

ACADEMIE ROYALE
DES SCIENCES
D'OUTRE-MER

Sous la Haute Protection du Roi

BULLETIN DES SÉANCES

Publication trimestrielle

ANNUAIRE - 1985 - JAARBOEK

KONINKLIJKE ACADEMIE
VOOR OVERZEESE
WETENSCHAPPEN

Onder de Hoge Bescherming van de Koning

**MEDEDELINGEN
DER ZITTINGEN**

Nouvelle Série
Nieuwe Reeks

Driemaandelijkse publikatie

31 (1)

Année 1985
Jaargang

500 F

AVIS AUX AUTEURS

L'Académie publie les études dont la valeur scientifique a été reconnue par la Classe intéressée sur rapport d'un ou plusieurs de ses membres.

Les travaux de moins de 32 pages sont publiés dans le *Bulletin des Séances*, tandis que les travaux plus importants peuvent prendre place dans la collection des *Mémoires*.

Les manuscrits doivent être adressés au Secrétariat, rue Defacqz 1 boîte 3, 1050 Bruxelles. Ils seront conformes aux instructions aux auteurs pour la présentation des manuscrits (voir *Bull. Séanc.*, N.S., 28-1, pp. 111-117) dont le tirage à part peut être obtenu au Secrétariat sur simple demande.

Les textes publiés par l'Académie n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

BERICHT AAN DE AUTEURS

De Academie geeft de studies uit waarvan de wetenschappelijke waarde door de betrokken Klasse erkend werd, op verslag van één of meerdere harer leden.

De werken die minder dan 32 bladzijden beslaan worden in de *Mededelingen der Zittingen* gepubliceerd, terwijl omvangrijke werken in de verzameling der *Verhandelingen* kunnen opgenomen worden.

De handschriften dienen ingestuurd naar de Secretarie, Defacqzstraat 1 bus 3, 1050 Brussel. Ze zullen rekening houden met de aanwijzingen aan de auteurs voor het voorstellen van de handschriften (zie *Meded. Zitt.*, N.R., 28-1, pp. 103-109) waarvan een overdruk op eenvoudige aanvraag bij de Secretarie kan bekomen worden.

De teksten door de Academie gepubliceerd verbinden slechts de verantwoordelijkheid van hun auteurs.

Abonnement 1985 (4 num.) : 2 500 F

Rue Defacqz 1 boîte 3
1050 Bruxelles
C.C.P. 000-0024401-54
de l'Académie
1050 BRUXELLES (Belgique)

Defacqzstraat 1 bus 3
1050 Brussel
Postrek. 000-0024401-54
van de Academie
1050 BRUSSEL (België)

**ACADEMIE ROYALE
DES SCIENCES
D'OUTRE-MER**

Sous la Haute Protection du Roi

**BULLETIN
DES SÉANCES**

Publication trimestrielle

ANNUAIRE - 1985 - JAARBOEK

**KONINKLIJKE ACADEMIE
VOOR OVERZEESE
WETENSCHAPPEN**

Onder de Hoge Bescherming van de Koning

**MEDEDELINGEN
DER ZITTINGEN**

Nouvelle Série
Nieuwe Reeks

Driemaandelijkse publikatie

31 (1)

Année 1985
Jaargang

TABLEAU
DE L'ACADEMIE **VAN DE ACADEMIE**

LE ROI **DE KONING**
HAUT PROTECTEUR HOGE BESCHERMER

A. VAN HAUTE
PRÉSIDENT 1985 VOORZITTER 1985

J.-J. SYMOENS
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL VAST SECRETARIS

ACADEMIE ROYALE
DES
SCIENCES D'OUTRE-MER

Haute Protection Royale
et Approbation des Statuts

(arrêté royal du 30 juillet 1984, *Moniteur belge* du 4 avril 1985, p. 4678).

Article 1^e. Le Roi est le haut protecteur de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer.

Art. 2. Les statuts de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, annexés au présent arrêté, sont approuvés.

Art. 3. L'arrêté royal du 9 avril 1973 portant les statuts de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer est abrogé.

Art. 4. Nos Ministres de l'Éducation nationale sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 30 juillet 1984.

BAUDOUIN

Par le Roi :
Le Ministre de l'Éducation nationale,

D. COENS

Le Ministre de l'Éducation nationale,

A. BERTOUILLE

KONINKLIJKE ACADEMIE
VOOR OVERZEESE
WETENSCHAPPEN

Hoge Koninklijke Bescherming
en Goedkeuring van de Statuten

(koninklijk besluit van 30 juli 1984, *Belgisch Staatsblad* van 4 april 1985, p. 4678).

Artikel 1. De Koning is de hoge beschermmer van de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen.

Art. 2. De statuten van de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen, gevoegd bij dit besluit, worden goedgekeurd.

Art. 3. Het koninklijk besluit van 9 april 1973 houdende de statuten van de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen wordt opgeheven.

Art. 4. Onze Ministers van Onderwijs zijn belast met de uitvoering van dit besluit.

Gegeven te Brussel, 30 juli 1984.

BOUDEWIJN

Van Koningswege :
De Minister van Onderwijs,

D. COENS

De Minister van Onderwijs,

A. BERTOUILLE

Statuts de l'Académie

(Annexe à l'arrêté royal du 30 juillet 1984, *Moniteur belge* du 4 avril 1985, pp. 4679-4681) *.

Article 1^{er}. L'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer a pour mission de contribuer au progrès de la connaissance scientifique des régions d'Outre-Mer.

Elle exprime de sa propre initiative ou à la demande des Ministres dont elle relève, son avis sur toutes les questions relatives à sa mission.

Le siège de l'Académie est établi à Bruxelles.

Art. 2. L'Académie est divisée en trois classes.

La première, la Classe des Sciences morales et politiques ; la deuxième, la Classe des Sciences naturelles et médicales ; la troisième, la Classe des Sciences techniques.

Art. 3. Chaque Classe comprend :

1^o Au plus vingt membres titulaires de nationalité belge ;

2^o Au plus vingt membres associés belges ou étrangers résidant en Belgique ;

3^o Au plus vingt membres correspondants belges ou étrangers résidant en dehors de la Belgique. Le nombre des membres correspondants est composé au moins pour moitié de nationaux de pays d'outre-mer ;

4^o Au plus cinq membres d'honneur jouissant des mêmes droits que les membres titulaires honoraires ;

Statuten van de Academie

(Bijlage van het koninklijk besluit van 30 juli 1984, *Belgisch Staatsblad* van 4 april 1985, pp. 4679-4681) *.

Artikel 1. De Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen heeft als opdracht de wetenschappelijke kennis van de overzeese streken te bevorderen.

Zij brengt advies uit, op eigen initiatief of wanneer de Ministers van wie zij afhangt, zulks wensen, over alle vraagpunten in verband met haar opdracht.

De zetel van de Academie is te Brussel gevestigd.

Art. 2. De Academie is in drie klassen ingedeeld.

De eerste, de Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen ; de tweede, de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen ; de derde, de Klasse voor Technische Wetenschappen.

Art. 3. Elke Klasse bestaat uit :

1^o Ten hoogste twintig werkende leden van Belgische nationaliteit ;

2^o Ten hoogste twintig geassocieerde leden, Belgen of in België verblijvende buitenlanders ;

3^o Ten hoogste twintig corresponderende leden, Belgen of vreemdelingen buiten België verblijvend. Het aantal corresponderende leden bestaat ten minste voor de helft uit staatsonderhorigen van overzeese landen ;

4^o Ten hoogste vijf leden *honoris causa* die dezelfde rechten hebben als de ereleden ;

* Les statuts de l'Académie sont publiés ici d'après le texte paru au *Moniteur belge*, malgré les contradictions qu'il comporte, en particulier certaines discordances entre la version française et la version néerlandaise.

* De statuten van de Academie worden hier gepubliceerd volgens de tekst die verscheen in het *Belgisch Staatsblad*, ondanks de tegenstrijdigheden die er in voorkomen, in het bijzonder zekere verschillen tussen de Franse en de Nederlandse versie.

5° Des membres titulaires, associés et correspondants honoraires.

Tous les membres titulaires honoraires, les membres titulaires, les membres associés, les membres associés honoraires, les membres correspondants et les membres correspondants honoraires ont le droit d'assister aux séances de l'Académie.

Toutefois seuls les membres titulaires honoraires et les membres titulaires prennent part aux comités secrets de leur Classe.

Art. 4. Chaque Classe comprend autant de membres titulaires et autant de membres associés belges d'expression néerlandaise que d'expression française.

Art. 5. La limite d'âge des membres titulaires, des membres associés et des membres correspondants est fixée à soixante-cinq ans. Ils sont alors promus à l'honorariat.

Peuvent également bénéficier de cette promotion avant cet âge, sur leur demande et de l'avis conforme de leur Classe, les membres titulaires qui transfèrent leur résidence à l'étranger ou qui ne peuvent plus continuer de prendre part d'une manière active et régulière aux travaux de l'Académie.

La Classe pourvoit aux vacances ainsi créées.

Art. 6. Sera considéré comme démissionnaire tout membre titulaire, de même que tout membre associé, qui n'aura assisté à aucune séance pendant deux ans, sans motif d'absence admis par le règlement d'ordre intérieur.

Pourra de même être considéré comme démissionnaire, tout membre correspondant qui n'aura fait parvenir aucun travail pendant cinq ans.

Dans l'un et l'autre cas, l'arrêté de démission sera pris sur proposition de la Classe, formulée en comité secret.

5° Ereleden, geassocieerde ereleden en corresponderende ereleden.

Al de ereleden, de werkende leden, de geassocieerde leden, de geassocieerde ereleden, de corresponderende leden en de corresponderende ereleden hebben het recht de zittingen van de Academie bij te wonen.

Alleen de ereleden en de werkende leden nemen echter deel aan de besloten vergaderingen van hun Klasse.

Art. 4. Elke Klasse omvat evenveel nederlandstalige als franstalige Belgische werkende leden en geassocieerde leden.

Art. 5. De leeftijdsgrens voor de werkende leden, de geassocieerde leden en de corresponderende leden is gesteld op vijfenzestig jaar. Zij worden dan tot het erelidmaatschap bevorderd.

Vóór deze leeftijd kan die bevordering ook toegestaan worden, op hun verzoek en na een sluitend advies van hun Klasse, aan de werkende leden die hun verblijfplaats naar het buitenland overbrengen of die niet meer actief en regelmatig aan de werkzaamheden van de Academie kunnen deelnemen.

De Klasse voorziet in de aldus ontstane vacatures.

Art. 6. Als ontslagnemer zal beschouwd worden elk werkend lid, alsook elk geassocieerd lid, dat in de loop van twee jaren geen enkele zitting bijgewoond heeft, zonder een door het huishoudelijk reglement aanvaarde reden.

Als ontslagnemer zal eveneens kunnen beschouwd worden, elk corresponderend lid dat in de loop van vijf jaren geen enkel werk heeft ingezonden.

In beide gevallen wordt het besluit van ontslag genomen op voorstel van de Klasse, in besloten vergadering.

Art. 7. Après élection, la Classe intéressée propose un candidat pour toute place vacante de membre correspondant, qu'elle juge opportun de faire occuper.

Les propositions et avis précités sont émis en comité secret.

Les membres titulaires et les membres titulaires honoraires sont nommés par le Roi ; les membres associés, les membres associés honoraires, les membres correspondants et les membres correspondants honoraires par le ou les Ministres dont relève l'Académie.

Art. 8. Chaque Classe élit son directeur pour un an, parmi les membres titulaires.

Le directeur de la Classe où sera choisi le futur président ne peut appartenir au même rôle linguistique que le président sortant.

Le directeur sortant n'est pas rééligible immédiatement.

Art. 9. Le Roi nomme à tour de rôle le directeur de chaque Classe en qualité de président de l'Académie pour un an. Ce président sera alternativement d'expression néerlandaise ou d'expression française.

En cas d'empêchement, le président est remplacé par le directeur de Classe le plus ancien.

Le président représente l'Académie dans les cérémonies publiques.

Art. 10. L'Académie choisit son secrétaire perpétuel parmi les membres titulaires.

Les candidatures sont présentées au président par trois membres titulaires honoraires ou titulaires au moins ; il les notifiera aux trois Classes, un mois avant l'élection.

Le secrétaire perpétuel est élu au scrutin secret et à la majorité absolue des trois

Art. 7. Voor elke openstaande plaats van werkend lid, van geassocieerd lid of van corresponderend lid, die zij het nuttig oordeelt te doen bezetten, stelt de betrokken Klasse, na verkiezing, een kandidaat voor.

Voormelde voorstellen en adviezen worden in besloten vergadering uitgebracht.

De werkende leden en de ereleden worden benoemd door de Koning ; de geassocieerde leden, de geassocieerde ereleden, de corresponderende leden en de corresponderende ereleden door de Ministers onder wie de Academie ressorteert.

Art. 8. Elke Klasse kiest haar directeur voor één jaar, uit de werkende leden.

De directeur van de Klasse waaruit de toekomstige voorzitter zal verkozen worden, mag niet tot dezelfde taalrol behoren als de uittredende voorzitter.

De uittredende directeur is niet onmiddellijk herkiesbaar.

Art. 9. De Koning benoemt, om beurt en voor één jaar, de directeur van elke Klasse tot voorzitter van de Academie. Deze voorzitter zal afwisselend nederlands- of franstalig zijn.

In geval van verhindering, wordt de voorzitter vervangen door de oudste aanwezige directeur van een Klasse.

De voorzitter vertegenwoordigt de Academie op de openbare plechtigheden.

Art. 10. De Academie kiest haar vaste secretaris uit de werkende leden.

De kandidaturen worden door ten minste drie ereleden of werkende leden aan de voorzitter voorgelegd ; deze zal ze aan de drie Klassen bekendmaken één maand voor de verkiezing.

De vaste secretaris wordt door geheime stemming verkozen en bij volstrekte meer-

Classes réunies. Sa nomination est soumise au Roi.

Le secrétaire perpétuel est admis à la retraite à la fin de l'année civile au cours de laquelle il accomplit sa soixante-septième année. Il prend alors le titre de secrétaire perpétuel honoraire.

Le secrétaire perpétuel ne peut exercer d'autres fonctions rétribuées sans l'autorisation de l'Académie.

Art. 11. Chaque Classe peut adjoindre au secrétaire perpétuel un de ses membres titulaires ou de ses membres associés, pour l'exécution de tâches exigeant une compétence spéciale.

Lorsque le secrétaire perpétuel est empêché d'assister aux séances, il est supplié par un membre titulaire désigné par la Classe.

S'il ne peut temporairement remplir ses fonctions administratives, il est supplié par un membre titulaire désigné par la Commission administrative.

Art. 12. Chaque Classe tient obligatoirement une séance mensuelle pour ses membres titulaires, ses membres associés et ses membres correspondants, sauf en août, septembre et octobre.

En octobre, les trois Classes se réunissent en une séance plénière où il est rendu compte des travaux de l'Académie et où sont proclamés les prix décernés dans les concours.

Des séances communes de Classes peuvent en outre être organisées.

Art. 13. L'Académie publie :

1° Des mémoires scientifiques.
2° Un bulletin des séances contenant les procès-verbaux des séances, ainsi que des communications et des lectures de peu d'étendue faites ou présentées par les mem-

derheid van stemmen van de drie verenigde Klassen. Zijn benoeming wordt aan de Koning voorgelegd.

De vaste secretaris wordt in ruste gesteld op het einde van het kalenderjaar tijdens hetwelk hij ten volle zeventenzestig jaar is. hij voert dan de titel van vaste eresecretaris.

De vaste secretaris mag geen andere bezoldigde functie uitoefenen zonder de toestemming van de Academie.

Art. 11. Elke Klasse mag aan de vaste secretaris een van haar werkende leden of geassocieerde leden toevoegen voor het uitvoeren van taken die een bijzondere bevoegdheid vereisen.

Wanneer de vaste secretaris verhinderd is aan de zittingen deel te nemen, wordt hij vervangen door een werkend lid dat door de Klasse aangewezen wordt.

Indien hij tijdelijk zijn administratieve functie niet kan vervullen, wordt hij vervangen door een werkend lid, aangewezen door de Bestuurscommissie.

Art. 12. Elke Klasse is verplicht elke maand een vergadering te houden voor haar werkende leden, geassocieerde leden en corresponderende leden, behalve in augustus, september en oktober.

In oktober vergaderen de drie klassen in een plenaire zitting waar verslag uitgebracht wordt over de werkzaamheden van de Academie en waar de door de Academie uitgereikte prijzen voor de wedstrijden bekendgemaakt worden.

Gemeenschappelijke zittingen van Klassen kunnen eveneens gehouden worden.

Art. 13. De Academie publiceert :

1° Wetenschappelijke verhandelingen.
2° Mededelingen der zittingen waarin opgenomen worden de notulen van de zittingen, evenals de mededelingen en lezingen van geringe omvang, gedaan of voorgelegd

bres titulaires, les membres associés et les membres correspondants de l'Académie ;

3° La Biographie belge d'Outre-Mer.

Art. 14. L'Académie organise périodiquement des concours scientifiques sur des sujets se rapportant à sa mission.

Elle peut doter de prix les œuvres qu'elle couronne.

Les œuvres couronnées peuvent être publiées aux frais de l'Académie. Les membres titulaires, les membres associés ou les membres correspondants ne peuvent prendre part à ces concours.

Art. 15. L'Académie peut organiser ou patronner des colloques ou symposiums réunissant des délégués d'institutions scientifiques nationales et étrangères.

Elle n'organise ou ne patronne des missions d'études, de l'accord du ou des Ministres dont elle relève, que dans les cas exceptionnels où ces missions offrent un intérêt particulier pour le renom scientifique de la Belgique.

Art. 16. L'Académie et les Classes peuvent créer toutes commissions de travail utiles à l'accomplissement de leurs missions respectives et y nommer des personnes étrangères à l'Académie.

Art. 17. L'Académie arrête son règlement d'ordre intérieur et la réglementation de ses publications et concours, et les soumet à l'approbation du ou des Ministres dont elle relève.

Art. 18. Les membres titulaires, les membres associés et les membres correspondants ont droit à un jeton de présence de deux cent cinquante francs pour toute séance plénière, séance de Classe ou de Commission.

S'ils résident en dehors de l'agglomération bruxelloise, il leur est alloué en outre, par journée de séance, une indemnité de séjour

door de werkende leden, de geassocieerde leden en de corresponderende leden van de Academie ;

3° De Belgische Overzeese Biografie.

Art. 14. De Academie organiseert periodiek wetenschappelijke wedstrijden over onderwerpen in verband met haar opdracht.

Zij kan prijzen toekennen aan de werken die zij bekroont.

De bekroonde werken mogen op kosten van de Academie gepubliceerd worden. De werkende leden, de geassocieerde leden en de corresponderende leden mogen niet deelnemen aan deze wedstrijden.

Art. 15. De Academie kan colloquia of symposia organiseren of patroneren, waaraan afgevaardigden van nationale of vreemde wetenschappelijke instellingen deelnemen.

Zij organiseert en patroniert slechts studiezingingen, met de instemming van de Minister(s) onder wie ze ressorteert, in de uitzonderlijke gevallen waarin die zendingen bijzonder belangrijk zijn voor de wetenschappelijke faam van België.

Art. 16. De Academie en de Klassen kunnen alle werkcommissies oprichten die nuttig zijn voor het vervullen van hun onderscheiden opdrachten en daarin personen benoemen die niet tot de Academie behoren.

Art. 17. De Academie stelt haar huishoudelijk reglement en de regeling van haar publicaties en wedstrijden op en legt deze ter goedkeuring voor aan de Minister(s) onder wie ze ressorteert.

Art. 18. De werkende leden, de geassocieerde leden en de corresponderende leden hebben recht op een presentiegeld ten bedrage van tweehonderd frank voor elke vol-tallige vergadering, vergadering van een Klasse of van een Commissie.

Indien zij buiten de Brusselse agglomeratie wonen, wordt hun bovendien, voor elke dag waarop wordt vergaderd, een verblijfsvergoe-

de deux cent cinquante francs, majorée du prix du voyage aller-retour en première classe des chemins de fer, entre le lieu de leur résidence et Bruxelles. S'ils résident à l'étranger, seul le prix du voyage sur le territoire métropolitain leur est remboursé.

Les mêmes avantages sont accordés aux personnes étrangères à l'Académie qui assistent aux commissions de travail.

Art. 19. Tout article des statuts peut être modifié à l'initiative du Ministre compétent ou des membres titulaires et titulaires honoraires de l'Académie, réunis en assemblée générale extraordinaire.

Cette assemblée doit avoir été annoncée avec son objet nettement exprimé trois mois à l'avance.

Art. 20. Disposition transitoire :

Les modifications aux articles 3 et 5 prennent effet au 1^{er} janvier 1977 afin de permettre le passage des membres titulaires honoraires, des membres associés honoraires et des membres correspondants honoraires, qui le souhaitent, dans leur qualité de membre titulaire, membre associé ou membre correspondant.

ding toegekend van tweehonderd vijftig frank, vermeerderd met de kosten van de reis per spoor in eerste klasse van hun verblijfplaats naar Brussel en terug. Indien zij in het buitenland verblijven, worden hun alleen de kosten van de reis op het grondgebied van het moederland teruggbetaald.

Deze voordeelen worden toegekend aan de personen die niet tot de Academie behoren en deelnemen aan de vergaderingen van de werkcommissies.

Art. 19. Elk artikel van de statuten kan gewijzigd worden op initiatief van de bevoegde Minister of van de werkende leden en de ereleden van de Academie, bijeengekomen in buitengewone algemene vergadering.

Deze vergadering moet drie maanden op voorhand aangekondigd worden met duidelijke opgave van het onderwerp.

Art. 20. Overgangsbepaling :

De wijzigingen aan de artikelen 3 en 5 worden van kracht op 1 januari 1977 om het overgaan mogelijk te maken van de werkende leden, de geassocieerde leden en de corresponderende leden, die dit wensen, naar de hoedanigheid van erelid, geassocieerd erelid of corresponderend erelid.

Règlement d'ordre intérieur

(Approuvé par les Ministres de l'Éducation Nationale le 30 juillet 1984, *Moniteur belge* du 4 avril 1985, pp. 4682-4686) *.

Élections

Article 1^{er}. Les élections en vue de la proposition des candidats aux places vacantes de membre titulaire, associé et correspondant de l'Académie se font aux mois de mai et de décembre. Il en va de même de l'élection des membres d'honneur.

Art. 2. Tout membre titulaire, associé ou correspondant d'une Classe peut demander de passer dans une autre Classe lorsqu'une vacance se produit dans cette dernière. Dans ce cas, il doit en exprimer par écrit au secrétaire perpétuel la demande, avant que les présentations des candidats aux places vacantes aient été arrêtées par la Classe intéressée.

Art. 3. Les présentations et discussions des candidatures ainsi que les élections doivent être spécialement mentionnées dans la lettre de convocation de la Classe intéressée, avec indication précise du jour et de l'heure.

Art. 4. Les présentations des candidatures se font, pour chaque place, en comité secret, à la séance qui précède l'élection, c'est-à-dire aux mois d'avril ou de novembre. Elles s'efforceront d'assurer un équilibre harmonieux entre les diverses disciplines.

Huishoudelijk Reglement

(Goedgekeurd door de Ministers van Onderwijs, op 30 juli 1984, *Belgisch Staatsblad* van 4 april 1985, pp. 4682-4686) *.

Verkiezingen

Artikel 1. De verkiezingen met het oog op het voordragen van de kandidaten voor de openstaande plaatsen van werkend, geassocieerd of corresponderend lid van de Academie worden gehouden in mei en december. Dit geldt eveneens voor de verkiezing van de leden *honoris causa*.

Art. 2. Elk werkend, geassocieerd of corresponderend lid van een Klasse mag vragen om naar een andere Klasse over te gaan, wanneer in laatstgenoemde Klasse een plaats openvalt. In dit geval moet een schriftelijke aanvraag worden ingediend bij de vaste secretaris vóór dat de voordracht van de kandidaten voor de openstaande plaatsen door de betrokken Klasse is vastgelegd.

Art. 3. In de oproepingsbrief waarmee de betrokken Klasse wordt bijeengeroepen moeten de voordracht en de bespreking van de kandidaturen, evenals de verkiezing, uitdrukkelijk vermeld worden met nauwkeurige opgave van dag en uur.

Art. 4. Voor elke plaats worden de kandidaturen in besloten vergadering voorgedragen tijdens de zitting die aan de verkiezing voorafgaat, dat wil zeggen in april of november. Zij zullen ernaar streven een harmonisch evenwicht te verzekeren tussen de verschillende wetenschapstakken.

* Le règlement d'ordre intérieur est publié d'après le texte paru au *Moniteur belge*. Toutefois les articles 7 et 8 dont la publication avait été tronquée par suite d'une erreur matérielle sont donnés ici dans leur intégralité, tels qu'ils doivent être appliqués.

* Het huishoudelijk reglement wordt hier gepubliceerd volgens de tekst die verscheen in het *Belgisch Staatsblad*. De artikels 7 en 8, waarvan de publikatie onvolledig was ingevolge een materiële vergissing, worden hier nochtans integraal gegeven, zoals ze dienen toegepast te worden.

Elles sont adressées par écrit au secrétaire perpétuel quinze jours au moins avant ladite séance, signées par trois membres titulaires ou titulaires honoraires et accompagnées d'un *curriculum vitae* mentionnant : nom et prénoms du candidat, lieu et date de naissance, état civil et nationalité, adresse complète, titres et diplômes, fonctions et occupations, missions scientifiques, sociétés saines, distinctions honorifiques, titres des principales publications.

Au cours de la séance de présentation, les parrains veillent à souligner les titres de leur candidat à l'appui, entre autres, de ses publications, dont les principales seront déposées.

Art. 5. A la séance qui précède l'élection, c'est-à-dire aux mois d'avril ou de novembre, la Classe peut décider, en comité secret, l'inscription de nouvelles candidatures, à la condition qu'elles soient présentées dans la même forme qu'à l'article 4, et signées par cinq membres titulaires ou titulaires honoraires de la même Classe.

Art. 6. Après discussion en comité secret, la Classe arrête, à la majorité relative des voix, une liste portant, si possible, autant de fois deux noms de candidats qu'il y a des places vacantes. Cette liste n'est définitive que si elle a été établie la moitié des membres titulaires de la Classe étant présents. Si ce quorum n'est pas atteint, la liste sera arrêtée à la séance suivante quel que soit le nombre des membres titulaires présents.

Les abstentions n'entrent pas en ligne de compte dans le résultat des suffrages exprimés.

Art. 7. L'élection en comité secret ne peut avoir lieu que si la moitié des membres titulaires sont présents. Si ce quorum n'est

Zij worden schriftelijk minstens vijftien dagen vóór voormelde zitting aan de vaste secretaris gezonden ; ze dienen ondertekend te zijn door drie werkende leden of ereleden en vergezeld te zijn van een *curriculum vitae* waarin de volgende gegevens verstrekt worden : naam en voornamen van de kandidaat, plaats en datum van geboorte, burgerlijke staat en nationaliteit, volledig adres, titels en diploma's, functie en werkzaamheden ; wetenschappelijke opdrachten, geleerde genootschappen, eervolle onderscheidingen, titel van de belangrijkste publikaties.

Tijdens de zitting die gewijd is aan het voordragen moeten de voorstellende leden de aandacht vestigen op de aanspraken van hun kandidaat, onder meer, aan de hand van diens publikaties waarvan de belangrijkste moeten worden voorgelegd.

Art. 5. Tijdens de zitting die aan de verkiezing voorafgaat, dit wil zeggen in de maanden april of november, kan de Klasse in besloten vergadering tot het inschrijven van nieuwe kandidaten besluiten, indien deze, ondertekend door vijf werkende leden of ereleden van dezelfde Klasse voorgesteld worden in dezelfde vorm als in artikel 4.

Art. 6. Na besprekking in besloten vergadering stelt de Klasse bij betrekkelijke meerderheid van stemmen een lijst op van zo mogelijk evenveel maal twee namen van kandidaten als er open plaatsen zijn. Deze lijst is slechts definitief indien ze opgesteld werd in aanwezigheid van de helft van de werkende leden van de Klasse. Indien dit quorum niet bereikt is zal de lijst vastgelegd worden op de volgende zitting, welk ook het aantal aanwezige werkende leden zij.

De onthoudingen worden niet meegerekend in het resultaat van de uitgebrachte stemmen.

Art. 7. De verkiezing in besloten vergadering mag slechts plaats hebben indien de helft van de werkende leden aanwezig is. Indien

pas atteint, l'élection sera remise à la séance suivante. A cette seconde séance d'élection, la Classe passera au vote, quel que soit le nombre des membres titulaires présents.

Art. 8. L'élection se fait à la majorité absolue des voix émises au scrutin secret ; si après deux tours de scrutin, aucun des candidats n'a obtenu cette majorité, il est procédé à un scrutin définitif à la majorité relative.

En cas de parité de suffrages, le candidat le plus âgé est élu.

Art. 9. Toute candidature non retenue lors d'une élection doit, pour être valable, être signée à nouveau par trois membres titulaires ou titulaires honoraires et être représentée dans les conditions stipulées à l'article 4.

Art. 10. Le dépouillement du scrutin se fait par le directeur assisté de deux assesseurs choisis parmi les membres présents.

Art. 11. Nul n'est admis à prendre part à la présentation et à l'élection s'il est parent ou allié d'un candidat jusqu'au troisième degré inclusivement.

Art. 12. Chaque Classe élit, en comité secret, dans sa dernière séance de l'année civile, parmi ses membres titulaires, un vice-directeur pour l'année suivante. Il remplace en cette qualité, le directeur empêché ou absent. A l'expiration de ladite année, il exerce, pendant un an, les fonctions de directeur.

Art. 13. Au cours de la séance précédente, les Classes procèdent en comité secret, à un échange de vues sur la désignation du vice-directeur.

Art. 14. Sera considéré comme démissionnaire tout membre titulaire ou associé,

dat aantal niet bereikt wordt, wordt de verkiezing uitgesteld tot de volgende zitting. Op deze tweede verkiezingszitting houdt de Klasse de stemming, welke ook het aantal aanwezige werkende leden zij.

Art. 8. De verkiezing geschiedt bij volstrekte meerderheid van stemmen, uitgebracht in geheime stemming ; indien na twee stemronden geen enkele van de kandidaten deze meerderheid bekomt wordt tot een eindstemming overgegaan bij betrekkelijke meerderheid.

In geval van gelijkheid van stemmen is de oudste kandidaat verkozen.

Art. 9. Elke kandidatuur die niet in aanmerking genomen werd bij een stemming moet, om geldig te zijn, opnieuw ondertekend worden door drie werkende leden of ereleden en opnieuw voorgelegd volgens de regels van artikel 4.

Art. 10. Het tellen van de stemmen gebeurt door de directeur bijgestaan door twee bijzitters, gekozen onder de aanwezige leden.

Art. 11. Wie familielid of verwante is van een kandidaat, tot de derde graad inbegrepen, mag niet deelnemen aan het voordragen en de stemming.

Art. 12. Tijdens haar laatste zitting van het burgerlijk jaar verkiest iedere Klasse in besloten vergadering, onder haar werkende leden, een vice-directeur voor het volgende jaar. Hij vervangt in deze hoedanigheid de directeur, wanneer deze verhinderd of afwezig is. Na verloop van dat jaar oefent hij, gedurende een jaar, de functie van directeur uit.

Art. 13. Tijdens de vorige zitting houden de Klassen in besloten vergadering, een gedachtenwisseling over de aanwijzing van de vice-directeur.

Art. 14. Als ontslagnemend zal beschouwd worden ieder werkend of geasso-

qui n'aura assisté à aucune séance pendant deux ans, à moins que des raisons graves l'empêchent de prendre une part active et régulière aux travaux de l'Académie.

Pourrait de même être considéré comme démissionnaire, tout membre correspondant qui n'aura fait parvenir aucun travail pendant cinq ans.

Art. 15. Les membres titulaires, associés ou correspondants ayant atteint l'âge de 65 ans sont élevés à l'honorariat. Ils peuvent l'être avant cet âge s'ils sont empêchés de prendre une part active et régulière aux travaux de l'Académie.

Secrétaire perpétuel

Art. 16. Le Secrétaire perpétuel est chargé de la gestion courante de l'Académie. Il assiste à toutes les séances des Classes et des Commissions. Il n'a voix délibérative que dans la Classe dont il est membre.

Il est chargé de la correspondance, de la tenue des procès-verbaux des séances et de la garde des archives, tant de l'Académie que de chacune des Classes et des diverses Commissions.

Il fait partie de la Commission administrative dont il assure le secrétariat.

Il veille notamment à la publication au *Moniteur belge*, dans la première quinzaine de janvier, de noms, prénoms, professions et domiciles des membres de la Commission administrative.

Il fait partie du Bureau.

Le personnel administratif est placé sous sa direction.

Art. 17. Le secrétaire perpétuel est chargé en qualité de trésorier des recettes et des dépenses de l'Académie. Il veille à la tenue des écritures relatives à la comptabilité et fait

cieerd lid, dat gedurende twee jaren geen enkele zitting bijgewoond heeft, tenzij gewichtige redenen hem beletten actief en regelmatig deel te nemen aan de werkzaamheden van de Academie.

Als ontslagnemend zou eveneens kunnen beschouwd worden elk corresponderend lid dat gedurende vijf jaar geen enkel werk ingezonden heeft.

Art. 15. De werkende, geassocieerde en corresponderende leden, die de leeftijd van 65 jaar bereiken worden tot het erelidmaatschap verheven. Zij kunnen vóór deze leeftijd erelid worden, indien zij belet zijn actief en regelmatig deel te nemen aan de werkzaamheden van de Academie.

Vaste secretaris

Art. 16. De vaste secretaris is met het dagelijks beheer van de Academie belast. Hij woont alle zittingen van de Klassen en van de Commissies bij. Hij heeft enkel stemrecht in de Klasse waarvan hij lid is.

Hij is belast met de briefwisseling, met het opstellen van de notulen van de zittingen en het bewaren van het archief, zowel van de Academie als van elk van de Klassen en de verschillende Commissies.

Hij maakt deel uit van de Bestuurscommissie waarvan hij het secretariaat waarneemt.

Hij zorgt onder meer voor de bekendmaking in het *Belgisch Staatsblad*, in de loop van de eerste helft van januari, van naam, voornamen, beroep en verblijfplaats van de leden van de Bestuurscommissie.

Hij maakt deel uit van het Bureau.

Het administratief personeel staat onder zijn leiding.

Art. 17. De vaste secretaris is, als penningmeester, belast met de ontvangsten en de uitgaven van de Academie. Hij zorgt voor het bijhouden van de stukken betreffende de

rapport à la fin de chaque trimestre à la Commission des finances.

Art. 18. Le secrétaire perpétuel dresse et publie tous les ans le catalogue des ouvrages, périodiques ou tirés à part reçus par l'Académie ou acquis par elle dans le courant de l'année.

Art. 19. Le membre titulaire, désigné par la Commission administrative pour suppléer le secrétaire perpétuel, assume tous les pouvoirs du secrétaire et bénéficie de toutes ses prérogatives. il porte le titre de secrétaire perpétuel *ad interim*.

Cette désignation est publiée dans le *Moniteur belge*.

Séances

Art. 20. Les convocations sont adressées aux membres résidant en Belgique huit jours au moins avant chaque réunion. Elles énoncent les principaux objets portés à l'ordre du jour.

Art. 21. Le directeur assure la bonne ordonnance des séances. Il appelle les sujets à traiter, dirige les discussions, met aux voix les propositions, recueille les suffrages, prononce les résolutions et constate, avec le secrétaire perpétuel, l'adoption des procès-verbaux par la Classe.

Art. 22. En l'absence du directeur et du vice-directeur, le plus ancien membre titulaire assume la présidence.

Art. 23. Aucune lecture ni aucun discours ayant trait à un même objet ne peut durer plus d'une demi-heure sans une décision de la Classe.

Au cas où plusieurs lectures sont inscrites à l'ordre du jour de la même séance, leur discussion peut être écourtée ou remise à une séance ultérieure.

boekhouding en op het einde van elke trimester brengt hij verslag uit bij de Commissie van financiën.

Art. 18. De vaste secretaris stelt elk jaar de catalogus op van de boeken, tijdschriften of overdrukken die de Academie ontving of die ze in de loop van het jaar verwierf, en publiceert deze catalogus.

Art. 19. Het werkend lid dat door de Bestuurscommissie aangewezen wordt om de vaste secretaris te vervangen, neemt al diens bevoegdheden op zich en geniet al zijn voorrechten. hij draagt de titel van vaste secretaris *ad interim*.

Deze aanwijzing wordt bekendgemaakt in het *Belgisch Staatsblad*.

Zittingen

Art. 20. De oproepingsbrieven worden ten minste acht dagen vóór elke vergadering verzonden naar de leden die in België verblijven. Ze vermelden de voornaamste punten van de agenda.

Art. 21. De directeur staat in voor de goede regeling van de zittingen. Hij duidt de te behandelen onderwerpen aan, leidt de besprekingen, legt de voorstellen ter stemming, verzamelt de stemmen, spreekt de beslissingen uit en acteert, met de vaste secretaris, de goedkeuring van de notulen door de Klasse.

Art. 22. In afwezigheid van de directeur en de vice-directeur neemt het werkend lid met de meeste anciënniteit het voorzitterschap waar.

Art. 23. Geen enkele lezing of toespraak betreffende eenzelfde onderwerp mag langer duren dan een half uur zonder een beslissing van de Klasse.

Indien meerdere lezingen op de agenda van dezelfde zitting ingeschreven zijn, kan hun besprekking ingekort of naar een volgende zitting verwezen worden.

Art. 24. Nul ne peut être interrompu quand il parle, sauf au cas où le directeur interpelle un orateur qui enfreint quelque disposition du Règlement ou qui s'écarte du sujet dont il est question.

Art. 25. Il est toujours permis de prendre la parole pour un fait personnel, pour une motion d'ordre ou pour un rappel au Règlement. Le directeur a le pouvoir de rappeler à l'ordre.

Art. 26. Si cinq membres demandent la clôture d'une discussion, le directeur la met aux voix ; il est permis de prendre la parole pour ou contre la clôture.

Art. 27. Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres titulaires et titulaires honoraires présents. Le vote s'exprime soit à main levée, soit par appel nominal, soit par bulletin secret. Ce dernier mode est obligatoire quand il est réclamé par cinq membres ou quand il s'agit de personnes.

En cas de parité des suffrages, le président de séance est habilité à trancher.

Art. 28. Les membres associés, associés honoraires, correspondants et correspondants honoraires assistent aux séances avec voix consultative.

Art. 29. Toute communication lue à la Classe doit, en principe, être remise sur le champ au secrétaire perpétuel et, en tout cas, dans les huit jours. Passé ce délai, l'auteur perd ses droits à la publication par les soins de l'Académie.

Art. 30. Tous les ans, dans la séance qui précède la séance plénière, chaque Classe statue sur l'attribution des prix des concours.

Art. 31. Chaque année, en octobre, l'Académie tient, les trois Classes réunies,

Art. 24. Niemand mag onderbroken worden terwijl hij aan het woord is, behalve in geval de directeur een redenaar interpelleert die een bepaling van het Reglement overtreedt of die van het besproken onderwerp afwijkt.

Art. 25. Het is altijd geoorloofd het woord te nemen voor een persoonlijke aangelegenheid, voor een ordemotie of voor een verwijzing naar het Reglement. De directeur heeft het recht tot de orde te roepen.

Art. 26. Indien vijf leden de afsluiting van de vergadering vragen, legt de directeur ze ter stemming ; het is geoorloofd het woord te nemen voor of tegen de afsluiting.

Art. 27. De beslissingen worden genomen bij volstrekte meerderheid van de aanwezige werkende leden en ereleden. Er wordt gestemd ofwel door de hand op te steken, ofwel bij naamroeping, ofwel bij geheime stemming. Deze laatste stemwijze is verplicht wanneer vijf leden erom vragen of wanneer het personen betreft.

Bij staking van stemmen is de voorzitter van de zitting bevoegd te beslissen.

Art. 28. De geassocieerde leden, de geassocieerde ereleden, de corresponderende leden en de corresponderende ereleden wonen de zittingen met raadgevende stem bij.

Art. 29. Elke mededeling die voor de Klasse gelezen werd, moet in principe onmiddellijk aan de vaste secretaris overhandigd worden en, in elk geval, binnen de acht dagen. Na het verstrijken van deze termijn verliest de auteur zijn recht op publikatie door toedoen van de Academie.

Art. 30. Elk jaar, tijdens de zitting die aan de plenaire zitting voorafgaat, beslist elke Klasse over het toekennen van de prijzen van de wedstrijden.

Art. 31. Elk jaar in oktober houdt de Academie met de drie Klassen samen een

une séance plénière dont l'ordre du jour comporte nécessairement le rapport du secrétaire perpétuel, ainsi que la proclamation des résultats des concours.

Art. 32. En cas d'absence du président, le doyen d'âge des directeurs préside les séances plénaires de l'Académie.

Publications

Art. 33. Les publications de l'Académie sont en priorité et dans l'ordre :

1. Le Bulletin des séances ;
2. Les mémoires.

Art. 34. Les mémoires comprennent une série par Classe. Chaque mémoire à sa pagination particulière.

Art. 35. Les ouvrages lus ou présentés à l'Académie, en vue de leur impression dans les Mémoires, sont mentionnés dans le Bulletin de la séance au cours de laquelle la présentation a été faite.

Art. 36. Lorsque l'Académie décide l'impression des rapports faits sur les ouvrages présentés, ces rapports sont publiés dans le Bulletin.

Art. 37. Le secrétaire perpétuel peut confier aux auteurs les manuscrits qui ont été adoptés pour l'impression, afin qu'ils y apportent éventuellement des corrections, mais il est tenu de les communiquer à nouveau aux rapporteurs s'il en résulte des remaniements.

Art. 38. Pour la présentation des manuscrits, les auteurs se conformeront aux directives de l'Académie.

Art. 39. Des changements ou compléments ne peuvent être apportés aux mémoires que sous forme de notes ou d'annexes.

plenaire zitting waarvan de agenda het verslag van de vaste secretaris moet omvatten, evenals de proclamatie van de uitslagen van de wedstrijden.

Art. 32. In geval van afwezigheid van de voorzitter zit de ouderdomsdeken van de directeurs de plenaire zittingen van de Academie voor.

Publikaties

Art. 33. De publikaties van de Academie zijn op de eerste plaats en in de volgende rangorde :

1. De Mededelingen der zittingen ;
2. De verhandelingen.

Art. 34. De verhandelingen omvatten een serie per Klasse. Elke verhandeling heeft haar eigen paginering.

Art. 35. Werken die werden voorgelezen of aan de Academie voorgelegd om in de verhandelingen gedrukt te worden, worden vermeld in de Mededelingen van de zitting waarop zij werden voorgesteld.

Art. 36. Wanneer de Academie beslist verslagen over ingediende werken te laten drukken, worden deze verslagen in de Mededelingen gepubliceerd.

Art. 37. De vaste secretaris kan de handschriften, waarvan het drukken werd aangenomen, opnieuw aan de auteurs toevertrouwen om er eventueel verbeteringen in aan te brengen, maar hij moet ze opnieuw naar de verslaggevers zenden indien er wijzigingen uit volgen.

Art. 38. Voor het indienen van handschriften moeten de auteurs zich schikken naar de richtlijnen van de Academie.

Art. 39. Wijzigingen of aanvullingen mogen aan de verhandelingen enkel aangebracht worden in de vorm van nota's of bijlagen.

Art. 40. Les manuscrits présentés et acceptés pour impression à l'Académie deviennent propriété de celle-ci.

Art. 41. Le Bulletin constitue un recueil consacré aux procès-verbaux, rapports, communications n'excédant pas 32 pages et les discussions qui y font suite.

Les procès-verbaux doivent avoir été approuvés au préalable par la Classe intéressée.

Art. 42. Les communications d'auteurs extérieurs à l'Académie doivent être acceptées par la Classe pour l'impression.

Art. 43. Les épreuves des travaux à l'impression sont remises au secrétaire perpétuel qui les transmet aux auteurs. Ceux-ci les lui remettent après correction.

Art. 44. Les auteurs des communications insérées dans le Bulletin ou des mémoires de l'Académie, ont droit à recevoir vingt-cinq tirés à part de leur travail.

Lors du renvoi de l'épreuve corrigée, les auteurs ont en outre la faculté de demander des exemplaires supplémentaires, moyennant prix à convenir avec le secrétaire perpétuel.

Art. 45. L'imprimeur ne reçoit les ouvrages qui lui sont confiés que des mains du secrétaire perpétuel et il ne peut les mettre sous presse qu'après avoir obtenu de lui le bon à tirer.

Art. 46. Les frais de remaniements ou de changements extraordinaires faits pendant la composition ou la correction des épreuves sont à charge de celui qui les a causés.

Concours annuels

Art. 47. Chaque Classe met annuellement au concours deux questions sur les matières dont elle s'occupe. Les travaux présentés en réponse à ces questions peuvent ne pas être inédits. Mais, en ce cas, leur date de publi-

Art. 40. Handschriften die aan de Academie voorgelegd en voor publikatie aanvaard werden, worden haar eigendom.

Art. 41. De Mededelingen vormen een bundel gewijd aan de notulen, verslagen, mededelingen die de 32 bladzijden niet overschrijden en de besprekingen die er op volgen.

De notulen moeten vooraf door de betrokken Klasse goedgekeurd worden.

Art. 42. De mededelingen van auteurs die niet tot de Academie behoren moeten voor publikatie door de Klasse aanvaard worden.

Art. 43. Drukproeven worden gezonden naar de vaste secretaris die ze aan de auteurs bezorgt. Deze zenden ze hem terug na verbetering.

Art. 44. De auteurs van de in de Mededelingen opgenomen studies of van de verhandelingen van de Academie hebben recht op vijfentwintig overdrukken van hun werk.

Bij het terugsturen van de verbeterde proef mogen de auteurs bijkomende exemplaren vragen tegen een prijs overeen te komen met de vaste secretaris.

Art. 45. De drukker ontvangt de hem toevertrouwde werken uitsluitend van de vaste secretaris en hij mag ze slechts drukken nadat hij van hem de toestemming heeft gekomen.

Art. 46. De kosten van omwerkingen of buitengewone wijzigingen, die tijdens het zetten of de verbetering van de drukproeven aangebracht worden, zijn ten laste van degene die ze veroorzaakt heeft.

Jaarlijkse wedstrijden

Art. 47. Elke Klasse schrijft jaarlijks een wedstrijd uit over twee vragen die verband houden met de door haar behandelde matières. De werken die als antwoord op deze vragen aangeboden worden mogen reeds

cation doit être postérieure à celle des questions du concours.

Art. 48. Les membres de l'Académie ne peuvent prendre part aux concours annuels.

Art. 49. Chaque travail couronné par l'Académie au concours annuel reçoit un prix de 30 000 FB.

Art. 50. A la séance de février, les Classes déterminent les matières sur lesquelles porteront les questions ; elles nomment, pour chacune de ces matières, deux membres chargés de formuler les questions ; elles peuvent reprendre des questions posées antérieurement.

Art. 51. A la séance de mars, les Classes entendent les rapports sur les questions proposées et arrêtent définitivement le texte de celle-ci.

Art. 52. Les auteurs des ouvrages envoyés au concours peuvent garder l'anonymat. Dans ce cas, ils joignent à leur travail un pli cacheté contenant leur nom et leur adresse et portant une devise reproduite en tête de leur ouvrage. Ce pli est ouvert après l'attribution du prix.

Art. 53. Les ouvrages présentés au concours doivent parvenir au secrétariat de l'Académie en cinq exemplaires avant le premier mai de la deuxième année calendrier qui suit celle de la publication des questions.

Art. 54. Dans leur séance de mai, les Classes désignent pour chaque question trois membres chargés de faire rapport sur les ouvrages présentés.

Art. 55. Dix jours avant qu'ils soient mis en délibération, les rapports, ainsi que les ouvrages sont déposés au secrétariat de l'Académie, où tous les membres peuvent en prendre connaissance.

uitgegeven zijn. Zij moeten in dit geval echter uitgegeven zijn na de datum waarop de vragen werden gesteld.

Art. 48. De leden van de Academie mogen niet deelnemen aan de jaarlijkse wedstrijden.

Art. 49. Elk werk dat door de Academie op de jaarlijkse wedstrijd bekroond wordt, ontvangt een prijs van 30 000 BF.

Art. 50. Op de zitting van februari bepalen de Klassen de onderwerpen waarop de vragen betrekking zullen hebben ; zij wijzen voor elk onderwerp twee leden aan die belast zijn met het opstellen van de vragen ; zij mogen vroeger gestelde vragen opnieuw stellen.

Art. 51. Op de zitting van maart nemen de Klassen kennis van de verslagen over de voorgestelde vragen en stellen er de definitieve tekst van op.

Art. 52. De auteurs van de voor de wedstrijd ingezonden werken mogen anoniem blijven. In dat geval voegen zij bij hun werk een verzegelde omslag die hun naam en adres bevat en een leus draagt die ook vooraan in het werk vermeld wordt. Deze omslag wordt opengemaakt na de toekenning van de prijs.

Art. 53. De voor de wedstrijd ingediende werken moeten op de secretarie van de Academie toekomen, in vijf exemplaren, vóór de eerste mei van het tweede kalenderjaar dat volgt op de bekendmaking van de vragen.

Art. 54. Op hun zitting van mei wijzen de Klassen voor elke vraag drie leden aan, die belast worden met een verslag over de ingediende werken.

Art. 55. Tien dagen vóór hun besprekking worden de verslagen en de werken neergelegd op de secretarie van de Academie, waar alle leden er inzage kunnen van nemen.

Art. 56. Les prix sont attribués par la Classe au mois de juin ou, exceptionnellement à sa séance suivante, après lecture et approbation des rapports.

Art. 57. Si la Classe décide qu'il n'y a pas lieu de décerner le prix, elle peut attribuer une mention honorable. Cette distinction n'autorise pas celui qui en est l'objet à prendre le titre de lauréat de l'Académie.

Art. 58. L'Académie se réserve le droit de publier les ouvrages couronnés et non encore imprimés.

Art. 56. De prijzen worden door de Klasse toegekend in de maand juni of, uitzonderlijk, op de volgende zitting, na voorlezing en goedkeuring van de verslagen.

Art. 57. Indien de Klasse beslist dat een prijs niet hoeft toegekend te worden, kan zij een eervolle vermelding toekennen. Deze onderscheiding geeft de begunstigde niet het recht de titel van laureaat van de Academie te dragen.

Art. 58. De Academie behoudt zich het recht voor de bekroonde en nog niet gedrukte werken te publiceren.

Personnalité civile

(Arrêté royal du 31 octobre 1931, modifié par l'arrêté royal du 3 juin 1955) *.

Article 1^{er}. La personnalité civile est accordée à l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, dont l'arrêté royal du 30 juillet 1984 détermine l'objet et l'organisation.

Art. 2. L'Académie est gérée, sous la haute autorité des Ministres de l'Éducation nationale, par une commission administrative. Celle-ci est investie, à cet effet, des pouvoirs les plus étendus.

Elle a la gestion financière du patrimoine de l'Académie, qu'elle représente vis-à-vis des tiers.

Art. 2bis. La commission administrative est composée de six membres titulaires de l'Académie désignés, pour trois ans, par les Ministres dont elle relève.

La commission est renouvelée par tiers chaque année ; toutefois, le mandat de ses membres est renouvelable.

Les Ministres peuvent assister aux séances de la commission ou s'y faire représenter par un fonctionnaire supérieur de l'administration centrale ; le délégué du Ministre ayant, en ce cas, voix délibérative.

Art. 3. La commission administrative est présidée par le président de l'Académie. Elle est convoquée par lui.

Les résolutions de la Commission sont prises à la majorité des voix. En cas de

Rechtspersoonlijkheid

(Koninklijk besluit van 31 oktober 1931, gewijzigd bij het koninklijk besluit van 3 juni 1955) *.

Artikel 1. De rechtspersoonlijkheid wordt verleend aan de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen, wiens doel en inrichting bepaald worden bij het koninklijk besluit van 30 juli 1984.

Art. 2. De Academie wordt beheerd door een bestuurscommissie, onder het hoog gezag van de Ministers van Onderwijs. Te dien einde is deze commissie met de meest uitgebreide machten bekleed.

Zij heeft het financieel bestuur van het patrimonium van de Academie die zij tegenover derden vertegenwoordigt.

Art. 2bis. De bestuurscommissie is samengesteld uit zes werkende leden van de Academie door de Ministers van wie zij afhangt aangewezen voor een termijn van drie jaar.

Ieder jaar wordt de commissie voor een derde hernieuwd ; het mandaat van haar leden is echter hernieuwbaar.

De Ministers kunnen de vergadering van de commissie bijwonen of er zich door een hogere ambtenaar van het centraal bestuur laten vertegenwoordigen : de afgevaardigde van de Minister is, in dit geval, stemgerechtigd.

Art. 3. De bestuurscommissie wordt voorgezeten door de voorzitter van de Academie. Zij wordt door hem bijeengeroepen.

De besluiten der bestuurscommissie worden bij meerderheid van stemmen genomen.

* Texte mis en concordance avec les Statuts de l'Académie, tels qu'ils résultent de l'arrêté royal du 30 juillet 1984.

* Tekst in overeenstemming gebracht met de Statuten van de Academie, volgens het koninklijk besluit van 30 juli 1984.

partage des voix, celle du président est prépondérante.

Les procès-verbaux sont inscrits dans un registre spécial. Les copies ou extraits, à produire en justice ou ailleurs, sont signés par le président ou par le secrétaire perpétuel.

La commission administrative peut créer toutes commissions de travail utiles à l'accomplissement de sa mission et y nommer des personnes étrangères à l'Académie.

Art. 4. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de l'Académie par la commission administrative, poursuite et diligence du président.

Art. 5. L'Académie est autorisée à recueillir des libéralités.

Les donations entre vifs ou par testament, à son profit, n'ont d'effet qu'autant qu'elles sont autorisées conformément à l'article 910 du Code civil.

Néanmoins, cette autorisation n'est pas requise pour les libéralités purement mobilières dont la valeur n'excède pas 20 000 francs et qui ne sont pas grevées de charges.

Art. 6. Chaque année, la commission administrative, assistée des directeurs de chaque Classe, dresse, trois mois avant l'ouverture de l'exercice, un budget des recettes et dépenses. Ce budget est soumis à l'approbation des Ministres dont relève l'Académie.

Dans les trois mois qui suivent la clôture de l'exercice, la commission administrative vérifie et arrête le compte annuel. Celui-ci est soumis à l'approbation des Ministres dont relève l'Académie.

Bij staking der stemmen beslist de stem van de voorzitter.

De notulen worden in een bijzonder register geschreven. De afschriften of uittreksels welke voor het gerecht of elders dienen overgelegd, worden door de voorzitter of door de vaste secretaris ondertekend.

De bestuurscommissie kan alle werkcommissies oprichten die nuttig zijn voor het vervullen van haar opdracht en daarin personen benoemen die niet tot de Academie behoren.

Art. 4. De rechtsvorderingen, zowel als aanlegger dan als verweerder, worden, namens de Academie, door de bestuurscommissie gevoerd, op vervolging en bemaarsting van de voorzitter.

Art. 5. De Academie is gemachtigd milddadige giften in te zamelen.

De schenkingen onder levenden of per testament, te zijnen voordele, hebben slechts kracht voor zoveel zij toegelaten zijn overeenkomstig artikel 910 van het Burgerlijk Wetboek.

Deze toelating wordt echter niet gevergd voor de zuiver roerende milddadige giften waarvan de waarde 20 000 frank niet te boven gaat, en die met geen lasten bezwaard zijn.

Art. 6. Ieder jaar, drie maand voor het openen van het dienstjaar, maakt de bestuurscommissie, bijgestaan door de directeurs van elke Klasse, een begroting op der ontvangsten en uitgaven. Deze begroting wordt aan de goedkeuring onderworpen van de Ministers van wie de Academie afhangt.

Binnen de drie maanden die volgen op het sluiten van het dienstjaar ziet de bestuurscommissie de jaarlijkse rekening na en sluit ze af. Deze wordt aan de goedkeuring onderworpen van de Ministers van wie de Academie afhangt.

Le budget ainsi que le compte sont publiés par extraits au *Moniteur*.

Tous les paiements, sauf les menues dépenses, sont faits par chèques ou mandats, revêtus de deux signatures déterminées par la commission administrative.

De begroting, evenals de rekening worden bij wege van uittreksels in het *Staatsblad* bekendgemaakt.

Alle betalingen, behalve de kleine uitgaven, worden gedaan per check of mandaat, bekleed met twee handtekeningen welke door de bestuurscommissie bepaald worden.

Libéralités à l'Académie

Les libéralités consenties en espèces aux Académies royales (dont l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer) sont déductibles de l'ensemble des revenus imposables dans la mesure où ces libéralités sont supérieures à 1 000 F et où l'ensemble des libéralités faites au cours de la période imposable par le donateur aux institutions visées à l'article 71, 4° du Code des Impôts sur les Revenus n'excède pas 5 p.c. de l'ensemble des revenus imposables avec un maximum de 10 millions de francs.

Les libéralités consenties aux Académies royales (dont l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer), en espèce ou autrement, entre vifs ou à cause de mort sont par ailleurs exemptes de tous droits de succession (Code des Droits de succession, art. 55) et d'enregistrement (Code des Droits d'enregistrement, art. 161).

L'Académie bénéficie d'autre part, d'une réduction des honoraires notariaux (A.R. du 16 décembre 1950, art. 8).

Les libéralités faites en espèces ou portant sur des biens mobiliers peuvent être faites par dons manuels : cette procédure évite au donateur tous frais d'acte notarié.

Giften aan de Academie

De giften in geldspeciën aan de Koninklijke Academies (waaronder de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen) zijn aftrekbaar van het geheel van de belastbare inkomens in de mate dat zij meer dan 1 000 F bedragen en dat het geheel van de giften gedaan in de loop van de belastbare periode door de schenker aan instellingen waarvan sprake in artikel 71, 4° van het Wetboek van de Belastingen op de Inkomens, de 5 p.c. niet overtreft van het geheel van de belastbare inkomens met een maximum van 10 miljoen frank.

De giften aan de Koninklijke Academies (waaronder de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen), in geldspeciën of anders, onder levenden of wegens overlijden zijn bovendien vrij van alle successierechten (Wetboek van de Successierechten, art. 55) en registratierechten (Wetboek van de Registratierechten, art. 161).

De Academie geniet bovendien van een vermindering van notariële honoraria (K.B. van 16 december 1950, art. 8).

De giften in geldspeciën of zij die betrekking hebben op roerende goederen mogen uit de hand gebeuren : deze procedure stelt de schenker vrij van rechten op notariële akten.

**Orientation des activités
de l'Académie**

Texte arrêté par le Bureau de l'Académie en
sa séance du 16 janvier 1984
(*Bulletin des Séances*, N.S.,
30-2, p. 234).

Au terme de ses statuts, l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer a pour mission de contribuer au progrès de la connaissance scientifique des régions d'Outre-Mer.

Pour l'orientation de la mission de l'Académie, «régions d'Outre-Mer» doit être interprété dans le sens de pays situés outre-mer par rapport à la Belgique, à l'exclusion des pays industrialisés depuis un temps appréciable.

Néanmoins toute l'histoire des projets, des tentatives et des réalisations dans le domaine de l'action missionnaire et de l'expansion coloniale relève des activités de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer.

Il est souhaitable que les Classes et les Commissions veillent à ce que les activités, les symposiums, les publications et les concours de l'Académie soient orientés dans le sens défini ci-dessus.

**Oriëntering van de aktiviteiten
van de Academie**

Tekst vastgesteld door het Bureau van de Academie tijdens zijn zitting van 16 januari 1984
(*Mededelingen der Zittingen*, N.R.,
30-2, p. 234).

Volgens de bewoording van haar statuten heeft de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen de opdracht bij te dragen tot de vooruitgang van de wetenschappelijke kennis van de Overzeese gebieden.

Voor de oriëntering van de opdracht van de Academie moet „Overzeese gebieden” geïnterpreteerd worden in de zin van landen Overzee gelegen ten overstaan van België, met uitsluiting van de landen sinds betrekkelijk lange tijd geïndustrialiseerd.

Nochtans behoort heel de geschiedenis van de projecten, de pogingen en de verwezenlijkingen op gebied van de actie van de missies en van de koloniale expansie tot de aktiviteiten van de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen.

Het is wenselijk dat de Klassen en de Commissies er op letten dat de aktiviteiten, de symposia, de publikaties en de wedstrijden van de Academie zouden gericht zijn in de zin die hierboven werd omschreven.

**Invitation de personnes étrangères
à l'Académie aux séances
des Classes**

Règlement arrêté par le Bureau de l'Académie en sa séance du 30 avril 1982
(*Bulletin des Séances, N.S., 28-3, p. 395*) *.

1. Les membres titulaires et titulaires honoraires, associés et associés honoraires, correspondants et correspondants honoraires de l'Académie présentant une lecture devant leur Classe peuvent inviter au maximum deux personnes étrangères à l'Académie à y assister.

Ils communiquent au secrétaire perpétuel, au moins deux semaines à l'avance, les noms, titres, qualités et adresses des personnes ainsi invitées.

2. Les membres titulaires et titulaires honoraires, associés et associés honoraires, correspondants et correspondants honoraires de l'Académie peuvent proposer que des personnes étrangères à l'Académie présentent une lecture dans leur Classe, selon la procédure ci-après :

a) Les propositions sont adressées au secrétaire perpétuel en temps utile pour que le Bureau puisse en délibérer ;

b) Le Bureau de l'Académie, le directeur de la Classe intéressée entendu, décide de l'opportunité des propositions faites ;

c) Les conférenciers invités à faire une lecture peuvent y inviter au maximum deux personnes de leur choix. Ils communiquent au secrétaire perpétuel, au moins deux semaines à l'avance, les noms, titres, qualités et adresses des personnes ainsi invitées.

**Uitnodiging van personen die niet
tot de Academie behoren
op de Klaszittingen**

Reglement vastgesteld door het Bureau van de Academie tijdens zijn zitting van 30 april 1982
(*Mededelingen der Zittingen, N.R., 28-3, p. 394*) *.

1. De werkende en erewerkende leden, de geassocieerde en eregeassocieerde leden, de corresponderende en erescorrespondende leden van de Academie die een lezing houden voor hun Klasse mogen maximum twee personen uitnodigen die niet tot de Academie behoren om deze bij te wonen.

Minstens twee weken op voorhand delen zij aan de vaste secretaris de namen, de titels, de hoedanigheden en de adressen mee van de personen die also uitgenodigd worden.

2. De titelvoerende en eretitelvoerende leden, de geassocieerde en eregeassocieerde leden, de corresponderende en erescorrespondende leden van de Academie mogen voorstellen dat personen die niet tot de Academie behoren een lezing voor hun Klasse houden, volgens de hierna vermelde procedure :

a) De voorstellen worden tijdig aan de vaste secretaris overgemaakt opdat het Bureau er zou kunnen over beraadslagen ;

b) Het Bureau van de Academie beslist over de geschiktheid van de gedane voorstellen, na de directeur van de belanghebbende Klasse gehoord te hebben ;

c) De sprekers die uitgenodigd worden een lezing te houden mogen er naar keuze maximum twee personen op uitnodigen. Zij delen minstens twee weken op voorhand de namen, titels, hoedanigheden en adressen van deze also uitgenodigde personen aan de vaste secretaris mee.

* Texte adapté à la terminologie des Statuts annexés à l'arrêté royal du 30 juillet 1984.

* Tekst aangepast aan de terminologie van de Statuten gevoegd bij het koninklijk besluit van 30 juli 1984.

3. Le secrétaire perpétuel peut inviter des personnalités étrangères à l'Académie à assister aux séances des Classes. il en est de même pour les directeurs à l'occasion des séances de leur Classe respective.

4. Les invitations faites à des personnes étrangères à l'Académie à présenter un exposé ou à assister à une séance de Classe, ne donnent droit au paiement par l'Académie d'aucun frais de voyage, de séjour ou d'honoraires.

5. La présentation par des personnes étrangères à l'Académie d'exposés devant les Classes ou leur présence à des séances de celles-ci ne peuvent créer d'engagement de la part de l'Académie dans aucun domaine.

Un exposé fait devant une Classe par une personne étrangère à l'Académie ne donnera lieu à une publication que sur avis favorable de la Classe, compte tenu de l'avis de deux rapporteurs désignés par celle-ci au cours de la séance suivante.

3. De vaste secretaris kan personaliteiten die geen deel uitmaken van de Academie uitnodigen om de Klassezittingen bij te wonen. Dit geldt ook voor de directeurs voor de zittingen van hun respectieve Klasse.

4. De uitnodigingen van personen die niet tot de Academie behoren om een uiteenzetting te houden of om aan een Klassezitting deel te nemen geven geen enkel recht op vergoeding van reis- en verblijfkosten of honoraria vanwege de Academie.

5. Het voorleggen van uiteenzettingen voor de Klassen door personen die niet tot de Academie behoren of hun aanwezigheid op Klassezittingen mogen op geen enkel gebied verbintenissen scheppen voor de Academie.

Een uiteenzetting gedaan voor een Klasse door een persoon die geen deel uitmaakt van de Academie, kan enkel gepubliceerd worden op gunstig advies van de Klasse, na het advies gehoord te hebben van twee verslaggevers, aangeduid door deze Klasse tijdens de daarop volgende zitting.

**Présidence
des Commissions**

Règlement arrêté par la Commission administrative en sa séance du 10 octobre 1984

(*Bulletin des Séances*, N.S.,
30-4, p. 536) *.

1. Sauf pour la Commission administrative dont la procédure de nomination est fixée par l'arrêté royal du 31 octobre 1931, modifié par l'arrêté royal du 3 juin 1955, les Commissions de l'Académie élisent en leur sein leur président parmi les membres titulaires en fonction, pour une durée de trois ans, dans la mesure où cette période ne dépasse pas la date de leur promotion à l'honorariat.

2. Les mandats des présidents ne sont pas renouvelables plus de deux fois.

3. Disposition transitoire : les présidents des commissions actuellement constituées sont réputés élus à la date de ce jour et peuvent exercer un mandat de six ans, quelle que soit la date de leur promotion à l'honorariat.

* Texte adapté à la terminologie des Statuts annexés à l'arrêté royal du 30 juillet 1984.

**Voorzitterschap
van de Commissies**

Reglement vastgesteld door de Bestuurscommissie tijdens haar zitting van 10 oktober

1984
(*Mededelingen der Zittingen*,
N.R., 30-4, p. 536) *.

1. Behalve voor de Bestuurscommissie waarvan de benoemingsprocedure vastgesteld is bij het koninklijk besluit van 31 oktober 1931, gewijzigd bij het koninklijk besluit van 3 juni 1955 verkiezen de Commissies van de Academie in hun midden hun voorzitter onder de werkende leden in functie, voor een duur van drie jaar, in de mate dat deze periode de datum van hun bevordering tot het erelidmaatschap niet overschrijdt.

2. De mandaten van de voorzitters zijn niet meer dan twee keer hernieuwbaar.

3. Overgangsbepaling : De voorzitters van de bestaande Commissies worden beschouwd verkozen te zijn vanaf vandaag en mogen een mandaat van zes jaar uitoefenen, onafgezien van de datum van hun bevordering tot het erelidmaatschap.

* Tekst aangepast aan de terminologie van de Statuten gevoegd bij het koninklijk besluit van 30 juli 1984.

AGENDA 1985

| MOIS | CLASSES (1) | | | COMMISSIONS (2) | | |
|--------------|---|---|---|--|--|-------------------------------------|
| | Sc. mor. et pol. (3 ^e mardi) | Sc. natur. et médic. (4 ^e mardi) | Sciences techniques (dernier vendredi) | Histoire (2 ^e mercredi) | Admin. (3 ^e mercredi) | Biographie (dernier mercredi) |
| Janvier | 15 | 22 | 25 | — | — | — |
| Février | 19 | 26 | 22 | — | — | — |
| | Détermination matière concours 1987 | | | | | |
| Mars | 19 | 26 | 29 | — | 20 | 27 |
| | Texte questions concours 1987 | | | | | |
| Avril | 16 | 23 | 26 | — | — | — |
| | Présentation candidats places vacantes | | | | | |
| Mai | 21 | 28 | 31 | 15 | — | — |
| | Désignation rapporteurs concours 1985 | | | | | |
| | Élections | | | | | |
| Juin | 18 | 25 | 28 | — | — | — |
| | Attribution prix concours 1984 | | | | | |
| Juillet | — | — | — | — | — | — |
| Août | — | — | — | — | — | — |
| Septembre | — | — | — | — | — | — |
| Octobre | Séance plénière : 16 | | | — | 9 | — |
| Novembre | 19 | 26 | 29 | 13 | — | 27 |
| | Présentation candidats places vacantes | | | | | |
| | Discussion vice-directeurs 1986 | | | | | |
| Décembre | 10 | 17 | 20 | — | — | — |
| | Désignation vice-directeurs 1985 | | | | | |
| | Élections | | | | | |
| Janvier 1986 | 21 | 28 | 31 | — | — | — |

(1) Les Classes tiennent leurs séances à 14 h 30 au Palais des Académies, Rue Ducale 1, 1000 Bruxelles : séance plénière, Auditorium du rez-de-chaussée ; séances mensuelles au premier étage.

(2) Les Commissions se réunissent à 10 h au Secrétariat, rue Defacqz 1, 1050 Bruxelles, excepté la Commission de la Biographie qui se réunit au Palais des Académies.

En italique : Comité secret.

En gras : dates non traditionnelles.

| MAAND | KLASSEN (1) | | | COMMISSIES (2) | | |
|--------------|--|---|---|--|---------------------------------|------------------------------------|
| | Morele en Polit. Wetensch. (3de dinsd.) | Natuur- en Geneesk. Wetensch. (4de dinsd.) | Technische Wetensch. (laatste vrijdag) | Geschie- denis (2de woensdag) | Administr. (3de woensdag) | Biografie (laatste woensdag) |
| Januari | 15 | 22 | 25 | — | — | — |
| Februari | 19 | 26 | 22 | — | — | — |
| | Vaststellen onderwerp wedstrijd 1987 | | | | | |
| Maart | 19 | 26 | 29 | — | 20 | 27 |
| | Tekst vragen wedstrijd 1987 | | | | | |
| April | 16 | 23 | 26 | — | — | — |
| | Voorstellen kandid. openstaande plaatsen | | | | | |
| Mei | 21 | 28 | 31 | 15 | — | — |
| | Aanduiden verslaggevers wedstrijd 1984 | | | | | |
| | Verkiezingen | | | | | |
| Juni | 18 | 25 | 28 | — | — | — |
| | Toekennen prijzen wedstrijd 1985 | | | | | |
| Juli | — | — | — | — | — | — |
| Augustus | — | — | — | — | — | — |
| September | — | — | — | — | — | — |
| Oktober | Plenaire zitting : 16 | | | — | 9 | — |
| November | 19 | 26 | 29 | 13 | — | 27 |
| | Voorstellen kandid. openstaande plaatsen | | | | | |
| | Bespreken vice-directeurs 1986 | | | | | |
| December | 10 | 17 | 20 | — | — | — |
| | Aanduiden vice-directeurs 1985 | | | | | |
| | Verkiezingen | | | | | |
| Januari 1986 | 21 | 28 | 31 | — | — | — |

(1) De Klassen houden hun vergaderingen te 14 h 30 in het Paleis der Academien, Hertogsstraat 1, 1000 Brussel : plenaire zitting, Auditorium, gelijkvloers ; maandelijkse zittingen, eerste verdieping.

(2) De Commissies vergaderen te 10 h in de Secretarie, Defacqzstraat 1, 1050 Brussel, uitgezonderd de Commissie voor de Biografie die plaats heeft in het Paleis der Academien.

Cursief : Geheim comité.

In vet : niet traditionele data.

Questions posées
pour le concours de 1985

Première question. — On demande une étude sur des trafics illégaux en Afrique Centrale de 1880 à la première guerre mondiale.

2e question. — On demande une étude sociologique sur les femmes exerçant une profession indépendante dans un pays d'Outre-Mer, étude fondée à la fois sur une enquête sur le terrain et sur une bibliographie comparative aussi étendue que possible.

3e question. — On demande des recherches sur les parasites ou leurs vecteurs, applicables aux maladies tropicales.

4e question. — On demande une étude des indicateurs morphologiques de croissance et de reproduction chez les poissons vivant sous un climat équatorial sans fortes fluctuations saisonnières.

5e question. — On demande une étude sur la composition de différentes latérites et sur la possibilité de leur application comme matériaux pour la construction de routes et de bâtiments.

6e question. — On demande un travail d'étude sur la télédétection ("remote-sensing") appliquée à la reconnaissance, l'exploration et l'évaluation des ressources naturelles des pays en voie de développement.

Les ouvrages présentés au concours doivent parvenir au secrétariat de l'Académie avant le 1^{er} mai 1985.

Questions posées
pour le concours de 1986

Première question. — On demande une œuvre d'imagination créatrice dans une lan-

Vragen gesteld
voor de wedstrijd van 1985

Eerste vraag. — Men vraagt een studie over illegale trafieken in Centraal-Afrika van 1880 tot wereldoorlog I.

2de vraag. — Men vraagt een sociologische studie over de vrouwen die een onafhankelijk beroep uitoefenen in een Overzees land. Deze studie zal zowel gesteund zijn op een onderzoek ter plaatse als op een zo uitgebreid mogelijk vergelijkende bibliografie.

3de vraag. — Men vraagt opzoeken over de parasieten of hun vectoren, toepas- selijk op tropische ziekten.

4de vraag. — Er wordt een studie gevraagd van morfologische indikatoren van groei en voortplanting bij vissen levend in ekwatoriale klimaatsomstandigheden, zonder sterke sei- zoenschommelingen.

5de vraag. — Men vraagt een studie over de samenstelling van verschillende laterieten en over de mogelijkheid van hun toepassing als weg- en bouwmateriaal.

6de vraag. — Men vraagt een studie over de teledetectie ("remote-sensing"), toegepast op de verkenning, opzoeking en evaluatie van de natuurlijke rijkdommen der ontwikkelingslanden.

De voor de wedstrijd ingediende werken moeten op de secretarie van de Academie toekomen vóór 1 mei 1985.

Vragen gesteld
voor de wedstrijd van 1986

Eerste vraag. — Men vraagt een kreatief verbeeldingswerk in een taal van Centraal-

gue d'Afrique centrale avec traduction en français ou en néerlandais. La traduction peut être établie par l'auteur ou par une autre personne.

2e question. — On demande une étude sur l'État Indépendant du Congo : lumières nouvelles sur la Campagne arabe.

3e question. — On demande une étude sur la géomorphologie des régions tropicales humides.

4e question. — On demande une étude sur l'application des méthodes enzymologiques ou immunologiques à la taxonomie de groupes botaniques ou zoologiques représentés Outre-Mer.

5e question. — On demande une étude des différents aspects de l'application de la technologie de l'énergie solaire aux pays en voie de développement.

6e question. — On demande une contribution à la recherche d'énergie géothermique dans un pays en voie de développement.

*
* *

Les ouvrages présentés au concours doivent parvenir au secrétariat de l'Académie avant le 1^{er} mai 1986.

Prix Egide Devroey

Le prix Egide Devroey a été constitué en témoignage de reconnaissance au Secrétaire perpétuel, M. E.-J. Devroey qui, pendant près d'un quart de siècle, a servi l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer.

Ce prix, d'un montant de 70 000 F, sera attribué trois fois successivement, en 1975, 1980 et 1985. Il est destiné à récompenser l'auteur d'un mémoire inédit ou publié depuis moins de 3 ans, rédigé en français ou en

Afrika met Franse of Nederlandse vertaling. De vertaling mag door de auteur of door een ander persoon gedaan worden.

2de vraag. — Men vraagt een studie over de Onafhankelijke Kongostaat : nieuw licht op de Arabische veldtocht.

3de vraag. — Men vraagt een studie over de geomorfologie van de vochtige tropische streken.

4de vraag. — Men vraagt een studie over de toepassing van de enzymologische of immunologische methoden op de taxonomie van plant- of dierkundige groepen die Overzee voorkomen.

5de vraag. — Men vraagt een studie van de verschillende aspecten van de toepassing van de technologie van de zonne-energie op ontwikkelingslanden.

6de vraag. — Men vraagt een bijdrage tot het onderzoek naar geothermische energie in een ontwikkelingsland.

*
* *

De voor de wedstrijd ingediende werken moeten op de secretarie van de Academie toekomen vóór 1 mei 1986.

Prijs Egide Devroey

De prijs Egide Devroey is ingesteld als blijk van dankbaarheid aan de Vaste Secretaris, de H. E.-J. Devroey, die gedurende haast een kwart eeuw de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen gediend heeft.

Deze prijs, ten bedrage van 70 000 F, zal drie achtereenvolgende keren in 1975, 1980 en 1985 toegekend worden. Hij is bedoeld om de auteur te belonen van een in het Nederlands of Frans opgestelde, sinds min-

néerlandais sur une question susceptible de contribuer au progrès de la connaissance scientifique du tiers monde.

Il est réservé soit à des personnalités belges, soit à des personnalités de nationalité étrangère régulièrement attachées depuis au moins cinq ans à un établissement belge de haut enseignement ou de recherche.

En 1975, il couronnera un mémoire relatif à une des disciplines de la Classe des Sciences morales et politiques, en 1980, un mémoire relatif à une des disciplines de la Classe des Sciences naturelles et médicales et en 1985, un mémoire relatif à une des disciplines de la Classe des Sciences techniques.

Les mémoires présentés devront parvenir au Secrétariat de l'Académie en trois exemplaires respectivement avant le 1^{er} mars 1975, 1980 et 1985.

Pour chaque mémoire présenté, la Classe déclarée compétente désignera trois membres qui déposeront leur rapport le 1^{er} mai afin de permettre à la Classe de désigner le lauréat à la séance de mai. Cette désignation résultera d'un vote au scrutin secret à la majorité absolue des membres de la Classe. Si aucun candidat n'obtient une telle majorité après trois tours de scrutin, il sera procédé à un dernier tour, la majorité relative étant dès lors reconnue comme suffisante pour que l'octroi du prix soit régulier.

Le prix ne pourra pas être divisé.

L'auteur de l'ouvrage couronné prendra le titre de «Lauréat du prix Egide Devroey».

L'Académie pourra envisager la publication du mémoire couronné et non encore imprimé.

der dan 3 jaar uitgegeven of onuitgegeven verhandeling over een vraagstuk dat kan bijdragen tot de wetenschappelijke kennis van de derde wereld.

Hij is voorbehouden aan Belgische personnaliteiten of aan buitenlandse, die ten minste reeds vijf jaren gehecht zijn aan een Belgische instelling voor hoger onderwijs of voor navorsing.

In 1975 zal hij een verhandeling bekronen betreffende een der wetenschapstakken van de Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen, in 1980, een verhandeling betreffende een der wetenschapstakken van de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen, in 1985 een verhandeling betreffende een der wetenschapstakken van de Klasse voor Technische Wetenschappen.

De voorgelegde verhandelingen dienen op de Secretarie der Academie toe te komen, in drie exemplaren en respectievelijk vóór 1 maart 1975, 1980 en 1985.

Voor elke ingediende verhandeling zal de bevoegdverklaarde Klasse drie leden aanwijzen die hun verslag voor 1 mei zullen voorleggen, ten einde aan de Klasse toe te laten de laureaat aan te duiden in haar zitting van mei. Dit zal gebeuren door geheime stemming en met volstrekte meerderheid van de leden der Klasse. Indien geen enkele kandidaat deze meerderheid na drie beurten bereikt, zal een laatste stemming plaats hebben, waarbij een relatieve meerderheid als voldoende zal beschouwd worden voor het regelmatig toekennen van de prijs.

De prijs zal niet mogen verdeeld worden.

De laureaat van het bekroonde werk zal de titel dragen : „Laureaat van de prijs Egide Devroey”.

De Academie zal het bekroonde werk, indien dat nog niet gedrukt werd, kunnen publiceren.

Fonds Lucien Cahen

Texte arrêté par la Commission administrative en sa séance du 4 juillet 1984 et amendé en sa séance du 10 octobre 1984

1. En vue d'entretenir le souvenir de Lucien Cahen et de son œuvre dans le domaine de la géologie de l'Outre-Mer, l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer crée en son sein un Fonds Lucien Cahen.

2. Le Fonds est constitué par un capital initial représenté par les libéralités faites à cette fin à l'Académie.

Il sera augmenté des intérêts que rapportera son capital, ainsi que des dons et legs éventuels faits à l'Académie en vue de l'accroissement dudit Fonds.

3. Le Fonds est géré par la Commission administrative de l'Académie qui en tient une comptabilité distincte.

4. Le Fonds est constitué en vue de récompenser par un prix dit Prix Lucien Cahen, l'auteur d'un mémoire de haute valeur scientifique, inédit ou publié depuis moins de 3 ans, rédigé en français, en néerlandais ou en anglais, sur un sujet relevant des sciences géologiques Outre-Mer.

5. Le prix est réservé soit à des personnalités belges, soit à des personnalités de nationalité étrangère régulièrement attachées depuis au moins cinq ans à un établissement belge de haut enseignement ou de recherche.

6. Le montant du prix est actuellement fixé à 100 000 FB.

Il sera attribué tous les trois ans et pour la première fois en 1987.

Lucien Cahen Fonds

Tekst vastgesteld door de Bestuurscommissie tijdens haar zitting van 4 juli 1984 en aangevuld tijdens haar zitting van 10 oktober 1984

1. Om de herinnering levendig te houden aan Lucien Cahen en zijn werk op het gebied van de overzeese aardkunde, richt de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen in haar schoot een Lucien Cahen Fonds op.

2. Het Fonds is samengesteld uit een beginkapitaal dat bestaat uit giften die voor dit doel aan de Academie geschenken werden.

Het zal verhoogd worden met de interessenten die het kapitaal zal opbrengen, alsook met de eventuele schenkingen en legaten aan de Academie om het Fonds te vergroten.

3. Het Fonds wordt beheerd door de Bestuurscommissie van de Academie die er een aparte boekhouding van houdt.

4. Het Fonds wordt opgericht om met een prijs genaamd Lucien Cahen Prijs een auteur te belonen van een verhandeling van hoge wetenschappelijke waarde, die onuitgegeven is of gepubliceerd sinds minder dan 3 jaar, opgesteld in het Nederlands, het Frans of het Engels, over een onderwerp in verband met de overzeese aardkundige wetenschappen.

5. De prijs wordt voorbehouden ofwel voor Belgische personaliteiten, ofwel voor personaliteiten van vreemde nationaliteit die regelmatig verbonden zijn sinds minstens vijf jaar aan een Belgische instelling van hoger onderwijs of van onderzoek.

6. De waarde van de prijs bedraagt tegenwoordig 100 000 BF.

Hij zal alle drie jaar toegekend worden en voor de eerste maal in 1987.

La Commission administrative pourra modifier tous les 10 ans et, pour la première fois en 1998, le montant du prix et sa périodicité.

7. Les mémoires présentés devront parvenir au secrétariat de l'Académie en trois exemplaires avant le 1^{er} février de l'année où le prix est attribué.

8. Le prix est attribué par la Classe des Sciences naturelles et médicales, sur proposition d'une Commission *ad hoc*.

Celle-ci est constituée de :

- a) Madame Lucien Cahen ;
- b) Le secrétaire perpétuel qui en assure le secrétariat ;
- c) Trois membres désignés par la Classe des Sciences naturelles et médicales, en sa séance tenue au mois de mars qui suit le dépôt des mémoires, parmi les membres titulaires, titulaires honoraires, associés et associés honoraires de l'Académie.

Toutefois, dans les cas où, au vu des sujets des mémoires déposés, la Classe estimerait opportun de consulter un autre spécialiste, un des trois membres prévus au c) pourra être désigné parmi les membres correspondants ou correspondants honoraires de l'Académie ou en dehors de celle-ci.

9. Le rapport de la Commission *ad hoc* est communiqué à la Classe des Sciences naturelles et médicales avant le 10 mai suivant la constitution de ladite Commission.

10. La Classe des Sciences naturelles et médicales désigne le lauréat en sa séance de mai. Cette désignation résultera d'un vote à main levée des membres titulaires, associés et correspondants de la Classe présents. Pour être désigné, un candidat devra obtenir la

De Bestuurscommissie kan alle tien jaar het bedrag en de periodiciteit van de prijs veranderen en dit voor de eerste maal in 1998.

7. De ingediende verhandelingen dienen in drie exemplaren op de Academie toe te komen vóór 1 februari van het jaar waarin de prijs toegekend wordt.

8. De prijs wordt uitgereikt door de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen op voorstel van een Commissie *ad hoc*.

Deze is als volgt samengesteld :

- a) Mevrouw Lucien Cahen ;
- b) De vaste secretaris, die er het secretariaat van waarneemt ;
- c) Drie leden aangeduid door de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen tijdens haar zitting die gehouden wordt in de maand maart die volgt op het neerleggen van de verhandelingen, gekozen uit de werkende, ereverkende, geassocieerde en eregeassocieerde leden van de Academie.

Nochtans, wanneer de Klasse zou oordelen, naargelang de ingediende verhandelingen, dat het nuttig zou zijn een ander specialist te raadplegen, dan kan één van de drie leden voorzien in c) aangeduid worden onder de corresponderende of erecorrespondende leden of buiten de Academie.

9. Het verslag van de Commissie *ad hoc* wordt meegedeeld aan de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen vóór de 10de mei die volgt op de samenstelling van deze Commissie.

10. De Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen duidt de laureaat aan tijdens haar zitting van mei. Deze aanduiding zal geschieden door stemming met opgeheven hand van de aanwezige titelvoerende, geassocieerde en corresponderende

majorité absolue des votes. Si aucun candidat n'obtient une telle majorité après trois tours de scrutin, le prix n'est pas attribué et le montant réservé à son octroi reste acquis au Fonds.

11. Le prix ne pourra être divisé.

12. L'auteur de l'ouvrage couronné prendra le titre de «Lauréat du Prix Lucien Cahen».

13. L'Académie pourra envisager la publication par ses soins du mémoire couronné et non encore imprimé.

14. Au cas où les avoirs du Fonds ne suffiraient plus à décerner un prix d'un montant appréciable, la Commission administrative pourra décider, soit de le réalimenter par un prélèvement sur le patrimoine de l'Académie, soit d'intégrer le solde du Fonds à son patrimoine.

Une éventuelle décision d'intégration du Fonds au patrimoine de l'Académie ne pourra toutefois être décidée moins de cinquante ans après sa création.

leden. Om aangeduid te worden dient een kandidaat de volstrekte meerderheid van de stemmen te bekomen. Indien geen enkel kandidaat deze meerderheid bekomt na drie achtereenvolgende stemmingen, wordt de prijs niet toegekend en wordt het bedrag dat voorzien werd voor deze toekenning bij het Fonds gevoegd.

11. De prijs zal niet kunnen gesplitst worden.

12. De auteur van het bekroonde werk zal de titel dragen van „Laureaat van de Lucien Cahen Prijs”.

13. De Academie kan de publikatie door haar zorgen van de bekroonde en nog niet gepubliceerde verhandeling overwegen.

14. In geval het vermogen van het Fonds niet meer voldoende zou zijn om een prijs van een merkelijke waarde toe te kennen, zal de Bestuurscommissie kunnen besluiten, ofwel van hem aan te vullen door een afhouding van het patrimonium van de Academie, ofwel van het saldo van het Fonds bij zijn patrimonium te integreren.

Een eventuele beslissing van integratie van het Fonds bij het patrimonium van de Academie kan echter niet beslist worden vóór vijftig jaar na zijn oprichting.

LISTE DES PRÉSIDENTS
ET SECRÉTAIRES PERPÉTUELS

LIJST VAN DE VOORZITTERS
EN VASTE SECRETARISSEN

1929-1985

Présidents / Voorzitters

| | | | |
|-----------|------------------------------|------|-------------------------------|
| 1929-1930 | Pierre NOLF (†) | 1958 | Marcel LEGRAYE (†) |
| 1931 | Marcel DEHALU (†) | 1959 | Arthur WAUTERS (†) |
| 1932 | Léon DUPRIEZ (†) | 1960 | Marcel VAN DEN ABEEL (†) |
| 1933 | Jérôme RODHAIN (†) | 1961 | Eugène MERTENS DE WILMARS (†) |
| 1934 | Paul FONTAINAS (†) | 1962 | Léon GUÉBELS (†) |
| 1935 | Albrecht GOHR (†) | 1963 | Walter ROBYNS |
| 1936 | Paul FOURMARIER (†) | 1964 | Ferdinand CAMPUS (†) |
| 1937 | Gustave GILLON (†) | 1965 | Guy MALENGREAU |
| 1938 | Henri CARTON DE TOURNAI (†) | 1966 | Jacques LEPERSONNE |
| 1939 | Pol GÉRARD (†) | 1967 | Léon TISON (†) |
| 1940 | Jean MAURY (†) | 1968 | Natal DE CLEENE (†) |
| 1941 | Antoine SOHIER (†) | 1969 | Joseph VAN RIEL |
| 1942 | Albert DUBOIS (†) | 1970 | Pierre EVRARD |
| 1943 | Georges MOULAERT (†) | 1971 | Marcel WALRAET (†) |
| 1944 | Félicien CATTIER (†) | 1972 | Joseph OPSOMER |
| 1945 | Léopold FRATEUR (†) | 1973 | Franz BULTOT |
| 1946 | Marcel DEHALU (†) | 1974 | Marcel STORME |
| 1947 | Albert DE VLEESCHAUWER (†) | 1975 | Jean LEBRUN |
| 1948 | Maurice ROBERT (†) | 1976 | Jean CHARLIER |
| 1949 | Karel BOLLENGIER (†) | 1977 | Jean-Paul HARROY |
| 1950 | A. MOELLER DE LADDERSOUS (†) | 1978 | Raymond VANBREUSEGHEM |
| 1951 | Paul FOURMARIER (†) | 1979 | Edward CUYPERS |
| 1952 | Marcel VAN DE PUTTE (†) | 1980 | Jean STENGERS |
| 1953 | Joseph VAN WING (†) | 1981 | Jean-Jacques SYMOENS |
| 1954 | Jérôme RODHAIN (†) | 1982 | Paul FIERENS |
| 1955 | Georges MOULAERT (†) | 1983 | André HUYBRECHTS |
| 1956 | Octave LOUWERS (†) | 1984 | Paul RAUCQ |
| 1957 | Pol GÉRARD (†) | 1985 | André VAN HAUTE |

Secrétaires perpétuels * / Vaste secretarissen *

| |
|--|
| Théophile SIMAR (1929-1930) |
| Edouard DE JONGHE (1930-1950) |
| Egide DEVROEY (1950-1969) |
| Pierre STANER (1970-1976), honoraire (1.1.1977) |
| Frans EVENS (1977-1980) |
| Raymond VANBREUSEGHEM (suppl. 1980-1981), honoraire (9.V.1981) |
| Jean-Jacques SYMOENS (1981-) |

* Ils portèrent le titre de secrétaire général jusqu'en 1954.

* Zij droegen de titel van secretaris-generaal tot 1954.

ANNUAIRE 1985

Président pour 1985 : M. VAN HAUTE, André, professeur ordinaire à la „Katholieke Universiteit Leuven”, Waversebaan 279, 3030 Heverlee.

Secrétaire perpétuel : M. SYMOENS, Jean-Jacques, professeur à la «Vrije Universiteit Brussel» et à l'Université de l'État à Mons, rue St-Quentin 69, 1040 Bruxelles. Tél. pr. (02)230.85.33 ; bur. Acad. (02)538.02.11 et 538.47.72 ; Univ. (02)641.34.13 et 641.34.21.

SECRÉTARIAT

Le Secrétariat de l'Académie est établi : rue Defacqz 1 boîte 3, 1050 Bruxelles. Tél. (02)538.02.11 et (02)538.47.72.

C.C.P. 000-0024401-54 de l'Académie, 1050 Bruxelles.

COMMISSION ADMINISTRATIVE

Président : M. VAN HAUTE, A.

Membres : MM. CUYPERS, E. ; DELHAL, J. ; GILLON, L. ; JACOBS, J. ; MORTELMANS, J. ; VANDERLINDEN, J.

Secrétaire : M. SYMOENS, J.-J.

COMMISSION DE LA BIOGRAPHIE BELGE D'OUTRE-MER

Président : M. ROBYNS, W.

Membres :

Représentants de la Classe des Sciences morales et politiques : M. STENGERS, J. ; R.P. STORME, M. ; M. LUWEL, M.

Représentants de la Classe des Sciences naturelles et médicales : MM. D'HOORE, J. ; ROBYNS, W. ; VANBREUSEGHEM, R.

Représentants de la Classe des Sciences techniques : MM. LEDERER, A. ; PRIGOGINE, A. ; STEENSTRA, B.

Secrétaire : M. SYMOENS, J.-J.

COMMISSION D'HISTOIRE

Président : M. STENGERS, J.

Membres : MM. DUCHESNE, A. ; EVERAERT, J. ; LEDERER, A. ; LUWEL, M. ; SALMON, P. ; STOLS, E. ; R.P. STORME, M. ; MM. VANDERLINDEN, J. ; VANDEWOUDE, E. ; VANSINA, J. ; VELLUT, J. ; VERHAEGEN, B.

Membre correspondant : R.P. BONTINCK, F.

Secrétaire : M. SYMOENS, J.-J.

JAARBOEK 1985

Voorzitter voor 1985 : De H. VAN HAUTE, André, gewoon hoogleraar aan de Katholieke Universiteit Leuven, Waversebaan 279, 3030 Heverlee.

Vast Secretaris : De H. SYMOENS, Jean-Jacques, hoogleraar aan de Vrije Universiteit Brussel en aan de „Université de l'État à Mons”, St.-Quentinstraat 69, 1040 Brussel. Tel. pr. (02)230.85.33 ; bur. Acad. (02)538.02.11 en 538.47.72 ; Univ. (02)641.34.13 en 641.34.21.

SECRETARIE

De Secretarie van de Academie is ondergebracht : Defacqzstraat 1 bus 3, 1050 Brussel. Tel. (02)538.02.11 en (02)538.47.72.

Postrekening 000-0024401-54 van de Academie, 1050 Brussel.

BESTUURSCOMMISSIE

Voorzitter : De H. VAN HAUTE, A.

Leden : De HH. CUYPERS, E. ; DELHAL, J. ; GILLON, L. ; JACOBS, J. ; MORTELMANS, J. ; VANDERLINDEN, J.

Secretaris : De H. SYMOENS, J.-J.

COMMISSIE VOOR DE BELGISCHE OVERZEESE BIOGRAFIE

Voorzitter : De H. ROBYNS, W.

Leden :

Vertegenwoordigers van de Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen : De H. STENGERS, J. ; E. P. STORME, M. ; de H. LUWEL, M.

Vertegenwoordigers van de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen : De HH. D'HOORE, J. ; ROBYNS, W. ; VANBREUSEGHEM, R.

Vertegenwoordigers van de Klasse voor Technische Wetenschappen : De HH. LEDERER, A. ; PRIGOGINE, A. ; STEENSTRA, B.

Secretaris : De H. SYMOENS, J.-J.

COMMISSIE VOOR GESCHIEDENIS

Voorzitter : De H. STENGERS, J.

Leden : De HH. DUCHESNE, A. ; EVERAERT, J. ; LEDERER, A. ; LUWEL, M. ; SALMON, P. ; STOLS, E. ; E.P. STORME, M. ; de HH. VANDERLINDEN, J. ; VANDEWOUDE, E. ; VANSINA, J. ; VELLUT, J. ; VERHAEGEN, B.

Corresponderend lid : E.P. BONTINCK, F.

Secretaris : De H. SYMOENS, J.-J.

Liste des membres
titulaires, associés
et correspondants
de l'Académie *

CLASSE DES SCIENCES
MORALES
ET POLITIQUES

Lijst van de werkende,
geassocieerde en
corresponderende leden
van de Academie *

KLASSE VOOR MORELE
EN POLITIEKE
WETENSCHAPPEN

Directeur voor 1985: De H. JACOBS, John, dr in de letteren en wijsbegeerte, gew. hoogleraar Rijksuniversiteit Gent, Louizalaan 32 bus 9, 2000 Antwerpen.

Vice-Directeur pour 1985: R.P. DENIS, Jacques, professeur aux Fac. Univ. N.-D. de la Paix, rue de Bruxelles 61, 5000 Namur.

Membres titulaires honoraires

Erewerkende leden

DEVAUX, Victor (12 avril 1889), procureur général honoraire près la Cour d'Appel d'Elisabethville, professeur émérite de l'Université Catholique de Louvain, av. Emile Vandervelde 5, 1200 Bruxelles. Tél. (02)770.71.02 (8 oct. 1945/22 juill. 1975).

DUCHESNE, Albert (30 mai 1917), dr en philos. et lettres, conserv. h^e Musée roy. de l'Armée, secrét. gén. h^e Commiss. intern. d'hist. militaire, rue A. et M.-L. Servais-Kinet 41, 1200 Bruxelles. Tél. pr. (02)733.54.52 (10 sept. 1968/21 sept. 1984).

GRÉVISSE, Fernand E. (21 juillet 1909), commissaire de district honoraire du Congo belge, rue du Maupassage 1, 6723 Habay-la-Vieille. Tél. (063)42.23.01 (6 oct. 1947/25 mai 1977).

HARROY, Jean-Paul J. E. (4 mai 1909), ingénieur commercial, résident général honoraire du Ruanda-Urundi, professeur émérite de l'Université Libre de Bruxelles, avenue des Scarabées 9, 1050 Bruxelles. Tél. (02)649.87.70 (25 juill. 1956/10 oct. 1979).

* La première date mentionnée à côté du nom est celle de la naissance, la seconde concerne la nomination en qualité de membre titulaire, associé ou correspondant de l'Académie. Pour les membres associés, la date en caractères *italiques* est celle de la nomination en qualité de membre correspondant ; pour les membres titulaires, celle de la première nomination à l'Académie ; la promotion à l'honorariat est indiquée en gras.

* De eerste naast de naam vermelde datum is die van de geboorte, de tweede datum betreft de benoeming tot werkend, geassocieerd of correspondend lid van de Academie. Voor de geassocieerde leden is de *cursief*gedrukte datum deze van de benoeming tot corresponderend lid ; voor de werkende leden, deze van de eerste benoeming bij de Academie : de bevordering tot het erelidmaatschap wordt in het vet aangeduid.

MAESEN, Albert A. L. (2 maart 1915), doctor in de kunstgeschiedenis en de oudheidkunde, conservator aan het Kon. Museum voor Midden-Afrika, Kapitein Piretlaan 29, 1150 Brussel. Tel. pr. (02)770.75.49 ; bur. (02)767.54.01 (18 februari 1964/29 april 1983).

MALENGREAU, Guy (19 mai 1911), doct. en droit et en sciences historiques, professeur émérite de l'Université Catholique de Louvain, av. des Mésanges 9, 5890 Bonlez. Tél. pr. (010)68.90.32 (8 oct. 1946/10 oct. 1979).

RUBBENS, Antoine E. V. M. (6 september 1909), emeritus hoogleraar Kath. Univ. Leuven, Vrijwilligerslaan 243 bus 13, 1150 Brussel. Tel. (02)771.70.04 (6 okt. 1947/22 jan. 1979).

VAN DER STRAETEN, P. Edgar J. (6 juin 1894), vice-gouvern. hon. de la Sté gén. de Belg., prés. hon. Union Minière, de la Sibeka et de Finoutremer, av. J. et P. Carsoel 87 bte 38, 1180 Bruxelles. Tél. pr. (02)375.42.29 (8 oct. 1945/19 juin 1973).

VANSINA, Jan M. J. (14 september 1929), dr geschied., prof. University of Wisconsin. 2810 Ridge Road, Madison, Wis. 53705 (U.S.A.) (27 aug. 1958/1 juli 1976).

| Membres titulaires | Werkende leden |
|--|----------------|
| BAECK, Louis (3 juni 1928), dr econom. wetensch., master of arts (Berkeley, U.S.A.), hoogl. Kath. Univ. Leuven, voorz. Interfakult. Raad voor Ontwikkelingssamenwerking en van Centrum voor Ontwikkelingsplanning, Jachtlaan 13, 3030 Heverlee. Tel. pr. (016)22.86.61 ; bur. (016)28.31.47 (3 sept. 1969/15 okt. 1980). | . |

COPPIETERS, Emmanuel (1 januari 1925), dr econ., dr juris, M. Sc. (Econ.), gew. hoogl. Univ. Antwerpen (RUCA), ere-docent K.M.S., dir.-gen. Kon. Inst. Intern. Betrekk., ere-res. Lt-Kol., Kroonlaan 88, 1050 Brussel. Tel. pr. (050)82.28.88 ; bur. (02)648.20.00 (26 aug. 1963/30 maart 1977).

COUPEZ, André J. Cl. (5 octobre 1922), dr en philos. et lettres, Musée royal de l'Afr. centr. (Tervuren), U.L.B., av. des Hospices 182, 1180 Bruxelles. Tél. pr. (02)374.35.19 ; bur. (02)767.54.01 (16 sept. 1965/13 nov. 1979).

DENIS, Jacques G. L. (6 juin 1922), membre de la Cie de Jésus, dr en géographie, professeur aux Fac. Univ. N.-D. de la Paix, rue de Bruxelles 61, 5000 Namur. Tél. (081)22.90.61 (9 avril 1968/9 mai 1978).

D'HERTEFELT, Marcel (23 april 1928), lic. wijsb. en lett., dr ekw. op publ., hoofd Afd. Soc. Antropologie en Etnogesch. Kon. Mus. Midden-Afrika, docent «Univ. de Liège», buiteng. doc. K.U.L., stwg op Brussel 66 bus 5, 1980 Tervuren. Tel. pr. (02)767.70.08 ; bur. (02)767.54.01 (3 aug. 1978/15 okt. 1980).

GÉRARD, Albert S. J. (12 juillet 1920), dr en philos. et lettres, agr. enseign. sup., prof. ord. Univ. Liège, rue Louvrex 51 bte 023, 4000 Liège. Tél. pr. (041)23.05.07 ; bur. (041)42.00.80, ext. 370 (9 avril 1968/8 déc. 1981).

HUYBRECHTS, André H. A. C. (7 september 1927), dr ec. wet., dr rechten, hoofdadministr. Econ. Europ. Gemeensch., prof. ICHEC, hoofdredact. *Reflets et Perspectives de la Vie économique*, Hertogweg 41, 1970 Wezembeek-Oppem. Tel. pr. (02)767.65.26 ; bur. (02)235.14.28 (1 sept. 1971/30 maart 1977).

JACOBS, John E. J. A. (3 novembre 1924), doctor in de letteren en wijsbegeerde, geaggregeerde hoger onderwijs, gewoon hoogleraar Rijksuniversiteit Gent, Louizalaan 32 bus 9, 2000 Antwerpen. Tel. pr. (03)232.49.25 ; bur. (091)23.38.21, post 2295 (2 sept. 1970/11 sept. 1974).

LAMY, Emile M. M. J. (5 janvier 1921), dr en droit, prof. honor. de l'Univ. nat. du Zaïre, conseiller techn. à la Cour Suprême de Justice (Zaïre), maître de confér. Université de Liège, avenue du Monceau 20, 4050 Méry-Esneux. Tél. (041)88.26.67 (6 mai 1969/19 mars 1985).

LUWEL, Marcel A. A. (2 novembre 1921), doctor in de wijsbegeerde en letteren, conservator Koninklijk Museum voor Midden-Afrika, Tervurenlaan 267 bus 7, 1150 Brussel. Tel. pr. (02)771.84.74 ; bur. (02)767.54.01 (2 sept. 1970/30 maart 1977).

PAUWELS, Johan M. E. E. (11 augustus 1937), dr rechten, geaggreg. hoger onderwijs, lic. pol. en soc. wetensch., M.C.L. (Columbia Univ.), gewoon hoogl. Kath. Univ. Leuven, decaan Facult. Rechtsgeleerdh., Huttelaan 32, 3030 Heverlee (Leuven). Tel. (016)23.32.15 ; bur. (091)25.75.71 (30 maart 1977/27 sept. 1984).

SALMON, Pierre M. Ch. (30 novembre 1926), docteur en philosophie et lettres, agrégé enseign. moyen du degré supérieur, prof. à l'Université Libre de Bruxelles, rue du Charme 17, 1190 Bruxelles. Tél. pr. (02)344.28.80 ; bur. (02)649.00.30, ext. 3373 ; à partir d'août 1985 : 642.33.73 (9 mars 1977).

SOHIER, Jean E. F. A. (4 juin 1921), licencié en sciences politiques, vice-président Trib. de 1^{re} Instance de Liège, rue des Tilleuls 42, Houssonloge, 4070 Aywaille. Tél. (086)43.32.72 (25 juillet 1956/1^{er} sept. 1971).

STENGERS, Jean (13 juin 1922), docteur en philosophie et lettres, prof. à l'Univ. Libre de Bruxelles, av. de la Couronne 91, 1050 Bruxelles. Tél. pr. (02)647.91.83 ; bur. (02)649.00.30, ext. 3803 et 3807 ; à partir du 5 août 1985 : (02)642.38.03 et 642.38.07 (13 février 1952/24 mars 1965).

STOLS, Eddy O. G. (19 oktober 1938), dr wijsbeg. en letteren, lic. moderne geschied., docent Kath. Univ. Leuven, Toverbergstraat 3 bus 10, 3008 Veltem-Beisem. Tel. pr. (016)48.98.32 ; bur. (016)23.88.51 (30 maart 1977/13 maart 1985).

STORME, Marcel B. (20 juli 1921), missionaris van de Congreg. van Scheut, dr in de missiologie, Koningsstraat 16, 8810 Rumbeke. Tel. (051)20.94.41 (*19 maart 1959/12 maart 1970*).

VANDERLINDEN, Jacques P. M. (9 juillet 1932), docteur en droit, agr. ens. sup., prof. ordinaire à l'Univ. Libre de Bruxelles, avenue de l'Arbalète 46, 1170 Bruxelles. Tél. pr. (02)673.49.62 ; bur. (02)649.00.30, ext. 3611 et 3443 ; à partir du 5 août 1985 : (02)642.36.11 et 642.36.13 (*1^{er} sept. 1971/9 mars 1977*).

Membres associés honoraires

Eregeassocieerde leden

BAPTIST, Albertus M. G. (12 september 1907), landbouwkundig ingenieur, doctor of philosophy, erector, professor emeritus Rijksuniversiteit Gent, Patijnjestraat 61, 9000 Gent. Tel. pr. (091)22.48.28 (2 sept. 1970/**6 juli 1979**).

DORSINFANG-SMET, Annie (16 juillet 1911), dr philos. et lettres, lic. hist. de l'art et arch., direct. de rech. Inst. de Sociologie de l'Univ. Libre de Brux., prof. hon. Univ. Libre de Brux., av. Orban 9 bte 9, 1150 Bruxelles. Tél. pr. (02)771.93.68 (13 mars 1972/**3 oct. 1979**).

DRACHOUSSOFF, Vladimir (6 juin 1917), ingénieur agronome, directeur de bureau d'étude, rue Gén. MacArthur 48, 1180 Bruxelles. Tél. (02)343.71.52 (25 sept. 1972/**1^{er} févr. 1985**).

GANSHOF VAN DER MEERSCH, Walter J. (vicomte) (18 mai 1900), dr en droit, proc. gén. émér. Cour de Cass., juge Cour europ. Droits de l'homme, prof. émér. de l'Univ. Libre de Brux., prof. Fac. intern. droit comp. (Strasbourg), av. Jeanne 33 bte 11, 1050 Bruxelles. Tél. (02)647.29.14 (1^{er} mars 1967/**3 oct. 1979**).

PÉTILLON, Léon A. M. (22 mai 1903), docteur en droit, gouverneur général honoraire du Congo belge et du Ruanda-Urundi, square Goldschmidt 33, 1050 Bruxelles. Tél. (02)647.69.68 (25 juillet 1956/**17 juin 1976**).

SPAÉ, Jozef J. (25 novembre 1913), pater, dr orientalism, gewezen secretaris-generaal SODEPAX (Geneva), Dennenstraat 8, 3031 Oud-Heverlee. Tel. (016)22.93.16 (2 sept. 1970/**28 april 1983**).

VAN BILSEN, Anton A. J. (13 juni 1913), gewoon hoogleraar Rijksuniversiteit Gent, Mooi Loverlaan 1a, 1950 Kraainem. Tel. (02)731.28.66 (2 aug. 1972/**14 okt. 1980**).

WIGNY, Pierre L. J. J. (baron) (18 avril 1905), dr en droit, lic. sc. pol. et soc., agr. dr intern., dr sc. jur. Harvard, membre Acad. roy. Belg. et Acad. Sc. Outre-Mer (Paris), prof. émér. Fac. univ. N.-D. Paix (Namur), av. Louise 98 bte 11, 1050 Bruxelles. Tél. (02)513.35.69 (5 sept. 1957/**17 juin 1976**).

Membres associés

Geassocieerde leden

BEGUIN, Hubert (26 juillet 1932), docteur en sciences géographiques, lic. en sc. économ. et financ., agrégé de l'enseign. supér., prof. Univ. Catholique de Louvain, av. de l'Observatoire 10, 4000 Liège. Tél. (041)52.91.35 (15 oct. 1980).

BEZY, Fernand (1 mars 1922), dr en droit et en sc. économ., prof. ordin. Univ. Cath. Louvain, prés. de l'Institut des Pays en voie de Développem., rue de l'Élevage 28, 1340 Ottignies. Tél. (010)41.07.55 (3 sept. 1969).

BOELENS-BOUVIER, Paule (23 décembre 1931), dr en sc. pol. et administr., prof. Fac. Sc. pol., soc. et écon. Univ. Libre de Bruxelles, Chemin des Oiseleurs 105, 1180 Bruxelles. Tél. (02)375.33.95 (15 oct. 1980).

DELEU, Jozef (17 novembre 1925), doctor lett. en wijsbeg., geaggreg. hoger onderwijs, gew. hoogleraar Rijksuniv. Gent, Heidelaan 14, 9720 De Pinte. Tel. pr. (091)82.53.20 ; bur. (091)25.75.71, post 4570 (13 okt. 1980).

ENGELBORGH-S-BERTELS, Marthe (28 février 1928), lic. en sc. polit. et dipl., dir. du Centre d'Étude des Pays de l'Est, Secr. gén. de l'Institut de Sociologie (Univ. Libre de Brux.), av. de l'Université 67, 1050 Bruxelles. Tél. pr. (02)647.02.63 ; bur. (02)649.20.08 ; à partir du 5 août 1985 : (02)642.21.11 (11 juill. 1984).

EVERAERT, John G. (29 maart 1936), doctor in de geschiedenis, docent Rijks-univ. Gent (kol. en overzeese geschiedenis), Vogelenzang 21, 9620 Zottegem-Grotenberge. Tel. (091)60.13.72 (13 okt. 1980).

HOUYOUX, Joseph S. P. (26 avril 1938), dr en sociologie et lic. en criminologie, prof. et secr. acad. à l'Institut Cathol. des Hautes Études comm. (ICHEC), allée de la Peupleraie 17, 1300 Wavre. Tél. pr. (010)22.21.17 (31 mars 1982).

NENQUIN, Jacques A. E. (20 december 1925), dr kunstgeschiedenis en oudheid-kunde, Master of Arts (Univ. Cambridge, G.-B.), Ph. D. (Cambridge), docent Rijksuniv. Gent, Francisco Ferrerlaan 114, 9000 Gent. Tel. pr. (091)26.23.11 ; bur. (091)25.75.71 (11 mei 1982).

PLASSCHAERT, Sylvain R. F. (13 mei 1929), dr rechten en econ. wetensch., geassoc. hoogleraar en voorzitter Depart. econom. wetensch. UFSIA, Heliotropenlaan 14, 1030 Brussel. Tel. pr. (02)241.40.89 ; bur. (03)231.66.60 (3 aug. 1978).

REZSOHAZY, Rudolf (3 janvier 1929), dr en philos. et lettres (histoire), prof. ordin. Univ. Catholique de Louvain, rue Demaret 39, 1350 Limal. Tél. pr. (010)41.77.93 ; bur. (010)43.42.16 et 43.45.99 (13 mai 1975).

RYCKMANS, Jacques (comte) (22 octobre 1924), dr en philologie et histoire orientales, prof. Univ. Catholique de Louvain, Biest 2, 3042 Lovenjoel-Bierbeek. Tél. pr. (016)46.00.09 ; bur. (010)43.49.58 (26 sept. 1978).

STENMANS, Alain J. M. (23 juin 1923), dr en droit; secr. gén. Serv. Prem. Min. Progr. Politique scientifique, Place de Jamblinne de Meux 40, 1040 Bruxelles. Tél. pr. (02)735.79.70 ; bur. (02)230.38.41 (4 févr. 1954/3 mars 1962).

VANDEN BERGHE, Louis C. S. (24 decembre 1923), dr kunstgeschiedenis en oudheidkunde, gew. hoogleraar Rijksuniv. Gent, Seminarie voor Archeologie v. Nabije Oosten, Blandijnberg 2, 9000 Gent. Tel. bur. (091)25.75.71, post 4608 (3 aug. 1978).

VAN DER DUSSEN DE KESTERGAT, Jean-Marie (8 avril 1922), journaliste, steenweg naar Kester 16, 1670 Pepingen. Tél. pr. (02)532.46.89 (31 mars 1982).

VANDEWOUDE, Emile (21 juni 1923), doctor wijsbegeerte en letteren, afdelingshoofd Alg. Rijksarchief Brussel, Dereymaeckerlaan 20, 1980 Tervuren. Tel. (02)767.68.47 (2 sept. 1970).

VERHAEGEN, Benoît J. J. (8 januari 1929), dr rechten, dr econ. wetensch., prof. „Université nationale du Zaïre”, campus Kisangani, directeur CRIDE, (B.P. 1472, Kisangani), direct. CEDAF, Napelsstraat 15, 1050 Brussel. Tel. pr. (02)511.46.80 (18 sept. 1970).

VERHASSELT, Yola (14 augustus 1937), dr in de wetenschappen, gew. hoogleraar Vrije Universiteit Brussel (menselijke aardrijkskunde), Perkhoevelaan 19, 2610 Wilrijk. Tel. bur. (02)641.33.81 en 641.33.82 (21 maart 1984).

VERHELST, Thierry (20 september 1942), dr in de rechten, Master of Comparative Law, Projectendienst Broederlijk Delen v.z.w., Vinkstraat 62, 1170 Brussel. Tel. pr. (02)673.62.09 ; bur. (02)218.64.60 (21 maart 1984).

YAKEMTCHOUK, Romain (23 septembre 1925), dr sciences polit. et diplomat., prof. Univ. Catholique Louvain, av. Hanne 5, 5860 Chastre-Villeroux-Blanmont. Tél. pr. (010)65.67.40 ; bur. (010)43.21.11 (3 sept. 1969/2 avril 1973).

Membres correspondants honoraires

Erecorrespondende leden

BRUNSCHWIG, Henri A. (2 juin 1904), agrégé en histoire et en géographie, lic. en droit, dr ès lettres, direct. à l'École des Hautes Études en Sciences sociales (France), 30, Cours Marigny, F-94300 Vincennes (France). Tél. (1)328.48.80 ; à partir du 25 octobre 1985 : (1)43.28.48.80 (25 sept. 1972/18 janv. 1979).

COMHAIRE, Jean (29 juin 1913), ancien professeur d'anthropologie sociale en Amérique et en Afrique, ancien fonctionnaire international, rue des Deux-Églises 110, 1040 Bruxelles (13 nov. 1979/18 mai 1983).

DE VRIES, Egbert (29 januari 1901), gewezen rector van het Internationaal Instituut voor Sociale Studiën, Den Haag, professor emeritus in Public and International Affairs, Univ. of Pittsburgh, Pa., Deer Lake Park, Chalkhill, Fayette County, Pa. 15421 (U.S.A.) (26 aug. 1963/10 mei 1978).

HULSTAERT, Gustaaf Edw. (5 juli 1900), van de Congregatie der Missionarissen van het Heilig Hart, B.P. 276, Mbandaka (Zaire) (8 oktober 1945/10 mei 1978).

SENGHOR, Léopold S. (9 octobre 1906), homme de lettres, ancien président de la République du Sénégal, membre de l'Acad. Française, 1, square de Tocqueville, F-75017 Paris (France). Tél. pr. (1)267.34.74 ; à partir du 25 octobre 1985 : (1)42.67.34.74. — Au Sénégal : B.P. 5106, Dakar-Fann (Sénégal) (24 mars 1965/18 janv. 1979).

THEUWS, Jacques (15 november 1914), doctor in de wijsbegeerte en letteren, missionaris, hoogleraar emeritus, Prosperdreef 9, 3046 Vaalbeek. Tel. (016)23.55.98 (19 okt. 1979/28 april 1983).

Membres correspondants

Corresponderende leden

AKINOLA AGUDA, Timothy (10 juin 1923), dr en droit, LLM et Ph. D. en droit africain, juge à la Cour Suprême du Nigéria, directeur de l'«Institute of Advanced Legal Studies», c/o Nigerian Institute of Advanced Legal Studies, University of Lagos, Univ. P.O.B. 15, Lagos (Nigeria) (19 avril 1983).

ALLOTT, Antony (30 juin 1924), Head of Department of Law, c/o School of Oriental and African Studies, University of London, Malet Street, London WC1E 7HP (England) (19 oct. 1979).

BENNETT, Norman (31 octobre 1932), Professor of History, c/o History Department, Boston University, Boston, Ma. 02215 (U.S.A.) (19 octobre 1979).

BIEBUYCK, Daniel P. D. (1 oktober 1925), dr in filosofie en letteren, Department of Anthropology, Univ. of Delaware, 271, West Main Street, Newark, Del. (U.S.A.) (27 aug. 1958).

BONTINCK, Frans R. (16 augustus 1920), van de Congregatie van Scheut, doctor in de kerkelijke geschiedenis, gewoon hoogleraar aan de „Faculté de Théologie catholique de Kinshasa”, Scolasticat C.I.C.M., B.P. 215, Kinshasa XI (Zaire) (1 maart 1967).

CORNEVIN, Robert (26 août 1919), breveté de l'École nat. de la France d'Outre-Mer, dr ès lettres, adm. en chef de classe exceptionnelle des Affaires d'Outre-Mer franç., secrét. perpét. Acad. des Sciences d'Outre-Mer (France), prés. de l'ADELFI (Ass. des Écrivains de Langue française), 10, rue Vandrezanne, F-75013 Paris (France). Tél. pr. (1)589.86.47 et bur. (1)702.43.24 ; à partir du 25 octobre 1985 : pr. (1)45.89.86.47 ; bur. (1)47.20.87.93 (25 sept. 1972).

- FLACK, Michael (12 septembre 1920), Professor of International and Intercultural Affairs, River Park, 399 "O" Street, S.W. Washington, D.C. 20024 (U.S.A.). Tél. (202)484.8031 (19 oct. 1979).
- IRELE, Francis A. (22 mai 1936), Bachelor of arts, professeur d'Université, c/o University of Ibadan, Ibadan (Nigeria). Tél. 032/62550/1415 (3 août 1978).
- KANE, Mohamadou K. (5 février 1933), dr ès lettres, maître-assistant, c/o Université de Dakar, Faculté Lettres et Sc. hum., Dakar (Sénégal) (3 août 1978).
- LAVROFF, Dmitri (10 novembre 1934), président de l'Université de Bordeaux I, 351, Cours de la Libération, F-33405 Talence Cedex (France) (13 nov. 1979).
- LIHAU EBUA Libana la Molongo (29 septembre 1930), dr en droit, chercheur Institut de Recherche Scientifique du Zaïre, B.P. 794, Kinshasa XI (Zaïre). Tél. 31.013 (3 août 1978).
- MBAYE, Keba (5 août 1924), diplômé d'études supér. de droit privé et breveté de l'École nationale de la France d'Outre-Mer, juge à la Cour intern. de Justice, Palais de la Paix, 's-Gravenhage (Nederland) (20 mai 1981).
- MUDIMBE, Valentin Y. (8 décembre 1941), dr en philosophie et lettres, professeur d'Université, Haverford College, Haverford PA 19041 (U.S.A.) (3 août 1978).
- OLIVER, Roland A. (30 mars 1923), docteur en philosophie et lettres, professeur à la «School of Oriental and African Studies», University of London, London WC1E 7HP (England) (3 mars 1962).
- RAYMAEKERS, Paul E. J. (28 juillet 1930), dr en sc. commerc. et consulaires, prés. Bureau d'études pour un Développ. harmonisé (BEDH, Bruxelles), direct. Bureau d'Organis. des Programmes ruraux (BOPR), B.P. 130, Campus, Université nationale du Zaïre, Kinshasa XI (Zaïre) (13 mars 1972).
- ROCHER, Ludo (25 april 1926), dr in de rechten en in de wijsb. en lett., geaggreg. prof. Vrije Univ. Brussel, prof. of Sanskrit, chairman of the Department of South Asia Regional Studies, the University of Pennsylvania, Philadelphia, Pa. 19174 (U.S.A.) (16 sept. 1965/24 juli 1967).
- TÉVOÉDJRÈ, Albert (10 novembre 1929), dr ès sc. écon. et soc., secr. général de l'Association mondiale de Prospective sociale (A.M.P.S.), c/o UNITAR, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse). Tél. pr. (022)52.33.86 ; bur. (022)99.88.26 (20 mai 1981).

CLASSE DES SCIENCES
NATURELLES ET
MÉDICALES

KLASSE VOOR NATUUR- EN
GENEESKUNDIGE
WETENSCHAPPEN

Directeur pour 1985 : De H. VIS, Henri, prof. aan de Vrije Universiteit Brussel en de «Univ. Libre de Bruxelles», Middenhutlaan 40, 1640 St-Genesius-Rode.

Vice-Directeur pour 1985 : M. DELHAL, Jacques, chef de la Section de minéralogie et de pétrographie, Mus. r. Afr. centr., Clos Manuel 17, 1150 Bruxelles.

Membres titulaires honoraires

Erewerkende leden

BASILEWSKY, Pierre (21 août 1913), ir agronome et ir des eaux et forêts, chef Départ. Zool. du Musée royal de l'Afrique centrale (Tervuren), square de Léopoldville 17 bte 14, 1040 Bruxelles. Tél. pr. (02)648.79.96 ; bur. (02)767.54.01 (18 sept. 1970/**18 mai 1983**).

BERNARD, Etienne A. (26 mai 1917), lic. en sc. mathém. et en sc. actuarielles, ancien direct. Centre de Recherches de l'INEAC, ancien conseiller du Directeur du PNUD, météorologue honor. Inst. roy. Météor. de Belgique, av. Winston Churchill 253, 1180 Bruxelles (6 oct. 1947/**21 sept. 1984**).

BONÉ, Georges J. G. (17 avril 1914), dr en méd. et en sc. zool., prof. émér. de l'Univ. Cath. de Louvain, rue F. Martin 6, 1160 Bruxelles. Tél. pr. (02)660.63.59 ; bur. (02)762.34.00, ext. 7229 (15 janv. 1970/**18 mai 1983**).

D'HOORE, Jules L. M. (7 mei 1917), ingenieur scheikunde en landbouwindustrieën, dr landbouwwetensch., emer. hoogleraar Kath. Univ. Leuven, Schoonzichtlaan 94, 3009 Winksele (Herent). Tel. pr. (016)48.83.74 ; bur. (016)22.09.21 (6 dec. 1977/**20 juli 1984**).

DONIS, Camille A. V. J. (12 janvier 1917), ir agron., prof. émér. de la Faculté des Sciences agron. de l'État à Gembloux, av. Jeanne 35 bte 12, 1050 Bruxelles. Tél. pr. (02)647.63.42 (5 sept. 1957/**21 sept. 1984**).

FAIN, Alexandre M. A. J. (9 août 1912), dr en méd., prof. honor. de l'Inst. de Méd. trop. «Prince Léopold» (Anvers) et de l'Univ. Catholique de Louvain, membre titulaire Acad. roy. Méd. de Belgique, av. Lambeau 20, 1200 Bruxelles. Tél. (02)735.19.64 (4 févr. 1956/**3 avril 1980**).

GILLAIN, Jean A. J. (26 novembre 1902), dr en médecine vétérinaire, 1073, San Pablo Drive, Lake San Marcos, Californie 92069 (U.S.A.) (13 févr. 1952/**5 févr. 1963**).

HENDRICKX, Frédéric L. (13 février 1911), ingénieur agronome, lic. en sciences, prof. émér. de la Faculté des Sc. agron. de l'État à Gembloux, av. de la Forêt 8, 1050 Bruxelles. Tél. (02)673.51.03 (31 août 1959/**10 oct. 1979**).

JADIN, Jean B. J. Ch. (29 août 1906), dr en médecine, direct. de laboratoire honoraire, prof. honor. de l'Institut de Médecine tropicale «Prince Léopold», Rosier 16, 2000 Antwerpen. Tél. pr.(03)232.56.76 (21 janv. 1953/**17 juin 1976**).

JANSSENS, Pieter G. P. M. (18 juli 1910), dr in de genees-, heel- en verloskunde, „Sparrenkrans”, Vogelsanck 12, 2232 Schilde — 's-Gravenwezel. Tel. (03)353.16.90 (8 juli 1960/**6 mei 1969**).

LEBRUN, Jean P. (27 octobre 1906), dr en sciences, prof. émérite de l'Université Cath. de Louvain, rue de l'Abreuvoir 16, 1170 Bruxelles. Tél. (02)672.08.49 (5 sept. 1957/**31 janv. 1977**).

LEPEPERSONNE, Jacques (26 octobre 1909), ir-géol., chef de dép. honor. Dép. géol. et minéral. au Musée roy. de l'Afrique centrale, av. de la Joyeuse-Entrée 14 bte 5, 1040 Bruxelles. Tél. (02)231.08.16 (8 oct. 1946/**10 oct. 1979**).

OPSMER, Joseph E. L. A. M. Gh. (6 décembre 1907), ingénieur agronome, prof. émér. de l'Université Catholique de Louvain, avenue de l'Orée 22 bte 13, 1050 Bruxelles. Tél. pr. (02)649.77.97 (21 fevr. 1953/**17 juin 1976**).

ROBYNS, Walter (25 mei 1901), dr natuurwetenschappen, emeritus prof. Kath. Univ. Leuven, ere-dir. Nat. Plantent. België, lid Kon. Acad. voor Wet., Lett. en Sch. Kunsten van België, Residentie „Le Sagittaire”, Joseph Cuylitsstraat 1, 1180 Brussel. Tel. (02)344.54.43 (22 jan. 1930/**31 jan. 1975**).

TAVERNIER, René J. F. (26 augustus 1914), doctor in de wetenschappen (aard- en delfstofkunde), hoogleraar emer. Rijksuniversiteit Gent, Rijksbergstraat 99, 9000 Gent. Tel. pr. (091)22.26.80 ; bur. (091)22.57.15, post 2735 (2 sept. 1970/**29 april 1983**).

VANBREUSEGHEM, Raymond A. A. (21 décembre 1909), dr en méd., secr. perp. honor. Académie, prof. hon. de l'Univ. Libre de Bruxelles et de l'Institut de Méd. trop. «Prince Léopold» (Anvers), membre titulaire et vice-président de l'Acad. roy. de Médecine de Belgique, Clos du Parnasse 1 bte 6, 1040 Bruxelles. Tél. pr. (02)512.45.62 ; bur. (02)649.62.48 (21 août 1954/**10 oct. 1979**).

VAN RIEL, Joseph F. V. L. (19 octobre 1899), dr en méd., prof. hon. Univ. Libre Brux. et Inst. Méd. trop. «Prince Léopold» (Anvers), membre hon. de l'Acad. roy. de Médecine de Belgique, boulevard Louis Schmidt 80 bte 3, 1040 Bruxelles. Tél. (02)734.15.25 (6 oct. 1947/**3 mars 1975**).

Membres titulaires

Werkende leden

BEGHIN, Ivan D. P. (24 mars 1932), dr en médecine, master of science, médecin. c/o Institut de Médecine tropicale «Prince Léopold», Nationalestr. 155, 2000 Antwerpen. Tél. pr. (02)537.46.15 ; bur. (03)238.61.99 (*18 sept. 1970/21 oct. 1980*).

BENOIT, Pierre L. G. (21 oktober 1920), hoofd Afd. Invertebrata, Kon. Mus. Midden-Afrika, hoogl. Inst. Trop. Geneeskunde «Prins Leopold» (Antwerpen), corresp. Muséum nat. Hist. nat. (Paris), F. Peeterslaan 13, 1150 Brussel. Tel. pr. (02)731.46.37 ; bur. (02)767.54.01 (*16 sept. 1965/16 dec. 1977*).

BOUILLON, Jean (20 décembre 1926), dr en sciences, prof. ordinaire à l'Université Libre de Bruxelles, Wouterbos 28, 1630 Linkebeek. Tél. pr. (02)358.43.95 ; bur. (02)649.00.30, ext. 2262 et 2407 ; à partir du 5 août 1985 : (02)642.22.62 et 642.24.07 (*2 avril 1973/26 févr. 1985*).

DECELLE, Jean E. (29 juin 1925), ir agronome (groupe Eaux et Forêts), chef Section Entomol. et chef Départem. Zoologie ff. Musée roy. Afrique centr., maître confér. Fac. Sc. agron. de l'Univ. Cath. Louvain, drève de Nivelles 145 bte 15, 1150 Bruxelles. Tél. pr. (02)673.77.81 ; bur. (02)767.54.01, ext. 350 (*31 mars 1982/26 février 1985*).

DELHAL, Jacques M. J. (22 septembre 1928), dr en sciences géologiques et minéralogiques, chef Section de minéralogie et de pétrographie au Musée roy. de l'Afrique centrale, Clos Manuel 17, 1150 Bruxelles. Tél. pr. (02)770.70.76 ; bur. (02)767.54.01 (*2 avril 1973/21 oct. 1980*).

DE SMET, Marcel Ph. (10 augustus 1922), dr in de geneeskunde, chirurg, gewezen geneesheer-directeur (NILCO), Rodedreef 39, 2230 Schilde. Tel. (03)353.85.24 (*19 maart 1959/14 mei 1982*).

MORTELMANS, Jos M. H. (25 mei 1924), dr in de diergeneesk., prof. Instit. Trop. Geneesk. „Prins Léopold” (Antwerpen), buitengew. hoogl. Kath. Univ. Leuven, Beukenlaan 2, 2020 Antwerpen. Tel. pr. (03)827.16.64 ; bur. (03)238.58.80 (*10 sept. 1968/16 dec. 1977*).

PEETERS, Leo (6 mei 1920), lic. geologie en aardrijksk., geograff. hoger midd. onderw., dr in de wetenschappen, gew. hoogl. Vrije Univ. Brussel, hoogl. RUCA, Perkhovelaan 21, 2610 Wilrijk. Tel. bur. Brussel (02)641.33.83, Antwerpen (03)218.07.54 en 218.07.55 (*28 febr. 1972/16 dec. 1977*).

RAUCQ, Paul E. E. M. (24 mai 1920), dr en sc. géographiques, dr en sc. géolog. et minéral., géologue-conseil, rue Marie-Thérèse 37, 1040 Bruxelles. Tél. (02)230.96.13 (*8 juillet 1960/29 sept. 1978*).

REYNDERS, Marcel I. (24 mei 1926), landbouwk. ir (Waters en Bossen), dr in de landbouwk. wetensch., werkleider Onderzoekscentr. voor Bosbouw, Rijksuniv. Gent, Gistelsesteenweg 91, 8400 Oostende. Tel. pr. (059)50.59.75 ; bur. (091)52.21.13 (*14 mei 1982/15 fevr. 1985*).

SEMAL, Jean (8 mai 1928), ir agronome, dr en sc. agronom., prof. ordin. Fac. Sc. agron. Gembloux, av. du Venezuela 23, 1050 Bruxelles. Tél. pr. (02)673.23.04 ; bur. (081)61.01.26 et (081)61.29.58, ext. 2431 (*31 mars 1982/26 fevr. 1985*).

SYMOENS, Jean-Jacques (21 maart 1927), dr plantkunde, lic. scheikunde, vast secretaris Academie, hoogl. Vrije Univ. Brussel en „Univ. État Mons”, direct. „Fond. pour Favor. Rech. scient. en Afr.”, Saint-Quentinstr. 69, 1040 Brussel. Tel. pr. (02)230.85.33 ; bur. Acad. (02)538.02.11 en 538.47.72 ; Univ. (02)641.34.13 en 641.34.21 (*18 febr. 1964/16 dec. 1977*).

SYS, Carolus C. (25 december 1923), landbouwk. ingenieur, dr in de landbouwwe- tensch., hoogleraar Rijksuniv. Gent, James Ensorlaan 33, 9820 Gent (S.D.). Tel. pr. (091)22.68.48 ; bur. (091)22.57.15, post 2756 (*6 dec. 1977/20 april 1984*).

VIS, Henri L. (25 oktober 1928), dr geneeskunde, prof. „Univ. Libre de Bruxelles” en Vrije Univ. Brussel, Middenhutlaan 40, 1640 St-Genesius-Rode. Tel. pr. (02)358.11.73 ; bur. (02)538.00.00, post 2340 (*6 dec. 1977/21 okt. 1980*).

Membres associés honoraires

Eregeassocieerde leden

BOUILLON, Albert J. (25 août 1916), prêtre mission. C.I.C.M., dr en sc. zool., ancien prof. à l'Univ. nation. du Zaïre (campus Kinshasa), prof. à l'Univ. Cath. de Louvain, place Croix du Sud 4, Sc. 12 B 008, 1348 Louvain-la-Neuve. Tél. (010)43.34.06 (*29 août 1967/31 mars 1982*).

DEVIGNAT, René L. M. (2 juin 1907), dr en médecine, médecin provincial honor. du Congo belge, ancien directeur de l'Institut d'Enseignement médical d'Elisabethville, rue Wauters 318, 5240 Moha. Tél. (085)21.43.48 (*5 sept. 1957/17 juin 1976*).

GOUROU, Pierre (31 août 1900), agrégé d'histoire et de géographie, docteur ès lettres, prof. honor. de l'Univ. Libre de Bruxelles, place Constantin Meunier 13, 1180 Bruxelles. Tél. pr. (02)344.35.30 (*13 fevr. 1952/17 juin 1976*).

HENRY, Jean-Marie (14 novembre 1911), ir agronome (régions tropicales), Marcel Coppynlaan 23, 1900 Overijse. Tél. (02)653.73.18 (*25 juin 1974/3 octobre 1979*).

HOMÈS, Marcel V. L. (24 février 1906), dr en sciences botaniques, recteur honor. de l'Université Libre de Bruxelles, boulevard Général Jacques 97, 1050 Bruxelles. Tél. (02)649.65.59 (*27 août 1958/17 juin 1976*).

POLL, Max F. L. (21 juillet 1908), dr en sc. zoolog., chef départ. honor. du Départ. zoolog. Musée royal de l'Afrique centrale, prof. hon. Univ. Libre de Brux., rue Papenkasteel 19, 1180 Bruxelles. Tél. pr. (02)374.46.59 ; bur. 649.00.30, ext. 2231 ; à partir du 5 août 1985 : (02)642.22.31 (27 août 1958/3 oct. 1979).

SCHYNS, Charles (chevalier) (6 juin 1915), dr en médecine, médecin-directeur Sominki, rue François Gay 33, 1150 Bruxelles. Tél. pr. (02)770.16.59 ; bur. (02)218.61.70 (17 oct. 1980/21 nov. 1983).

SOYER, Louis P. (14 octobre 1906), ir agron., ancien secrétaire général de l'Institut pour la Recherche scientifique en Afrique centrale (IRSAC), boulevard Louis Schmidt 96, 1040 Bruxelles. Tél. (02)734.29.47 (19 mars 1959/3 oct. 1979).

THIENPONT, Denis C. I. C. (12 mei 1917), dr in de diergeneeskunde en tropische diergeneeskunde, dierenarts, Kongostraat 148, 2300 Turnhout. Tel. pr. (014)41.44.78 ; bur. (014)60.22.74 (6 dec. 1977/25 juli 1984).

Membres associés

Geassocieerde leden

ALEXANDRE, Jean M. N. (25 décembre 1925), dr en sciences géographiques, lic. en sc. minéral. et géol., prof. Univ. Liège, président Centre Coop. au Développ. Univ. Liège (CECODEL), Bois de Marimont 25, 4804 Jalhay. Tél. pr. (087)22.25.38 ; bur. (041)42.00.80, ext. 267 (31 mars 1982).

BOLYN, Jacques H. L. (17 décembre 1926), dr en sc. agronom., chef de travaux à la Chaire de Foresterie des Pays Chauds, Faculté des Sc. agron. de l'État à Gembloux, rue Elisabeth 25, 5800 Gembloux. Tél. pr. (081)61.01.58 ; bur. (081)61.29.58, ext. 2318 (1^{er} fevr. 1985).

BOUHARMONT, Jules M. G. (19 juillet 1929), ir agronome, lic. botanique, dr en sciences, prof. ordin. Université Cath. de Louvain, avenue des Fougères 15, 1301 Wavre. Tél. (010)41.73.44 (31 mars 1982).

BRAEKMAN, Jean-Claude (11 octobre 1942), dr en sc. chim., maître de rech. FNRS, prof. à l'Université Libre de Bruxelles (chimie organique), av. Sainte-Thérèse 7, 1640 Rhode-St-Genèse. Tél. pr. (02)358.50.91 ; bur. (02)649.00.30, ext. 2961 ; à partir du 5 août 1985 : (02)642.29.61 (2 mars 1984).

BURKE, Jean A. (11 maart 1921), dr in genees-, heel- en verloskunde, licent. en aggregatie in lichamelijke opvoed., geneesheer, Paul Michielslaan 57, 8400 Oostende. Tel. pr. (059)70.68.58 ; bur. (02)519.02.11 (3 aug. 1978).

CAP, Jozef A. (25 januari 1924), gewezen direct. van de Nationale Antlepradienst (Ethiopië), Ten Bosch 19, 2770 Nieuwkerken-Waas. Tel. (03)777.16.97 (10 oktober 1979/26 sept. 1984).

DE HEINZELIN DE BRAUCOURT, Jean (6 augustus 1920), dr geol. en mineralog. wetensch., dr ès sciences (Paris), licentiaat in de chemische wetensch., gewoon hoogleraar Rijksuniv. Gent, Brusselsesteenweg 292, 1950 Kraainem. Tel. (02)767.65.81 (6 dec. 1977).

DE LANGHE, Edmond (24 augustus 1929), landbouwk. ingenieur (Afdeling Tropen), dr in de landbouwwetensch., lector Kath. Univ. Leuven, Leeuwenkenstraat 47/82, 3030 Heverlee. Tel. pr. (016)23.78.68 ; bur. (016)22.09.31, post 1421 (20 april 1984).

EYCKMANS, Luc A. F. (23 februari 1930), dr in geneesk., geaggreg. hoger onderwijs, direct. Inst. Tropische Geneesk. „Prins Leopold” (Antwerpen), Wildenhoeve 26, 3009 Winksele-Herent. Tel. pr. (016)22.05.96 ; bur. (03)237.67.31 (3 aug. 1978).

FIEREMANS, Carlos L. J. (2 september 1922), burgerl. mijningenieur en aardk. ingenieur, techn. directeur „Mine de Bakwanga” (Mbujimay, Zaïre), Hofveld 20, 1700 Asse. Tel. (02)452.62.96 (3 september 1969/22 november 1977).

GOSSE, Jean-Pierre (14 mai 1924), ingénieur-agronome (groupe des Eaux et Forêts), ichtyologiste, bd. de la Meuse 115, 5100 Jambes. Tél. pr. (081)30.04.02 ; bur. (02)648.04.75 (1^{er} fevr. 1985).

LAWALRÉE, André G. C. (2 fevrier 1921), dr en sciences botaniques, chef de Départem. Jardin botanique nation. de Belgique, avenue Van Elderen 3, 1160 Bruxelles. Tél. pr. (02)672.17.72 ; bur. (02)269.39.05 (31 mars 1982).

MARSBOOM, Robert P. H. M. (7 juli 1926), dierenarts, Gierlebaan 5, 2350 Vosselaar. Tel. pr. (014)61.15.24 ; bur. (014)60.22.70, post 270 (3 augustus 1978).

MEYER, Joseph (8 mars 1924), agronome, licencié en sciences botaniques, dr en sciences agronomiques, prof. ordin. à l'Univ. Cath. de Louvain, av. Reine Fabiola 26, 1340 Ottignies. Tél. pr. (010)41.31.65 ; bur. (010)43.37.54 (13 mars 1972).

MICHA, Jean-Claude (11 août 1941), docteur en sciences zoologiques, prof. ordinaire aux Fac. Univ. N.D. Paix (Namur), chargé de cours extraord. (pisciculture) Univ. Cath. Louvain, rue Linette 19, 4051 Plaineveaux. Tél. pr. (041)71.59.90 ; bur. (081)22.90.61, ext. 2434 (10 mai 1983).

NICOLAÏ, Henri J. M. N. (11 fevrier 1929), dr ès lettres, lic. en sc. géographiques, prof. ordin. Univ. Libre Brux., bd. Aug. Reyers 41 bte 6, 1040 Bruxelles. Tél. pr. (02)734.39.95 (17 oct. 1980).

PATTYN, Stefaan R. (9 september 1927), dr in genees-, heel- en verloskunde, gewoon hoogleraar U.I.A., buitengew. hoogleraar Inst. Tropische Geneesk.

«Prins Leopold» (Antwerpen), C. Huysmanslaan 30, 2020 Antwerpen. Tel. pr. (03)238.43.40 ; bur. (03)828.25.28 en (03)238.58.80 (3 aug. 1978).

SAINTRANT, Antoine J. F. M. (28 mars 1927), dr en droit, lic. en sc. polit. et sociales, admin. gén. A.G.C.D., avenue Jules Colle 43, 1410 Waterloo. Tél. pr. (02)354.39.62 ; bur. (02)513.50.45 (17 oct. 1980).

THOREZ, Jacques M. L. M. (13 juillet 1937), dr sciences géol. et minéral., prof. ass. Université Liège, rue des Semailles 23, 4030 Grivegnée. Tél. pr. (041)43.13.36 ; bur. (041)42.00.80, ext. 428 (31 mars 1982).

THYS VAN DEN AUDENAERDE, Dirk F. E. (14 maart 1934), landbouwkundig ingenieur (waters en bossen), dr landb. wetenschappen, directeur Kon. Mus. Midden-Afrika, P. Marchandstr. 17, 1970 Wezembeek-Oppem. Tel. pr. (02)767.92.14 ; bur. (02)767.54.01, post 159 (3 aug. 1978).

VAN DER VEKEN, Paul A. J. B. (15 augustus 1928), dr in de wetenschappen (plantkunde), gewoon hoogleraar Rijksuniv. Gent, Ryvisschepark 12, 9710 Zwijnaarde. Tel. pr. (091)22.93.24 ; bur. (091)22.78.21 (3 aug. 1978).

WÉRY, Marc J. P. (21 octobre 1935), dr en médecine, prof. à l'Institut de Médecine tropicale «Prince Léopold» (Anvers), Valkenlaan 6, 2120 Schoten. Tél. pr. (03)658.86.61 ; bur. (03)238.58.80 (1^{er} févr. 1985).

Membres correspondants honoraires

Erecorrespondende leden

DA SILVA LACAZ, Carlos (19 septembre 1915), docteur en médecine, directeur du Laboratoire de Mycologie de l'«Instituto de Medicina Tropical» de São Paulo, Rua José Maria Lisboa 558-5^o andar, CEP 01000 São Paulo (Brasil) (31 mars 1982/21 novembre 1983).

DE MURALT, Alexandre (19 août 1903), dr en physique et en médecine, prof. émérite de l'Université de Berne, Institut de Physiologie, Université de Berne, Bühlplatz 5, CH-3000 Berne (Suisse) (18 octobre 1976/18 janv. 1979).

DUMONT, René F. (13 mars 1904), ir agronome et d'agronomie tropicale, prof. honoraire Institut agronomique, av. Roosevelt 2, F-94120 Fontenay-sur-Bois (France) (3 sept. 1969/18 janv. 1979).

GARNHAM, Percy C. Cl. (15 janvier 1901), C.M.G., M.D., D.Sc., F.R.S., emerit. prof. de protozoologie médicale, Senior research fellow, Imperial College Science ; Southernwood, Farnham Common, Bucks. (England) (9 avril 1968/18 janv. 1979).

GEIGY, Rudolf (20 décembre 1902), co-fondateur et anc. dir. de l'Institut tropical suisse (Bâle), prof. émérite de l'Université de Bâle, membre honoraire de la «Deutsche Tropenmedizinische Gesellschaft», Bäumlihof, CH-4052 Bâle (Suisse) (29 août 1967/18 janv. 1979).

GIROUD, Paul M. J. (6 juin 1898), chef hon. du Service des Rickettsioses à l'Inst. Pasteur de Paris, membre de l'Académie nationale de Médecine, 34, rue du Dr Roux, F-75015 Paris (France) (9 août 1961/**18 janv. 1979**).

HOGÉ, Alphonse R. (5 september 1912), dr in de natuurwetensch., raadgever bij het „Institut Butantan” (São Paulo, Brasil), POB 11291, 01000 São Paulo, SP (Brasil). Tel. pr. 211-8605 (18 okt. 1976/**3 april 1980**).

HOOGSTRAAL, Harry (24 februari 1917), dr in de wetenschappen, hoofd van het Laboratorium van geneeskundige dierkunde van de Naval American Medical Research Unit nr 3 te Caïro, c/o American Embassy, Cairo (Egypte) (1 maart 1963/**25 juli 1984**).

MONOD, Théodore (9 avril 1902), dr ès sciences natur., membre de l'Institut de France, prof. hon. du Muséum national d'Hist. naturelle, directeur hon. de l'Institut fondamental d'Afrique noire, 43, rue Cuvier, F-75005 Paris (France). Tél. pr. (1)526.79.50 et bur. (1)331.40.10 ; à partir du 25 octobre 1985 : pr. (1)45.26.79.50 et bur. (1)43.40.10 (17 déc. 1962/**18 janv. 1979**).

Membres correspondants

Corresponderende leden

AKE ASSI, Laurent (10 août 1931), dr ès sciences, ir d'agronomie, directeur du Centre national de Floristique, Université d'Abidjan, B.P. 322, Abidjan 04 (Côte d'Ivoire) (15 oct. 1980).

BOSE, Mahendra N. (3 mars 1925), M. Sc., Ph. D. en botanique, directeur Birbal Sahni Institute of Palaeobotany, Fellow Indian Nat. Sc. Academy and Indian Academy of Sciences, B-965, Sector A. Mahanagar, Lucknow-226006 (India) (3 septembre 1969).

DELSEMME, Armand H. (1^{er} février 1918), dr en sciences physiques, Prof. of Astrophysics at the Univ. of Toledo, 2509 Meadow-Wood Dr., Toledo, Ohio 43606 (U.S.A.) (8 juillet 1960).

DUDAL, Raoul J. A. (1 mei 1926), landbouwkundig ingenieur, dr in de landbouw-wetenschappen, buit. docent Kath. Univ. Leuven, Kard. Mercierlaan 92, 3030 Leuven. Tel. (016)22.09.31 (10 okt. 1979).

FOURNIER, Frédéric G. A. (13 décembre 1919), consultant du programme MAB, UNESCO, Place de Fontenoy, Paris (France) (13 novembre 1979).

GATTI, Franco A. (29 octobre 1924), dr en médecine (pédiatrie-hygiène), médecin, avenue A. Huysmans 77 bte 15, 1050 Bruxelles. Tél. pr. (02)649.24.95 (3 août 1978).

HIERNAUX, Jean R. L. (9 mai 1921), dr méd., dr ès sciences anthrop., directeur de rech. au C.N.R.S., rect. hon. Univ. offic. Congo, prof. hon. Univ. Libre

Bruxelles, 70, boulev. Arago, F-75013 Paris (France). Tél. pr. (1)707.09.26 et bur. 336.25.25, poste 5052 ; à partir du 25 octobre 1985 : pr. (1)47.07.09.26 et bur. (1)43.36.25.25, poste 5052 (5 sept. 1957).

KAMESWARAN, S. (31 juillet 1923), directeur «Institute of Oto-Rhino-Laryngology», Indira Nagar 458, Madras 600020 (India) (10 octobre 1979).

KREMER, Michel (15 juillet 1935), professeur Faculté de Médecine, c/o Institut de Parasitologie et Pathologie tropicale, 3, rue Koeberlé, F-67000 Strasbourg (France). Tél. 88.35.35.55 (13 novembre 1979).

LONDERO, Alberto T. (3 juin 1921), dr en médecine (M.D.), médecin, Tuiuti 1809/201, 97100 Santa Maria, RS (Brasil). Tél. (055)221.24.68 (15 oct. 1980).

MEDINA, Ernesto (27 juillet 1938), dr sciences agronomiques (botanique), professeur d'Université, Centro de Ecología, c/o Instituto Venezolano de Investigaciones científicas (IVIC), Aptdo 1827, Caracas 1010-A (Venezuela) (3 août 1978).

RIOUX, Jean A. (25 mai 1925), dr en médecine, prof. titulaire à la Faculté de Médecine de Montpellier, 18, rue Foch, F-34000 Montpellier (France). Tél. pr. 67.66.07.34 ; bur. 67.63.33.16 et 67.63.43.22 (3 août 1978).

SNOECK, Jacques (18 septembre 1928), ingénieur agronome, 27, rue du Vallon, F-34170 Clapiers (France) (10 oct. 1979).

SUBRAMANIAN, Chirayathumadom V. (11 août 1924), B. Sc. Hans, M.A., Ph. D., D. Sc., senior prof. de botanique, Univ. Madras, Madras 600005 (India). Tél. pr. 42.32.99 ; bur. 84.87.78 (3 août 1978).

TALLING, Jack F. (23 mars 1929), Senior Principal Scientific Officer, c/o The Freshwater Biological Association, Ambleside, Cumbria LA22 OLP (England) (10 oct. 1979).

TOURÉ, Saydil M. K. (6 octobre 1936), docteur-vétérinaire, conseiller techn. principal, projet Trypanosomiase animale R.A.F./191, c/o FAO, B.P. 2540, Ouagadougou (Burkina Faso) (13 nov. 1979).

UTZ, John (9 juin 1922), Dean, School of Medicine, Georgetown University, c/o School of Medicine Georgetown University, Washington D.C. 2007 (U.S.A.) (10 oct. 1979).

YANGNI-ANGATE, Antoine (30 décembre 1929), dr en médecine, professeur de Clinique chirurgicale, chirurgien chef de service au CHU de Treichville (Abidjan), doyen de la Faculté de Médecine, Université d'Abidjan, B.P. V 166, Abidjan (Côte d'Ivoire) (22 fevr. 1985).

CLASSE DES SCIENCES
TECHNIQUES

KLASSE VOOR TECHNISCHE
WETENSCHAPPEN

Directeur voor 1985 : De H. VAN HAUTE, André, gew. hoogleraar Kath. Univ. Leuven, Waversebaan 279, 3030 Heverlee.

Vice-Directeur pour 1985 : M. STERLING, André, prof. à l'Univ. Libre Brux., av. du Pérou 29, 1050 Bruxelles.

Membres titulaires honoraires

Erewerkende leden

DE BACKER, Simon M. A. (26 janvier 1900), dr en sciences, météorologue h^{re} de l'Institut royal météorologique, Champ du Vert Chasseur 81, 1180 Bruxelles. Tél. (02)374.54.55 (6 oct. 1947/**17 juin 1976**).

DE MAGNÉE, Ivan H. (23 mai 1905), ir, prof. hon. de l'Univ. Libre de Brux., av. de l'Hippodrome 72 bte 3, 1050 Bruxelles. Tél. pr. (02)648.56.83 ; bur. (02)649.00.30, ext. 2956 ; à partir du 5 août 1985 : (02)642.21.11, ext. 2956 (6 oct. 1947/**17 juin 1976**).

EVWARD, Pierre L. A. F. (9 août 1914), ir civil des mines et ir géologue, prof. hon. de l'Univ. de Liège, quai Mativa 54 bte 091, 4020 Liège. Tél. pr. (041)42.25.32 et (084)41.16.02 (21 août 1954/**12 fevr. 1984**).

HEYLBROECK, Gustaaf A. R. (15 novembre 1916), burgerl. bouwk. ir, hoofdingenieur s.a. SESTRACO, Kapellelaan 320, 1860 Meise-Eversem. Tel. pr. (02)269.11.01 ; bur. (02)215.18.05 (30 maart 1977/**20 juli 1984**).

LAMOEN, Jean (5 mai 1907), ir civil des constructions, prof. hon. de l'Université Libre de Bruxelles et émérite de l'Université de Liège, Gitschotellei 367, 2200 Borgerhout. Tél. pr. (03)321.26.14 (13 fevr. 1952/**10 oct. 1979**).

LEDERER, André A. R. (9 janvier 1910), ir civil, directeur hon. de l'OTRACO, prof. honor. de l'Univ. Cath. de Louvain, vice-prés. Acad. r. Marine, rue de la Tarentelle 15, 1080 Bruxelles. Tél. pr. (02)521.06.61 ; bur. (010)43.21.95 et 43.21.96 (25 juill. 1956/**10 oct. 1979**).

PRIGOGINE, Alexandre (12 avril 1913), dr en sciences, agrégé Univ. Libre Bruxelles, collab. scient. Inst. roy. Sc. natur. de Belgique, av. des Volontaires 243 bte 27, 1150 Bruxelles. Tél. (02)762.50.39 (25 juillet 1956/**21 oct. 1980**).

SPRONCK, René G. A. (11 janvier 1903), ir civil des constructions navales, des mines et des constructions, prof. émérite de l'Université de Liège, quai de Rome 4 bte 031, 4000 Liège. Tél. pr. (041)52.15.24 (27 août 1958/**5 juin 1975**).

Membres titulaires

Werkende leden

BULTOT, Franz O. H. (13 mai 1924), dr en sciences mathématiques, chef Sect. hydrologie de l'Instit. royal météorologique, boulev. G. Van Haelen 198 bte 1, 1190 Bruxelles. Tél. pr. (02)344.36.71 ; bur. (02)375.24.78 (25 juillet 1956/6 mai 1969).

CHARLIER, Jean J. H. G. (9 août 1926), ir civ. des constr., maître de confér. à l'Univ. Cath. de Louvain, administrateur-directeur à la Sté SEGES, Grand'Route 176, 1428 Lillois. Tél. pr. (02)384.28.57 ; bur. (02)230.91.00 et (067)21.89.26 (20 juillet 1960/21 août 1970).

CUYPERS, Edward F. J. (31 decembre 1927), burgerlijk scheepsbouwkundig ingenieur, hoogleraar aan de „Université Catholique de Louvain”, Louislei 22, 2130 Brasschaat. Tel. pr. (03)664.37.27 ; bur. (03)231.85.85 (3 sept. 1969/30 maart 1977).

DE CUYPER, Jacques A. J. (28 mars 1929), ir civil des mines et métallurgiste, prof. ord. à la Fac. Sc. appliq. de l'Univ. Cath. de Louvain, Tramlaan 204, 1960 Sterrebeek. Tél. pr. (02)731.26.27 ; bur. (010)43.24.81 (29 août 1967/22 févr. 1985).

DE MEESTER, Paul J. A. (13 april 1935), burgerl. metaalk. ir, dr in toegepaste wetensch., hoogleraar Kath. Univ. Leuven, St-Jansbergsteenweg 211, 3030 Heverlee. Tel. pr. (016)20.01.16 ; bur. (016)22.09.31 (30 maart 1977/15 okt. 1980).

DERUYTTERE, André E. A. (26 decembre 1925), burgerl. metaalk. ingenieur, Ph. D. (metallurgy), gew. hoogl. Kath. Univ. Leuven, Herbert Hooverplein 24 bus 12, 3000 Leuven. Tel. pr. (016)22.81.35 ; bur. (016)22.09.31 (3 aug. 1978/22 febr. 1985).

FIERENS, Paul J. Ch. (12 juin 1922), dr en sc. chim., prof. ordin. à l'Univ. de l'État à Mons, conseiller pour l'Europe du Centre Rech. industr. en Afr. centr., «La Mélézière», Chem. de la Mélézière, 7460 Casteau. Tél. pr. (065)72.31.71 ; bur. (065)31.51.71 (5 sept. 1957/9 mars 1977).

FROMENT, Gilbert F. A. (1 oktober 1930), burgerl. scheik. ir, dr toegepaste wetensch., gewoon hoogleraar Rijksuniv. Gent, Ruitersdreef 4, 9831 Deurle St Martens Latem. Tel. pr. (091)82.44.34 ; bur. (091)22.57.15 (30 maart 1977/15 okt. 1980).

GILLON, Luc P. A. (15 septembre 1920), dr en sciences, prof. ordin. à l'Université Catholique de Louvain, administrateur Centre d'étude nucléaire (Mol), rue du Blanc Try 23, 1301 Bierges. Tél. pr. (010)41.70.59 ; bur. (010)43.32.45 (25 juillet 1956/9 mars 1977).

JAUMOTTE, André L. (8 décembre 1919), ir civil mécan. électr., dir. Inst. de Mécanique appliquée et Inst. Aéronautique, prof. hon. Univ. Libre Brux., av. Jeanne 33 bte 17, 1050 Brux. Tél. pr. (02)647.54.13 ; bur. (02)649.00.30 ; à partir du 5 août 1985 : (02)642.21.11 (27 février 1975/21 oct. 1980).

LEENAERTS, Robert P. E. F. (7 novembre 1934), ir civil chimiste, prof. ordin. Univ. Cath. Louvain, av. Guillaume Macau 13, 1050 Bruxelles. Tél. bur. (010)43.23.22 (26 sept. 1978/26 fevr. 1985).

SNEL, Marcel J. (25 mei 1921), burgerlijk mijningenieur, ingenieur hydroloog, directeur-generaal van de Nation. Maatsch. der Waterleidingen, Elisabethlaan 14, 1980 Tervuren. Tel. (02)767.51.79 (27 aug. 1973/30 maart 1977).

SOKAL, Raoul (7 juillet 1923), ir civil des mines, maître de confér. à l'Université Cath. Louvain, directeur adjoint à Electobel, rue du Marteau 55, 1040 Bruxelles. Tél. pr. (02)230.68.16 ; bur. (02)518.63.40 (25 sept. 1972/21 oct. 1980).

STEENSTRA, Benvenuto (24 novembre 1918), doctor in de wetenschappen, hoogleraar Vrije Univ. Brussel, Kalvarieberglaan 22, 1900 Overijse. Tel. pr. (02)687.63.13 ; bur. (02)641.33.97, 641.33.96 en 641.33.71 (18 okt. 1976/10 okt. 1979).

STERLING, André (30 mars 1924), ir civil des constructions, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, avenue du Pérou 29, 1050 Bruxelles. Tél. pr. (02)672.94.02 ; bur. (02)736.79.30 (13 mars 1972/21 oct. 1980).

SUYKENS, Ferdinand L. H. (5 novembre 1927), licent. handels- en financiële wetensch., licent. handels- en maritieme wetensch., dir.-gen. van Havenbedrijf Antwerpen, docent Univ. Antwerpen (UFSIA), De Moystraat 32, 2000 Antwerpen. Tel. pr. (03)238.40.03 ; bur. (03)231.16.90 (20 april 1978/22 febr. 1985).

VAN HAUTE, André A. J. (28 april 1930), burg. scheik. ir (K.U.L.), Master of Sc. in Chem. Engin. (Cal. Tech. - Pasadena, U.S.A.), gew. hoogl. en direct. Instit. voor Industr. Scheik., Kath. Univ. Leuven, Waversebaan 279, 3030 Heverlee. Tel. (016)22.05.16 ; bur. (016)22.09.31, post 1211 (5 april 1974/30 maart 1977).

Membres associés honoraires

Eregeassocieerde leden

BOURGEOIS, Walther L. L. (19 mai 1907), ir civil des mines et ir électricien, prof. hon. de l'Université Libre Bruxelles, Villa Indépendance, boulev. Gentilhomme, F-06330 Roquefort-les-Pins (France). Tél. 93.77.08.54 (25 juil. 1956/28 janv. 1977).

BRISON, Léon L. (22 décembre 1907), ir civil des mines et ir électricien, prof. émérite de la Faculté polytechnique de Mons, boulevard Dolez 51b, 7000 Mons. Tél. (065)35.25.17 (20 juil. 1960/3 oct. 1979).

CLERFAYT, Albert E. J. (6 janvier 1900), ir civil des mines, administrateur et directeur honor. de sociétés, major hon., av. Franklin Roosevelt 218 bte 6, 1050 Bruxelles. Tél. (02)672.09.82 (25 sept. 1972/**17 juin 1976**).

GROSEMANS, Paul E. L. (9 mars 1903), ir civil des mines et ir géologue, av. W. Churchill 59 bte 27, 1180 Brux. Tél. (02)343.52.05 (27 août 1958/**28 janv. 1977**).

PAUWEN, Léonard J. (23 septembre 1893), dr en sciences physiques et mathématiques, prof. émér. de l'Université de Liège, av. des Platanes 39, 4200 Cointe-Sclessin. Tél. (041)52.02.47 (5 sept. 1957/**17 juin 1976**).

SIMONET, Maurice F. A. (25 novembre 1914), ir civil, colonel e.r., av. Colon. Daumerie 7 bte 2, 1150 Bruxelles. Tél. (02)771.57.92 (18 sept. 1970/**21 nov. 1983**).

VAN HOOF, L. V. Armand (20 mei 1906), burgerlijk mijningenieur, hoogleraar aan de Kath. Universiteit Leuven, Waversebaan 158, 3030 Heverlee. Tel. (016)22.26.49 (6 sept. 1971/**22 juni 1976**).

Membres associés

Geassocieerde leden

AERNOUDT, Etienne (22 mei 1938), burgerl. metaalk. ir, gew. hoogleraar Kath. Univ. Leuven, Gloriantlaan 1, 3060 Bertem. Tel. pr. (016)48.80.83 ; bur. (016)22.09.31, post 1302 (26 jan. 1983).

AMELINCKX, Severin (30 oktober 1922), lic. wisk., dr physica, aggreg. hoger onderwijs, buitengewoon hoogleraar, direct.-gen. S.C.K., Mol, Gouverneur Holvoetlaan 34, 2100 Deurne. Tel. pr. (03)321.43.33 ; bur. (014)31.18.01 (30 maart 1977).

ANTUN, Paul Th. A. (8 septembre 1920), dr sciences géol. et minéral., prof. hon. Univ. Nation. Zaïre, Hoscheidterhof, Vianden (G.-D. Luxembourg). Tél. (352)904.78 (31 mars 1982).

BEUGNIES, Alphonse A. (11 novembre 1922), ir civil des mines, ir géologue, prof. ordin. Faculté polytechn. Mons, Sentier Cavenaile 8, 7000 Mons. Tél. pr. (065)33.23.86 ; bur. (065)33.81.91, ext. 384 (26 sept. 1978).

DEELSTRA, Hendrik A. (5 april 1938), dr wetensch. (scheikunde), hoogleraar U.I.A., wetensch. medewerker Koninkl. Museum Midden-Afrika en F.A.O., Hof ter Bollen 10, 2672 Puurs. Tel. pr. (03)889.37.96 ; bur. (03)828.25.28 (11 mei 1982).

DELRIE, Jan (14 januari 1939), burgerlijk ir architect., gewoon hoogleraar (bouwkunst, rationalisatie van het bouwen, architectuurontwerpen) Kath. Univ. Leuven, Groene Weg 127, 3030 Heverlee. Tel. pr. (016)23.68.10 ; bur. (016)23.58.31 (15 okt. 1980).

FRANÇOIS, Armand P. (28 décembre 1922), ir civil des mines et ir géologue, dr en sciences appliquées, ingénieur-conseil, chef du Service géologique de l'Union Minière, av. des Petits Champs 21, 1410 Waterloo. Tél. pr. (02)354.60.43 ; bur. (02)513.60.90 (18 sept. 1970/26 janv. 1979).

HOSTE, Julien (30 mei 1921), dr wetenschappen (scheik.), geaggr. hoger onderw., ere-rector Rijksuniv. Gent, gew. hoogleraar, De Pintelaan 185, 9000 Gent. Tel. pr. (091)22.20.78 ; bur. (091)22.87.21 (30 maart 1977).

MICHOT, Jean P. G. (5 octobre 1930), dr en sciences géol. et minéral., prof. ordin. Univ. Libre Bruxelles, rue Joseph Bens 49, 1180 Bruxelles. Tél. pr. (02)347.16.62 ; bur. (02)649.00.30, ext. 2236 ; à partir du 5 août 1985 : (02)642.22.36 (22 fevr. 1985).

MONJOIE, Albéric (5 septembre 1937), ir civ. des mines, ir géologue, dr sciences appliquées, prof. ordin. Univ. Liège, chargé de cours extraord. Univ. Cath. Louv., prof. visit. Univ. Libre Brux., rue Champs la-Haut 4, 4920 Embourg. Tél. (041)65.32.86 ; bur. (041)56.22.16 (26 sept. 1978).

PAEPE, Roland R. V. A. (13 oktober 1934), dr in de geologie, hoofdgeoloog-direcuteur aan de Geologische Dienst van België (Departement Overzee), hoogleraar Vrije Univ. Brussel, Doorn 27, 9560 Herzele. Tel. pr. (054)50.20.37 ; bur. (02)649.20.94 en (02)641.33.90 (26 jan. 1983).

PANOU, Georges (14 fevrier 1934), ir civil des mines, dr en sciences appliquées, prof. ord. Univ. Libre Bruxelles, avenue Louise 213 bte 6, 1050 Bruxelles. Tél. pr. (02)648.60.15 ; bur. (02)649.00.30, ext. 2909 ; à partir du 5 août 1985 : (02)642.29.09 (26 avril 1978).

PIETERMAAT, François P. (14 augustus 1919), ir, prof. emer. Kath. Univ. Leuven, bijz. hoogl. Techn. Hogesch. Eindhoven, dir. Nat. Belg. Labor. voor Electrothermie en Electrochemie, Baron d'Huartlaan 254/13, 1950 Kraainem. Tel. pr. (02)731.80.15 ; bur. (016)22.09.31 (19 maart 1959).

ROOS, Jef R. (15 maart 1943), burgerlijk metaalkundig ir, gewoon hoogleraar Kath. Univ. Leuven, Losbergenlaan 12, 3200 Leuven. Tel. pr. (016)25.11.40 ; bur. (016)22.09.31 (26 jan. 1983).

SNOEYS, Raymond A. J. (4 oktober 1936), burgerlijk ir, dr in de toegepaste wetensch., gewoon hoogleraar Kath. Univ. Leuven, Merelnest 9, 3202 Linden. Tel. pr. (016)25.58.35 ; bur. (016)22.09.31, post 1350 & 1351 (26 jan. 1983).

THONNARD, Robert L. G. (22 fevrier 1928), ir civil des mines et ir géologue, prof. extraord. à l'Univ. Libre de Brux., chargé de cours à la «Vrije Univ. Brussel» et à la Faculté polytechn. de Mons, Pré-au-Bois 3, 1640 Rhode-St-Genèse. Tél. (02)358.17.26 (3 sept. 1969).

TILLÉ, René (16 juin 1926), ir civ. des mines, chargé de cours à l'Univ. Libre Bruxelles, rue Léon Matheys 3, 1080 Brux. Tél. pr. (02)427.14.21 ; bur. (02)649.00.30, ext. 2909 ; à partir du 5 août 1985 : (02)642.29.09 (4 sept. 1974).

VAN LEEUW, Jean Th. P. M. J. (21 août 1923), ir civ. des mines et construct. navales, ir à la Comp. Marit. Belge, prof. APEC, rue des Mimosas 5, 1030 Bruxelles. Tél. pr. (02)241.57.97 ; bur. (03)223.21.11 (31 mars 1982).

VERHEYDEN, Adolf P. J. (10 december 1922), burgerl. bouwk. ir, dr toegepaste wetensch., direct.-hoofdingenieur-diensthoofd Technische Diensten Kath. Univ. Leuven, Koningsstraat 20, 3200 Kessel-Lo. Tel. pr. (016)25.64.42 ; bur. (016)22.65.91 (30 maart 1977).

WAMBACQ, Roger F. A. (29 augustus 1924), burg. bouwk. ir, afgevaardigde beheerder studiebur. GIREC (Brussel), I. Van Beverenstraat 90, 1720 Groot-Bijgaarden. Tel. pr. (02)465.51.89 ; bur. (02)640.33.20 (15 okt. 1980).

WINAND, René F. P. (15 novembre 1932), ir civ. mécan.-électr., dr sciences appliquées, prof. ord. Univ. Libre Brux., avenue Jean XXIII 24, 1330 Rixensart. Tél. (02)653.30.22 (31 mars 1982).

Membres correspondants honoraires

Erecorresponderende leden

HERRINCK, Paul Ch. J. R. (2 janvier 1917), dr ès sc. de l'Univ. de Paris, dir. Serv. génér. techn. et administr. du Centre commun de Recherche de la Commiss. des Commun. europ., Contrada Boné, 10, «Il Grillo», I-21030 Cocquio-Trevisago, Varese (Italia) (11 août 1955/1^{er} fevr. 1985).

IRMAY, Shragga (1 juillet 1912), professeur émérite, Central Committee for Terminology in Technology, Technion-Israel Institute of Technology, 32000 Haifa (Israel). Tel. (04)22.71.11 (3 mars 1962/3 avril 1980).

L'HERMITE, Robert G. (14 octobre 1910), dr ès sc., dir. gén. scient. et techn. pour les Fédér. nat. du Bâtiment et des Trav. publ., anc. prés. et secr. gén. de la Réunion intern. des Labor. d'Essai et de Recherche sur les Matér. et les construct., 4, Boulevard Maillot, F-75016 Paris (France) (18 février 1964/18 janv. 1979).

ROUTHIER, Pierre J. (15 juillet 1916), dr ès sciences, agrégé de l'Univ. (sciences naturelles), dir. de recherche hon. au C.N.R.S., Laboratoire de Géologie appliquée, Université Pierre et Marie Curie, 21, rue Charles Fourier, F-75013 Paris (France) (18 sept. 1970/1^{er} fevr. 1985).

VAN LAMMEREN, Wilhelmus P. A. (26 mei 1908), ir, voorzitter van het Nederl. Scheepsbouwk. Proefstation te Wageningen, Villa „De Hove”, Paalsteenlaan 15 bus 6, 3760 Neerharen (Lanaken). Tel. (011)71.61.56 (9 aug. 1961/10 mei 1978).

VAN LANGENDONCK, Telemaco H. M. (2 avril 1909), bachelier ès sc. jurid. et soc., dr en sc. physiques et mathémat., dr en architecture, ir civil, prof. émér. de l'Univ. de São Paulo, Rua Avaré 497, 01243 São Paulo (Brasil) (3 sept. 1969/18 janv. 1979).

Membres correspondants

Corresponderende leden

ANANTHARAMAN, Tanjore R. (25 novembre 1927), Ph.D. (Physical Metallurgy), professor of metallurgy (Department of metallurgical engineering, Banaras Hindu Univ., Varanasi, India), c/o Banaras Hindu Univ., Varanasi, 221005 (India) (26 jan. 1983).

BALAU, José A. C. (23 octobre 1947), ir naval, ir de la «Naval Engineering Division of I.P.T.» (Instituto de Pesquisas Tecnologicas), Pça Gastão Cruls 320, 05451 São Paulo (Brasil) (15 oct. 1980).

BUENO ZIRION, Gerardo M. (10 février 1935), dr en sc. écon. de l'Univ. de Yale, cherch. associé (El Colegio de Mexico), Concepcion Beistegui 522, Mexico 12 DF (Mexico) (19 déc. 1983).

LAKHSASSI, Mohammed (15 mai 1944), ingénieur, directeur de l'École nationale de l'Industrie minérale, rue Abderrahman El Ghafikl, B.P. 753, Rabat-Agdal (Maroc) (30 avril 1985).

MALU WA KALENGA (22 septembre 1936), dr en sciences appliquées, prof. ordin. à l'Univ. de Kinshasa, B.P. 184, Kinshasa XI (Zaïre). Tél. 77502 et 77503 (13 nov. 1979).

MARINELLI, Giorgio (28 octobre 1922), dr sciences, lic. sciences naturelles, professeur à l'Université de Pise, via S. Maria 53, Pisa (Italia) (31 mars 1982).

MPEYE NIANGO (8 décembre 1938), dr en sciences appliquées, recteur de l'Univ. de Kinshasa, Kinshasa XI (Zaïre) (27 juin 1984).

MUTOMBO, Kana-Kahuayi (15 octobre 1936), ir civil électricien, secr. gén. de l'Union des Producteurs, Transporteurs et Distributeurs d'Énergie électrique d'Afrique (UPDEA), B.P. 1345, Abidjan 01 (Côte d'Ivoire) (13 nov. 1979).

NEMĚC, Jaromír (3 novembre 1926), ir du génie civil, prof. invité à l'École polytechnique fédérale (Lausanne), dir. du Départ. d'Hydrologie et des Ressources en Eau, O.M.M. (Genève), Route de Valavran 92, CH-1294 Genthod, Ge. (Suisse) (18 févr. 1974).

NEVILLE, Adam M. (5 février 1923), D. Sc., Ph. D., M. Sc., B. Sc. (Université de Londres), D.Sc. (Univ. of Leeds), professeur en génie civil, Principal and Vice-Chancellor, The University, Dundee (Scotland) (4 sept. 1974).

OWONO-NGUEMA, François (23 janvier 1939), dr en physique nucléaire, Min. d'État chargé de la Culture, des Arts et Educ. popul. (Gabon), secr. gén. de l'Agence de Coopération culturelle et technique (A.C.C.T.), 13, quai André Citroën, F-75015 Paris (France) (31 mars 1982).

SALATIĆ, Dusan V. (3 mars 1929), ir des mines, dr ès sciences, prof. à la Faculté des Mines et de Géologie de l'Univ. de Belgrade, c/o Rudarsko Geoloski Fakultet, Djušina 7, YU-1000 Beograd (Yougoslavie). Tél. pr. (11)62.98.51 ; bur. (11)33.73.21 et 33.73.22 (15 oct. 1980).

UMBA KYAMITALA (20 février 1937), président délégué général de la Gécamines (Zaïre), rue Royale 56, 1000 Bruxelles (13 nov. 1979).

WOLANSKI, Eric J. A. (19 octobre 1946), ir civil, M. Sc. in civil and geolog.engineering (Princeton University), Ph. D. environmental engineering (John Hopking University), hydrologiste, océanographe, 7 Trot Street, Mundingburra, Queensland 4812 (Australia) (18 oct. 1976).

NÉCROLOGE
PREMIÈRE CLASSE

DODENLIJST
EERSTE KLASSE

Membres titulaires honoraires — Erewerkende leden

| | | |
|--------------------------|------------|--------------|
| LOUWERS, Octave | 6. 3.1929* | 23.10.1959** |
| ENGELS, Alphonse | 25. 6.1931 | 31. 8.1962 |
| DELLOCOUR, Fernand | 25. 6.1931 | 2. 2.1968 |
| CARTON DE TOURNAI, Henri | 6. 3.1929 | 18. 1.1969 |
| VAN WING, Joseph | 5. 2.1930 | 30. 7.1970 |
| LAUDE, Norbert | 30. 7.1938 | 22. 9.1974 |
| CORNET, René | 23. 8.1950 | 17. 8.1976 |
| DE CLEENE, Natal | 29. 1.1935 | 3. 1.1979 |
| VAN LANGENHOVE, Fernand | 21. 9.1964 | 29. 7.1982 |
| BURSSENS, Amaat | 22. 1.1940 | 20.10.1983 |
| DURIEUX, André | 13. 2.1952 | 29.10.1983 |

Membres titulaires — Werkende leden

| | | |
|-------------------------------|------------|------------|
| COLLET, Octave | 6. 3.1929 | 19. 4.1929 |
| SIMAR, Théophile | 6. 3.1929 | 7. 7.1930 |
| RENKIN, Jules | 6. 3.1929 | 15. 7.1934 |
| GOHR, Albrecht | 13. 2.1930 | 7. 4.1936 |
| FRANCK, Louis | 6. 3.1929 | 31.12.1937 |
| VANDERVELDE, Emile | 6. 3.1929 | 27.12.1938 |
| SPEYER, Herbert | 6. 3.1929 | 14. 3.1942 |
| DUPRIEZ, Léon | 6. 3.1929 | 22. 8.1942 |
| LOTAR, Léon | 6. 3.1929 | 6.12.1943 |
| RUTTEN, Martin | 6. 3.1929 | 31.12.1944 |
| CATTIER, Félicien | 6. 3.1929 | 4. 2.1946 |
| ROLIN, Henri | 6. 3.1929 | 13. 6.1946 |
| DE JONGHE, Edouard | 6. 3.1929 | 8. 1.1950 |
| CHARLES, Pierre | 6. 3.1929 | 11. 2.1954 |
| MARZORATI, Alfred | 25. 6.1931 | 11.12.1955 |
| DE MUELENAERE, Robert | 30. 7.1938 | 14.10.1956 |
| OLBRECHTS, Frans | 22. 1.1940 | 24. 3.1958 |
| RYCKMANS, Pierre | 5. 2.1930 | 18. 2.1959 |
| JENTGEN, Pierre | 1. 9.1943 | 26. 9.1959 |
| WAUTERS, Arthur | 5. 2.1930 | 10. 4.1960 |
| SMETS, Georges | 28. 7.1933 | 3. 2.1961 |
| CUVELIER, J. | 1. 9.1942 | 13. 8.1962 |
| HEYSE, Théodore | 26. 6.1931 | 10. 1.1963 |
| SOHIER, Antoine | 5. 2.1930 | 22.11.1963 |
| GUÉBELS, Léon | 8.10.1945 | 28. 9.1966 |
| JADOT, Joseph | 8.10.1945 | 2. 7.1967 |
| GHILAIN, Jean | 8.10.1946 | 29. 9.1968 |
| VAN DER LINDEN, Fred | 8.10.1945 | 1. 6.1969 |
| MOELLER DE LADDERSOUS, Alfred | 5. 2.1930 | 20. 1.1970 |
| DE VLEESCHAUWER, Albert | 10.10.1945 | 24. 2.1970 |
| JADIN, Louis | 29. 8.1967 | 30. 3.1972 |
| WALRAET, Marcel | 21. 2.1953 | 9. 2.1973 |
| VANHOVE, Julien | 23. 8.1950 | 13.10.1976 |
| ROEKENS, Auguste | 25. 7.1956 | 30. 5.1979 |

* Date de première nomination à l'Académie — Datum van eerste benoeming bij de Academie.

** Date de décès — Datum van overlijden.

Membres associés honoraires — Eregeassocieerde leden

| | | |
|-------------------|------------|------------|
| BOURGEOIS, Edmond | 24. 3.1965 | 8. 2.1983 |
| MOSMANS, Guy | 5. 9.1957 | 25. 4.1983 |
| DE BRIEY, Pierre | 5. 9.1957 | 6. 9.1984 |

Membres associés — Geassocieerde leden

| | | |
|---------------------------|------------|------------|
| BRUNHES, Jean | 5. 2.1930 | 25. 8.1930 |
| SALKIN, Paul | 5. 2.1930 | 15. 4.1932 |
| VAN EERDE, J.-C. | 5. 2.1930 | 1. 4.1936 |
| DE CLERcq, Auguste | 5. 2.1930 | 28.11.1939 |
| VISCHER, Hans | 5. 2.1930 | 19. 2.1945 |
| LÉONARD, Henri | 7. 1.1937 | 5. 4.1945 |
| MONDAINI, Gennaro | 5. 2.1930 | 2. 2.1948 |
| JONES, Jesse-Th. | 22. 1.1940 | 5. 1.1950 |
| FERREIRA, Antonio, V. | 5. 2.1930 | 29. 1.1953 |
| GELDERS, Valère | 22. 1.1940 | 28. 4.1954 |
| OMBREDANE, André | 13. 2.1952 | 19. 9.1958 |
| DORY, Edouard | 4. 2.1954 | 14.10.1958 |
| DEPAGE, Henri | 21. 2.1953 | 17. 2.1960 |
| DE LICHTERVELDE, Baudouin | 5. 2.1930 | 10. 4.1960 |
| VERSTRAETE, Maurice | 22.10.1958 | 16.12.1961 |
| VAN BULCK, Gaston | 13. 2.1952 | 6. 7.1966 |
| BOELAERT, Edmond | 6.10.1947 | 22. 8.1966 |
| PÉRIER, Gilbert | 19. 2.1951 | 13. 3.1968 |
| COPPENS, Paul | 19. 3.1959 | 22. 2.1969 |
| RAË, Marcelin | 8.10.1945 | 8. 7.1969 |
| PIRON, Pierre | 6.10.1947 | 7. 5.1973 |
| DE ROP, Albert | 30. 3.1977 | 10.10.1979 |

Membres correspondants honoraires — Erecorresponderende leden

| | | |
|-------------------|------------|------------|
| DESCHAMPS, Hubert | 9. 8.1961 | 19. 5.1979 |
| CHARTON, Albert | 19. 3.1959 | 29. 6.1980 |
| KAGAME, Alexis | 25. 8.1950 | 6.12.1981 |
| BULCKE, Kamil | 15. 3.1973 | 17. 8.1982 |

Membres correspondants — Correspondende leden

| | | |
|---------------------------|------------|------------|
| STROUVENS, Léon | 13. 2.1952 | 1. 7.1952 |
| CAPELLE, Emmanuel | 23. 8.1950 | 19. 8.1953 |
| COSTERMANS, Basiel | 23. 8.1950 | 14. 5.1957 |
| HAILEY, William | 21. 2.1953 | 26. 3.1969 |
| DELAVIGNETTE, Robert | 5. 9.1957 | 4. 2.1976 |
| KOUASSIGAN, Guy | 3. 8.1978 | 24. 5.1981 |
| TEIXEIRA DA MOTA, Avelino | 3. 8.1978 | 1. 4.1982 |

DEUXIÈME CLASSE

Membres titulaires honoraires — Erewerkende leden

| | | |
|--------------------|------------|------------|
| NOLF, Pierre | 6. 3.1929 | 14. 9.1953 |
| MARCHAL, Emile | 22. 1.1930 | 17.11.1954 |
| MOTTOULLE, Léopold | 10. 1.1931 | 10. 1.1964 |
| BUTGENBACH, Henri | 6. 7.1929 | 29. 4.1964 |
| HAUMAN, Lucien | 19. 2.1936 | 16. 9.1965 |
| PASSAU, Georges | 22. 1.1930 | 17.11.1965 |
| MOUCHET, René | 22. 1.1930 | 15.12.1967 |

| | | |
|-----------------------|------------|------------|
| DUREN, Albert | 25. 8.1942 | 23. 6.1971 |
| WATTIEZ, Nestor | 18. 7.1931 | 22.10.1972 |
| BRIEN, Paul | 8. 2.1948 | 19. 2.1975 |
| JURION, Floribert | 28. 8.1958 | 27. 5.1977 |
| DUBOIS, Albert | 22. 1.1930 | 19. 8.1977 |
| LAMBRECHTS, Albert | 5. 9.1957 | 21. 8.1978 |
| VAN DEN ABEEL, Marcel | 25. 8.1942 | 19. 1.1980 |
| DE WITTE, Gaston | 8.10.1946 | 1. 6.1980 |
| CAHEN, Lucien | 28. 2.1955 | 17. 5.1982 |
| MORTELmans, Georges | 4. 2.1954 | 11. 1.1984 |
| STANER, Pierre | 27. 8.1949 | 24. 9.1984 |

Membres titulaires — Werkende leden

| | | |
|---------------------------|------------|------------|
| CORNET, Jules | 6. 3.1929 | 17. 5.1929 |
| BRODEN, Alphonse | 6. 3.1929 | 10.12.1929 |
| PIERAERTS, Joseph | 6. 3.1929 | 15. 1.1931 |
| SALÉE, Achille | 6. 3.1929 | 13. 3.1932 |
| VANDERJUSt, Hyacinthe | 6. 3.1929 | 14.11.1934 |
| DROOGMANS, Hubert | 6. 3.1929 | 30. 8.1938 |
| LEPLAE, Edmond | 6. 3.1929 | 2. 2.1941 |
| FRATEUR, Léopold | 20. 2.1939 | 15. 3.1946 |
| DELHAYE, Fernand | 22. 1.1930 | 15.12.1946 |
| DE WILDEMAN, Emile | 6. 3.1929 | 24. 7.1947 |
| LEYNEN, Emile | 22. 7.1941 | 10. 6.1951 |
| POLINARD, Edmond | 25. 8.1953 | 23. 1.1954 |
| RODHAIN, Jérôme | 6. 3.1929 | 26. 9.1956 |
| BRUYNOGHE, Richard | 6. 3.1929 | 26. 3.1957 |
| HENRY DE LA LINDI, Josué | 22. 1.1930 | 31. 3.1957 |
| SCHWETZ, Jacques | 31. 3.1957 | 22. 4.1957 |
| ROBERT, Maurice | 6. 3.1929 | 27.10.1958 |
| MATHIEU, Fernand | 4. 8.1939 | 23.11.1958 |
| GÉRARD, Pol | 6. 3.1929 | 28.12.1961 |
| VAN STRAelen, Victor | 19. 2.1936 | 29. 2.1964 |
| VAN GOIDSENHOVEN, Charles | 8.10.1946 | 26. 4.1969 |
| FOURMARIER, Paul | 6. 3.1929 | 20. 1.1970 |
| BOUILLENNE, Raymond | 8.10.1946 | 19. 3.1972 |
| NEUJEAN, Georges | 21. 2.1953 | 29. 7.1972 |
| THOREAU, Jacques | 21. 2.1953 | 12. 1.1973 |
| CASTILLE, Armand | 4. 2.1954 | 27. 4.1973 |
| DENAeyer, Marcel | 25. 7.1956 | 2. 6.1975 |
| KUFFERATH, Jean | 28. 2.1955 | 7.10.1977 |
| EVENS, Frans | 5. 9.1957 | 7. 1.1981 |
| GERMAIN, René | 27. 8.1958 | 4. 2.1982 |

Membres associés honoraires — Eregeassocieerde leden

| | | |
|-----------------|------------|------------|
| CORIN, François | 19. 3.1959 | 12. 2.1978 |
| ADERCA, Bernard | 5. 9.1957 | 13. 3.1978 |

Membres associés — Geassocieerde leden

| | | |
|-----------------------|------------|------------|
| LECOMTE, Henri | 22. 1.1930 | 12. 6.1934 |
| THEILER, A. | 22. 1.1930 | 24. 7.1936 |
| TROLLI, Giovanni | 22. 1.1930 | 8. 2.1942 |
| VAN DEN BRANDEN, Jean | 22. 1.1930 | 6. 4.1942 |
| SHALER, Millard King | 22. 1.1930 | 11.12.1942 |
| BURGEON, Louis | 22. 1.1930 | 31.10.1947 |
| LACROIX, Alfred | 22. 1.1930 | 16. 3.1948 |

| | | |
|----------------------|------------|------------|
| VAN HOOF, Lucien | 8.10.1945 | 6.12.1948 |
| CLAESSENS, Jean | 18. 7.1931 | 21. 8.1949 |
| DELEVoy, Gaston | 22. 1.1930 | 17. 1.1950 |
| JAMOTTE, André | 8.10.1946 | 22. 6.1951 |
| BRUMPT, Emile | 22. 1.1930 | 7. 7.1951 |
| LATHOUWERS, Victor | 4. 8.1939 | 7. 6.1952 |
| WANSON, Marcel | 21. 2.1953 | 9. 4.1954 |
| CHEVALIER, Auguste | 29. 1.1935 | 4. 6.1956 |
| HÉRISSEY, Henri | 22. 1.1930 | 28. 1.1959 |
| ASSELBERGHS, Etienne | 21. 8.1954 | 20. 7.1959 |
| BRUTSAERT, Paul | 21. 8.1953 | 13. 2.1960 |
| TULIPPE, Omer | 8. 7.1960 | 22. 2.1968 |
| SLADDEN, George | 6.10.1947 | 26.12.1972 |
| SINE, Léopold | 17.10.1980 | 19.10.1980 |

Membres correspondants honoraires — Erecorresponderende leden

| | | |
|------------------|------------|------------|
| KELLOGG, Charles | 3. 3.1962 | 9. 3.1980 |
| RICHET, Pierre | 16. 9.1965 | 27. 1.1983 |

Membres correspondants — Correspondende leden

| | | |
|-----------------------|------------|------------|
| WAYLAND, Edward | 8.10.1945 | 11. 7.1966 |
| VAUCEL, Marcel | 5. 9.1957 | 15. 9.1969 |
| VARLAMOFF, Nicolas | 11. 8.1955 | 10. 4.1976 |
| TROCHAIN, Jean | 18.10.1976 | 16.11.1976 |
| VAN DEN BERGHE, Louis | 23. 8.1950 | 3. 1.1979 |
| CAPOT, Jacques | 13. 3.1972 | 29.10.1981 |

TROISIÈME CLASSE

Membres titulaires honoraires — Erewerkende leden

| | | |
|----------------------------|------------|------------|
| MAURY, Jean | 6. 3.1929 | 22. 3.1953 |
| MOULAERT, George | 6. 3.1929 | 17. 9.1958 |
| DEHALU, Marcel | 6. 7.1929 | 15. 6.1960 |
| LANCSWEERT, Prosper | 24.10.1935 | 4. 1.1962 |
| OLSEN, Frederik | 6. 3.1929 | 17.11.1962 |
| FONTAINAS, Paul | 6. 3.1929 | 22. 2.1964 |
| GILLON, Gustave | 6. 7.1929 | 27. 1.1966 |
| DEGUENT, René | 6. 3.1929 | 20. 2.1966 |
| JADOT, Odon | 6. 3.1929 | 16. 4.1968 |
| BETTE, Robert | 3. 4.1930 | 23. 7.1969 |
| DE BACKER, Eudore | 26. 8.1931 | 12. 9.1970 |
| MERTENS DE WILMARS, Eugène | 21. 2.1953 | 23.11.1970 |
| DU TRIEU DE TERDONCK, R. | 8.10.1945 | 9.12.1970 |
| ANTHOINE, Raymond | 26. 8.1931 | 4. 6.1971 |
| DEVROEY, E.-J. | 9. 3.1938 | 23. 8.1972 |
| VAN GANSE, René | 21. 8.1953 | 23. 3.1981 |
| DE ROSENBAUM, Guillaume | 13. 2.1952 | 25. 9.1981 |
| GEULETTE, Pascal | 21. 8.1954 | 3. 4.1982 |
| TISON, Léon | 25. 7.1956 | 25.12.1982 |
| CAMPUS, Ferdinand | 23. 8.1950 | 20. 4.1983 |
| ROLLET, Anatole | 5. 9.1957 | 14. 1.1984 |
| CALEMBERT, Léon | 27. 8.1958 | 19. 7.1984 |

Membres titulaires — Werkende leden

| | | |
|---------------------|-----------|------------|
| LIEBRECHTS, Charles | 6. 3.1929 | 14. 7.1938 |
| PHILIPPSON, Maurice | 6. 7.1929 | 22.12.1938 |

| | | |
|------------------------|------------|------------|
| GEVAERT, Emile | 7. 7.1929 | 28. 9.1941 |
| ALLARD, Emile | 6. 7.1929 | 5.11.1950 |
| VAN DEUREN, Pierre | 6. 3.1929 | 26. 7.1956 |
| CAMBIER, René | 12. 5.1942 | 15.12.1956 |
| LEGRAYE, Michel | 1. 2.1940 | 22. 6.1959 |
| BOLLENGIER, Karel | 6. 3.1929 | 5. 9.1959 |
| BEELAERTS, Jean | 3. 4.1930 | 7. 5.1967 |
| CAMUS, Célestin | 9. 3.1938 | 16. 4.1968 |
| VANDER ELST, Nérée | 6.10.1947 | 17. 8.1968 |
| VAN DE PUTTE, Marcel | 6. 3.1929 | 27. 9.1968 |
| VAN DER STRAETEN, Jean | 13. 2.1952 | 28.12.1968 |
| VANDERLINDEN, Raymond | 8.10.1945 | 7. 8.1971 |
| JONES, Louis | 27. 8.1958 | 19. 9.1975 |
| BARTHOLOMÉ, Paul | 16. 9.1965 | 14. 3.1978 |

Membres associés honoraires — Eregeassocieerde leden

| | | |
|-----------------|------------|-----------|
| KAISIN, Félix | 31. 8.1959 | 5. 2.1979 |
| HELLINCKX, Léon | 2. 9.1970 | 8. 4.1980 |

Membres associés — Geassocieerde leden

| | | |
|----------------------|------------|------------|
| WIENER, Lionel | 3. 4.1930 | 5. 9.1940 |
| ROUSSILHE, Henri | 3. 4.1930 | 11. 5.1945 |
| PERRIER, Georges | 3. 4.1930 | 16. 2.1946 |
| HANSSENS, Emmanuel | 12. 5.1942 | 16. 8.1946 |
| WINTERBOTHAM, Harold | 3. 4.1930 | 10.12.1946 |
| CLAES, Tobie | 3. 4.1930 | 3. 3.1949 |
| CITO, Nicolas | 3. 4.1930 | 18. 6.1949 |
| LEEMANS, Pierre | 3. 4.1930 | 10. 1.1951 |
| LEEMANS, Franz | 29. 7.1949 | 26. 6.1952 |
| BOUSIN, Georges | 3. 4.1930 | 7.10.1953 |
| COMHAIRE, Ernest | 1. 7.1941 | 16. 7.1954 |
| SPORCQ, Pierre | 6.10.1947 | 24. 2.1956 |
| GILLIARD, Albert | 3. 4.1930 | 8. 4.1956 |
| TILHO, Jean | 8.10.1945 | 12. 9.1960 |
| DESCANS, Léon | 24.10.1935 | 12. 4.1962 |
| MARTHOZ, Aimé | 28. 2.1955 | 12. 6.1962 |
| MARCHAL, Albert | 3. 4.1930 | 11.12.1963 |
| QUETS, Jérôme | 6.10.1947 | 29.10.1964 |
| FRENAY, Eugène | 5. 9.1957 | 25. 4.1967 |
| ROGER, Emmanuel | 3. 4.1930 | 9. 9.1968 |
| VERDEYEN, Jacques | 21. 8.1954 | 30.10.1969 |
| DE ROOVER, Marcel | 3. 4.1930 | 21. 6.1971 |
| BARZIN, Henry | 9. 3.1938 | 31.12.1971 |
| BOURGEOIS, Paul | 20. 6.1960 | 11. 5.1974 |

Membres correspondants honoraires — Erecorresponderende leden

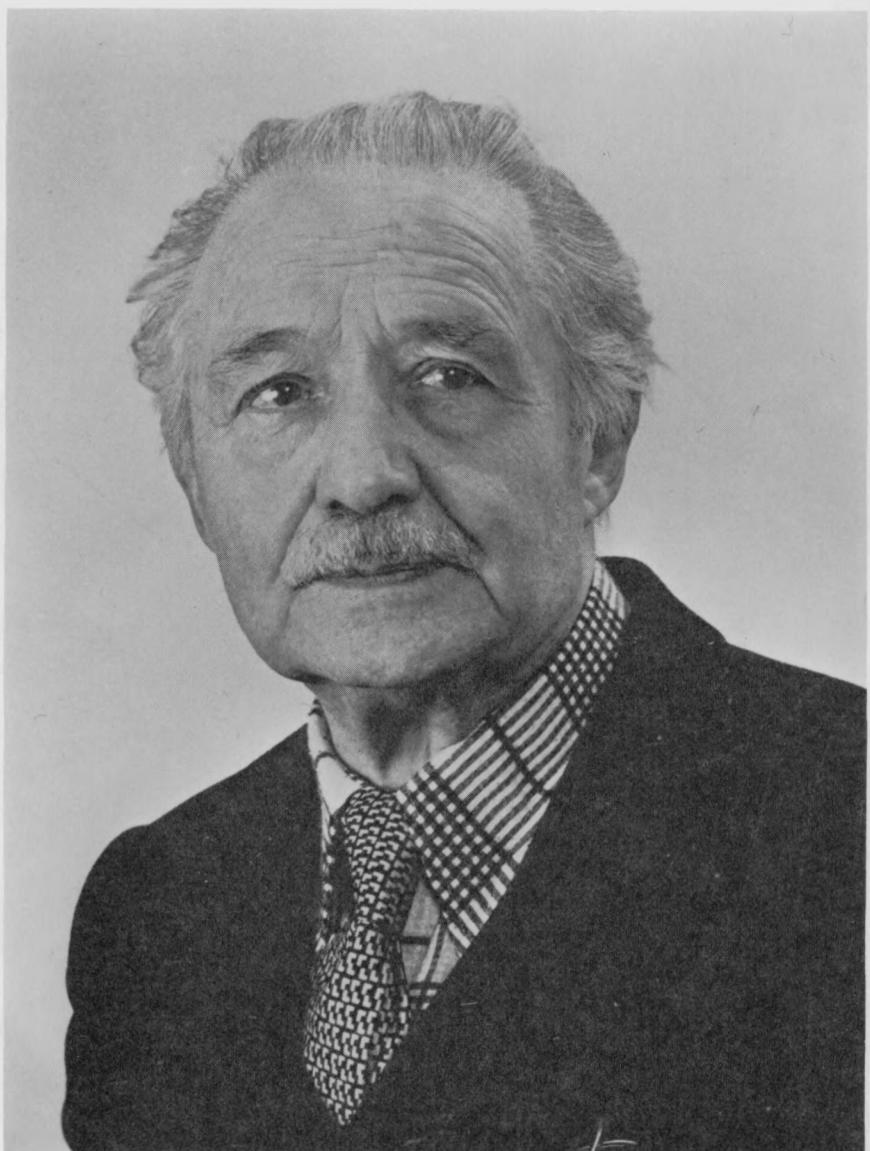
| | | |
|----------------|------------|------------|
| SAHAMA, Thure | 17. 2.1969 | 8. 3.1983 |
| HEDGES, Ernest | 1. 3.1963 | 24.10.1984 |

Membres correspondants — Correspondende leden

| | | |
|-----------------------|------------|------------|
| DE DYCKER, Raymond | 6.10.1947 | 12.12.1947 |
| WILLEMS, Robert | 6.10.1947 | 5. 9.1952 |
| VENING-MEINESZ, Felix | 3. 4.1930 | 10. 8.1966 |
| PARDÉ, Maurice | 15. 7.1954 | 14. 6.1973 |
| MEULENBERGH, Jean | 27. 2.1975 | 21. 8.1977 |

**NOTICES
NÉCROLOGIQUES**

**NECROLOGISCHE
NOTA'S**



Amaat BURSENS
(Dendermonde, 1 september 1897 - Gent, 20 oktober 1983)

Amaat BURSSENS

(Dendermonde, 1 september 1897 - Gent, 20 oktober 1983) *

Een jaar geleden, op 20 oktober 1983, overleed te Gent ons erelid, Dr. Amaat Burssens, emeritus professor in de Faculteit van de Rechtsgeleerdheid van de Rijksuniversiteit te Gent.

Professor A. Burssens werd geboren te Dendermonde op 1 september 1897. Hij volbracht zijn middelbare studies aan het Koninklijk Atheneum te Mechelen.

Toen de eerste wereldoorlog uitbrak was hij nog geen 17 jaar oud. Hij meldde zich als vrijwilliger en maakte, als eenvoudig soldaat, de gehele oorlog mee, waarvan drie jaar in de loopgraven.

Voor zijn moedig gedrag werden hem verschillende militaire onderscheidingen verleend : het Oorlogskruis met palm (offensief Vlaanderen 1918) ; het Vuurkruis ; de Medaille van Oorlogsvrijwilliger (1914-1918) ; de Herinneringsmedaille (1914-1918) ; de Zegemedaille (1919).

Na het beëindigen van de kriegsverrichtingen nam hij deel aan de bezetting van het Rijngebied.

Professor Burssens volbracht vervolgens zijn hogere studiën aan de Katholieke Universiteit te Leuven. Hij studeerde er Germaanse Filologie en promoveerde op 25 juli 1923 tot doctor in de Letteren en Wijsbegeerte.

Zijn proefschrift bestond uit de uitgave en studie van een Middelnederlands handschrift, genaamd „Dat Boeck vander voirsienicheit godes”.

Met dit werk werd hij op 31 juli 1925 uitgeroepen tot laureaat van de Universitaire Wedstrijd (Germaanse Filologie) voor de periode 1923-1925. Het werk werd gepubliceerd in 1930.

Inmiddels was hij ook werkzaam geweest in het middelbaar onderwijs : als leraar-interimarist aan het Koninklijk Atheneum te Namen, vanaf 8 februari 1921 ; als studiemeester-interimarist aan het Koninklijk Atheneum te Mechelen, vanaf 30 april 1921, en te Tienen, vanaf 22 juni 1921. Op 17 oktober 1923 werd hij tot leraar in de Germaanse talen benoemd aan het Koninklijk Atheneum te Dinant.

Professor Burssens had in die periode eveneens de cursussen gevolgd van de Hogere Sectie van de Koloniale School (Ministerie van Koloniën) te Brussel, waarvan hij het certificaat ontving op 19 april 1924.

* Lofrede uitgesproken op de zitting van de Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen, gehouden op 20 november 1984.

In 1924 vertrok hij voor de eerste maal naar het vroegere Belgisch-Kongo en verbleef er van mei tot oktober als territoriaal administrator 1^{ste} Klasse, met de opdracht de talen aldaar te bestuderen.

Het verblijf van 1924 was het eerste van zijn acht verblijven in Belgisch-Kongo. Tijdens dit verblijf nam hij voor het eerst contact met het Luba-taalgebied, waarover hij later verschillende studies en werken zou publiceren.

Over dit eerste verblijf verschenen niet alleen dagbladartikels tussen 1925 en 1927, doch ook een werk in boekvorm „Een Vlaming op reis door Kongo” (1928), onder de schuilnaam A. B. van der Weerelt.

Het is een boeiend verhaal van een reis doorheen Belgisch-Kongo, met gegevens over Afrikaanse taal- en woordkunst, en over toestanden aldaar van de jaren 1924. Het is een interessant document, verschenen op een ogenblik dat er nog maar weinig soortgelijke documenten in het Nederlands gepubliceerd waren.

Op 28 augustus 1926 werd Professor Burssens benoemd tot leraar in de Germaanse talen aan het Koninklijk Atheneum te Gent. Op zijn verzoek werd hem 7 mei 1931 ontslag verleend.

Zijn loopbaan aan de Gentse Universiteit nam een aanvang in 1926, toen hij belast werd met een vrije cursus in de Bantoe-talen aan de Bijzondere Handelshogeschool, verbonden aan de Rechtsfaculteit. Op 17 september 1927 werd deze cursus facultatief.

Nadien werd hij, in 1927, belast met een vrije cursus in de Soedan-talen aan dezelfde faculteit. Hij werd tevens aangesteld tot directeur van het „Seminarie voor Bantoe- en Soedan-talen”.

Bij koninklijk besluit van 17 februari 1931 werd hij gerangschikt onder de docenten eerste categorie en tevens belast met de cursus Duitse Taal aan de Bijzondere Hogeschool.

Op 15 december 1934 werd hij bevorderd tot hoogleraar aan de Hogere School voor Handels- en Economische Wetenschappen, verbonden aan de Rechtsfaculteit, en op 4 november 1937 tot hoogleraar aan de Universiteit.

Hij werd verder belast met de cursus „Lezen van economische documenten in het Duits” (26-3-1937) en met de cursus „Lezen van economische documenten in het Nederlands” (18-11-1938) aan de Hogere School voor Handels- en Economische Wetenschappen, en eveneens met de cursus „Een belangrijke inlandse taal” (22-6-1937).

In de Voorbereidende Scholen voor Burgerlijke Bouwkunde, Mijnen en Fabriekswezen werd hij belast met de cursus „Nederlandse steloeferingen” (5-4-1939).

Bij besluit van 24 juni 1944 kreeg hij de opdracht in de Faculteit van de Rechten de volgende cursussen te doceren : „Vraagstukken van Koloniale Politiek”, en „Beginseisen van de Antropologie en de Etnologie”.

In 1933 verscheen van zijn hand het werk „Negerwoordkunst. Een bundel Kongolese Sprookjes” (Uitgeverij De Sikkel, Antwerpen ; Uitgeverij De Wereldbibliotheek, Amsterdam). Het gaat om de bewerking in het Nederlands van een aantal

sprookjes van verschillende Kongolese bevolkingsgroepen. Het werk werd geïllustreerd met tekeningen van Frits van den Berghe.

De bundel „Negerwoordkunst” was bestemd voor een breder publiek en niet alleen voor afrikanisten en etnologen. Als Nederlandstalige bloemlezing van Negro-Afrikaanse woordkunst was deze de eerste in haar genre.

In 1934 stichtte Professor Burssens het tijdschrift *Kongo-Overzee. Tijdschrift voor en over Belgisch-Kongo, Ruanda-Urundi en aanpalende gewesten*.

Kongo-Overzee verscheen aanvankelijk uitsluitend in het Nederlands. Sedert 1945 werden ook bijdragen opgenomen in het Frans, Engels en Duits. In dit tijdschrift verschenen vooral bijdragen op het gebied van de taalkunde, woordkunst, etnologie en kunst van Afrika.

Aan het tijdschrift *Kongo-Overzee* werd in 1938 door Professor Burssens nog een reeks, de *Kongo-Overzee Bibliotheek*, toegevoegd.

Het tijdschrift *Kongo-Overzee* heeft een grote invloed uitgeoefend op de beoefening van de Afrikanistiek, niet alleen in ons land maar ook in het buitenland.

Gedurende de 25 jaar van het bestaan van *Kongo-Overzee*, tot in 1960, bleef Professor Burssens er de hoofdredacteur van.

In 1937, van april tot november, bestudeerde Professor Burssens in Kasai het Tshiluba, en in Katanga het Kiluba. Hij ontdekte dat ook deze talen toontalen waren, d.w.z. talen waarin het muzikaal aksent een betekenisdragende functie vervult. Hij formuleerde de toonregels en beschreef het toonsysteem dat heden bekend is als het reversief toonsysteem.

In het vooruitzicht van de studiereis van 1937 had Professor Burssens, gedurende een tiental jaar, het Luba op grondige wijze bestudeerd. Om de studie van het muzikaal aksent ter plaatse door te voeren, maakte hij gebruik van de seintrom, en controleerde de tonen van het Luba taalkundig materiaal met behulp van dit instrument. Van dit taalkundig materiaal maakte hij ook klankbeelden op wassen rollen.

Tijdens diezelfde studiereis verzamelde hij ook gegevens van de taal van de Basala Mpasu. Hij nam ook in Kasai en Shaba een tweeduizendtal foto's die voor wetenschappelijke doeleinden konden worden aangewend.

In 1939 verscheen de „Tonologische Schets van het Tshiluba” (Kasai, Belgisch-Kongo), als nummer 2 van de *Kongo-Overzee Bibliotheek*. Dit werk, dat op bescheiden wijze een schets werd genoemd, is in feite een grondige studie van 232 pagina's van de bouw van het Tshiluba, waarbij een bijzondere aandacht wordt geschonken aan de functie van het muzikaal aksent en aan het toonsysteem. Het werk bevat ook een bibliografie over „Tonologie” en over „Talen van Belgisch-Kongo, Ruanda-Urundi en aangrenzende gebieden”.

In 1939 bevinden wij ons in de beginperiode van het structuralisme op taalkundig gebied. Enkele jaren daarvoor werd een begin gemaakt met de fonologie of de studie van de betekenisdragende klanken. Fonologische principes lagen aan de basis van de „Africa Alphabet” (1928) dat aanbevolen werd door het „International African Institute” (London).

De „Tonologische Schets van het Tshibula” is in 1939 helemaal „up to date”. Bij de beschrijving van het Tshiluba wordt rekening gehouden met de eigen structuur van de taal ; de fonologisch-oppositionele functie van het muzikaal aksent wordt in acht genomen ; voor de transcriptie wordt het „Africa Alphabet” gebruikt.

In 1938 was van de hand van E.P. G. Hulstaert, in de *Kongo-Overzee Bibliotheek*, een beschrijving van het Lomongo verschenen onder de titel „Praktische Grammatica van het Lonkundo (Lomongo)”.

Na vergelijking van de tonemen van het Lomongo met deze van het Tshiluba, bleek dat deze in de twee talen verschillend waren. Het toontype van het Lomongo werd beschouwd als zijnde het normale en werd „etymologisch” toontype genoemd. Het Tshiluba vertoont tonemen die tegengesteld zijn aan die van het Lomongo en zijn toontype werd van toen af „reversief” genoemd.

In verband met het studieverblijf van professor Burssens in Kongo van 1937, verscheen, benevens de „Tonologische Schets van Tshiluba” van 1939, ook nog een werk met reisindrucken in 1943 onder de titel „Wako Moyo, zuid-oost Kongo voor de lens”. Dit werk dat over de toenmalige toestanden in Kongo handelt, bevat ook interessante gegevens op het gebied van etnologie, taal- en woordkunst.

In 1944 publiceerde Professor Burssens een bundel woordkunst onder de titel „Vier Kongoleesche dierenverhalen”, waarvan in 1945 een vertaling verscheen : „Tsese, quatre histoires congolaises”, (met illustraties van Van Roosbroeck).

In 1946 verscheen, in de *Kongo-Overzee Bibliotheek*, van de hand van Professor Burssens, de „Manuel de Tshiluba”. In dit werk werden de essentiële elementen van de morfologie van het Tshiluba beschreven.

Inmiddels was professor Burssens buitengewoon lid geworden van het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut (1940), lid van de Maatschappij der Nederlandse Letteren (Leiden) in 1940, alsook van de „Société des Africanistes” (Parijs).

In 1947 werd Professor Burssens lid van de Commissie voor Etnologie van het Koninklijk Belgisch Koloniaal Institut. In 1950 werd hij lid van de Commissie voor Afrikaanse Taalkunde van het Ministerie van Belgisch-Kongo en Ruanda-Urundi.

Professor Burssens werd in 1948 bevorderd tot gewoon hoogleraar aan de Faculteit van de Rechtsgeleerdheid te Gent. Hij werd eveneens professor aan de Koloniale School te Brussel.

Het tijdschrift *Kongo-Overzee* kreeg na de tweede wereldoorlog een internationaal karakter. Benevens bijdragen in het Nederlands, werden ook bijdragen in het Frans, Engels en Duits opgenomen.

Na de tweede wereldoorlog verschenen in de *Kongo-Overzee Bibliotheek* een reeks belangrijke werken. In 1946 verscheen in deze reeks het bekende werk van E.P. Pl. Tempels, „Bantoe-Filosofie” (oorspronkelijke tekst). De vertaling in het Frans werd gemaakt door Professor A. Rubbens en verscheen in 1945 te Elisabethstad onder de titel „La Philosophie bantoue”. De Franse tekst werd in 1949 eveneens uitgegeven door *Présence africaine* (Parijs).

In de *Kongo-Overzee Bibliotheek* verschenen vervolgens, van E.P. E. Boelaert „Nsong'a Lianja. L'épopée nationale des Nkundo” ; van N. De Cleene e.a. „Le-

zingen over de opvoeding der plattelandsbevolking in Belgisch-Kongo", alsook „Het letterkundig werk van Alfons Walschap M.S.C.”.

In 1954 verscheen in de *Kongo-Overzee Bibliotheek* van de hand van Professor Burssens het werk „Inleiding tot de Kongolese Bantoe-talen”, en in hetzelfde jaar de Franse vertaling onder de titel „Introduction à l'étude des langues bantoues du Congo belge”.

De „Inleiding tot de Kongolese Bantoe-talen” is een vergelijkend leerboek waarin de auteur het hem zo vertrouwde Tshiluba vergelijkt met gegevens uit het Lomongo, Lingala en Kiswahili, en dit woordsoort na woordsoort : nomina, pronomina, verba. Het geheel wordt voorafgegaan door een algemene inleiding met een classificatie van de Negro-Afrikaanse talen, in het bijzonder de Bantoe-talen, en is voorzien van een bibliografie.

In de *Kongo-Overzee Bibliotheek* verscheen eveneens een werk over de volken van de vroegere Belgische overzeese gebieden van de hand van Professor N. De Cleene onder de titel „Inleiding tot de volkenkunde van Belgisch-Kongo en Ruanda-Urundi” (1956), met in 1957 een Franse vertaling onder de titel „Introduction à l'ethnographie du Congo belge en du Ruanda-Urundi”.

In een periode van tien jaar, tussen 1949 en 1959, ondernam Professor Burssens niet minder dan zes reizen naar Afrika die belangrijk waren voor zijn wetenschappelijk onderzoek.

Van oktober 1949 tot februari 1950 verbleef Professor Burssens in Kivu. Hij ondernam er een verkenningstocht in het gebied van de Bashi en de omliggende bevolkingsgroepen. Hij vestigde zich te Kabare en bestudeerde er het Amashi, de taal van de Bashi.

Tijdens zijn onderzoek over het Amashi, registreerde Professor Burssens een aanzienlijke hoeveelheid linguïstisch materiaal op band: woorden en zinnen, gesprekken, vertelsels, zangen, spreekwoorden en historische teksten. Deze documentatie vertegenwoordigt in totaal dertien uren klankbeeld.

Professor Burssens wijdde een bijzondere aandacht aan het muzikaal aksent in het Amashi. Hij kwam tot de bevinding dat, in tegenstelling tot het Tshiluba waar de woorden vaste tonemen hebben, de tonemen van de woorden in het Amashi onstandvastig zijn, en afhankelijk zijn van de woordgroep waarin zij zich bevinden.

Als gevolg van dit studieverblijf publiceerde Professor Burssens studies over enkele woordsoorten in het Amashi, namelijk over de infinitief, de possessieven en de numeri. Hij publiceerde ook een studie over de familienamen bij de Bashi.

Professor Burssens ondernam eveneens een linguïstische verkenningstocht in Burundi en Rwanda (Bujumbura, Bukeye, Nyakibanda, Butare, Save). Hij vergeleek zijn gegevens over het Amashi-toonsysteem met dit van het Rwanda en Rundi, alsook van het Alur, Logbare, e.a. waarvan hij sprekers aantrof in het Groot-Seminarie van Nyakibanda (Rwanda).

In 1954-1955 ondernam Professor Burssens een linguïstisch-etnologische studiereis, in samenwerking met Professor Schebesta (Wenen), bij de Pygmeeën van Ituri.

Deze studiereis in de streek van Wamba, Irumu en Butembo, duurde van 6 oktober 1954 tot 5 februari 1955.

In Apawanza, een dorp van de Balese, een niet-Bantoe-bevolkingsgroep, werd de taal van de Balese bestudeerd alsook van de Efe-Pygmeën die in hun gebied wonen. Professor Burssens heeft bij de Balese en bij de Efe-Pygmeën ook talrijke bandopnamen gemaakt op het gebied van de taal en van de woordkunst : woorden, zinnen, mythen, liederen, verhalen, e. a.

In Bahaaha in het gebied van de Bira, een Bantoe-bevolkingsgroep, werd linguïstisch onderzoek verricht over hun taal alsook over de taal van de Bambute-Pygmeën die in hun gebied wonen.

Tijdens dit studieverblijf in het Ituri-gebied werden linguïstische gegevens verzameld over een tiental talen. Professor Burssens verzamelde bij de Pygmeeën ook talrijke voorwerpen van de materiële cultuur, waarvan foto's en tekeningen konden gebruikt worden voor het illustreren van publicaties.

Professor Burssens was enkele keren lid van de examencommissie van de Universiteit Lovanium, b.v. in juli en augustus 1957, en in oktober en november 1957. Van zijn verblijf in Neder-Kongo maakte hij telkens gebruik om bepaalde aspecten van het Kikongo te bestuderen.

In 1956 werd aan de Universiteit te Gent een permanente commissie opgericht onder de benaming „Ganda-Kongo”. Dit organisme stelde zich ten doel in de Belgische overzeese gebieden o.m. centra voor geneeskunde en wetenschappelijk onderzoek op te richten.

Zo had „Ganda-Kongo” zich voorgenomen in Noordoost-Kongo, te Nyarambe-Ambaki, nabij Mahali, een ziekenhuis van academisch niveau op te richten.

In het kader van dit project heeft Professor Burssens, in de maanden juli en augustus 1958, een prospectietocht ondernomen om de taalkundige en volkenkundige toestand van dat gebied te onderzoeken.

Noord-Oost-Kongo wordt bewoond door volken van verschillende oorsprong, zoals : Alur (Niloten), Kakwa (Nilo-Hamiten), Lendu (Soedanezen), Bira (Bantoe), Bambute (Pygmeeën).

Tijdens deze prospectietocht heeft Professor Burssens zich in de eerste plaats bezig gehouden met de taal en cultuur van de Alur in wier gebied, te Nyarambe-Ambaki, het ziekenhuis zou opgericht worden. Daarom dienden, volgens Professor Burssens, in de eerste plaats de Alur op volkenkundig en taalkundig gebied te worden bestudeerd, en onmiddellijk daarna de Lendu, hun naaste buren.

Professor Burssens, die sedert 1956 lid was van de Kongo-commissie van de Rijksuniversiteit te Gent, was in 1955 ook lid geworden van de Hoge Raad van het Onderwijs in Kongo.

In 1956 werd hij titelvoerend lid van de Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen, en in hetzelfde jaar Chairman van de „International Committee for Traditional African Literature” (London).

In 1958 werd hij voorzitter van de Commissie voor Afrikaanse Taalkunde van het Ministerie van Belgisch-Kongo en Ruanda-Urundi. Hij was ook vertegenwoordiger

geworden van de Rijksuniversiteit te Gent, in de Raad van Beheer van het „International African Institute” (London).

In deze periode en ook daarna, was Professor Burssens herhaaldelijk voorzitter van de afdeling „Afrikaanse Talen” van de Vlaamse Filologencongressen die om de twee jaar in ons land werden gehouden.

In 1957 werd aan de Rijksuniversiteit te Gent het Hoger Instituut voor Oosterse, Oosteuropese en Afrikaanse Taalkunde en Geschiedenis opgericht. Het was Professor Burssens die de studierichting „Afrikanistiek” van dit instituut uitbouwde.

Professor Burssens werd, bij koninklijk besluit van 22 maart 1958, aan dit instituut met de volgende cursussen belast : 1) De grondige studie van het Kiswahili ; 2) De beginselen van een tweede Negro-Afrikaanse taal of talengroep ; 3) Encyclopedie van de Negro-Afrikaanse talen ; 4) De grondige filologisch-historische studie van een Centraal-Afrikaanse taal of talengroep ; 5) De beginselen van een derde Afrikaanse taal ; 6) De historische en vergelijkende studie van de Negro-Afrikaanse talen.

Aan de leeropdracht van Professor Burssens werden later nog de volgende cursussen toegevoegd : 1) Inleiding tot de studie van de Negro-Afrikaanse talen ; 2) De traditionele en moderne literatuuren van Negro-Afrika. In 1959 werd hij onlast van zijn onderwijs in het Nederlands en het Duits.

Professor Burssens, die sedert 1958 directeur was van het Seminarie voor Negro-Afrikaanse Taal- en Letterkunde, werd in 1965 benoemd tot titularis van de leerstoel voor Negro-Afrikaanse Taal- en Letterkunde.

In 1961 publiceerde Professor Burssens, in samenwerking met de auteur K. Jonkheere, een bloemlezing uit de Negro-Afrikaanse woordkunst onder de titel „Kongo het Woord”. De stukken die in deze bloemlezing voorkomen, werden gerangschikt volgens elementen van de denkwereld van de Zwarte Afrikanen : gebeden om kracht, de kracht van de afgestorvenen, de kracht der dingen, de kracht van mens en plant, de kracht van mens tot mens.

In 1967 werd Professor Burssens tot het emeritaat toegelaten. Dit betekende voor hem een nieuwe periode van intense activiteit. Niet minder dan zeven werken in boekvorm verschenen tussen 1967 en 1983, zowel op het gebied van de Negro-Afrikaanse taalkunde als scheppend literair werk in het Nederlands.

Op het gebied van de Negro-Afrikaanse taalkunde verscheen in 1969 „Problemen en inventarisatie van de verbale structuren in het Dho Alur (Noordoost-Kongo)”. Dit werk werd gepubliceerd door de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren, waarvan Professor Burssens in 1962 titelvoerend lid was geworden.

In 1969 publiceerde hij „De konnektieve konstruktie in het Swahili”, en in 1971 „De possessieve konstruktie in het Swahili”, vervolgens in 1972 „La notation des langues négro-africaines. Signes typographiques à utiliser”.

In enkele scheppend literaire werken deelde hij op diepzinnige wijze uit zijn rijke levenservaring mede. Zo verscheen in 1969 „Het logboekje van een lichtmatroos”,

in 1973 „Lieve Pilipili”, dat hij zelf noemde „een speels boekje dat allicht minder speels is dan het wel lijkt”.

In het jaar van zijn overlijden verscheen „'14-'18. Een knaap in het geweld”, een boek met persoonlijke getuigenissen en ervaringen uit de eerste wereldoorlog, die hij op jeugdige leeftijd als soldaat had meegemaakt.

Benevens werken in boekvorm, heeft Professor Burssens ook talrijke bijdragen gepubliceerd in binnen- en buitenlandse tijdschriften. Eveneens heeft hij bijdragen gepubliceerd in verzamelwerken en encyclopedieën, en zijn medewerking verleend aan o.m. de *Biographie coloniale belge*.

Professor Burssens heeft ook talrijke recenties van Afrikanistische werken gepubliceerd in verschillende tijdschriften. Van hem verschenen ook een 300-tal artikels over koloniale problemen in verschillende dag- en weekbladen. Hij heeft ook talrijke lezingen gehouden op wetenschappelijke bijeenkomsten in binnen- en buitenland.

Als gevolg van zijn vorming als germanist enerzijds, en zijn vele onderzoeken op het terrein in Afrika anderzijds, heeft Professor Burssens publicaties tot stand gebracht op diverse vlakken van de Neerlandistiek en Afrikanistiek.

Inzake Nederlandse filologie heeft hij gepubliceerd over Middelnederlandse en 16de-eeuwse teksten. Eveneens publiceerde hij over Nederlandstalige koloniale literatuur en Afrika-literatuur. Hieraan kunnen wij nog toevoegen zijn eigen schepend literair werk in het Nederlands.

Wat de Afrikaanse taalkunde betreft, handelen zijn werken over verschillende aspecten van beschrijvende taalkunde (o.m. klankleer, vormleer, syntaxis, spelling, muzikaal aksent), evenals over taalgeografie en vergelijkende taalkunde.

De talen die hij in zijn studies betrokken heeft zijn o.m. de volgende : Tshiluba, Kiluba, Zande, Bwaka, Tshiokwe, Ngbani, Ibo, Amashi, Alur, Kiswahili, Kongo, Efe (Pygmee), Bambute (Pygmee), Basalampasu, Lomongo, Lingala. Verder publiceerde hij over diverse genres van Afrikaanse woordkunst.

De publicaties van Professor Burssens strekten zich uit over een periode van 60 jaar, van 1924 tot 1983. Zijn ambt van hoogleraar aan de Rijksuniversiteit te Gent heeft hij waargenomen gedurende een periode van meer dan 40 jaar, van 1926 tot 1967. Gedurende meer dan 25 jaar was hij directeur van het tijdschrift *Kongo-Overzee*.

Voor de vele diensten die Professor Burssens aan land en volk alhier en overzee bewezen heeft, werden hem, benevens de militaire onderscheidingen die wij reeds vermeld hebben, ook nog de volgende eretekens toegekend : Grootofficier in de Leopoldsorde ; Grootofficier in de Orde van Leopold II ; Commandeur in de Kroonorde ; Burgerlijk Kruis 1^{ste} Klasse.

De vele gegevens betreffende de wetenschappelijke loopbaan en publicaties van Professor Burssens getuigen ervan hoe bijzonder actief hij geweest is.

Hij heeft werkelijk pionierswerk verricht op het gebied van de Afrikanistiek in ons land en ook daarbuiten.

Vele Afrikanisten in onze gebieden en ook daarbuiten zijn rechtstreeks, of onrechtstreeks door zijn geschriften, zijn leerlingen geweest.

Door zijn geschriften, studiereizen en contacten wist Professor Burssens internationale waardering te verwerven.

Ieder die met hem in contact kwam, werd getroffen door zijn gemoedelijkheid en bescheidenheid.

Door het afsterven van Professor Burssens verliest onze Academie een zeer verdienstelijke en gewaardeerde Confrater.

Onze Academie zal dan ook de herinnering aan Professor Burssens trouw bewaren.

J. JACOBS

Publicaties van A. Burssens

- 1924 1. De verhouding van de Nederlandse sterfboeken (Den Haag) tot l'Art de bien mourir (Brugge). — *Leuvense Bijdragen*, 16 : 150-152.
2. Umlautverschijnselen in het Zande. — *Congo*, 5 : 372-373.
3. Bantoe-zangen. — *Vlaamsche Arbeid*, 14.
- 1925 4. De exemplelen van „dboeck der voorsienicheyt”. — *Leuvense Bijdragen*, 17 : 107-121.
5. De onderlinge verhouding van Ars Moriendi, Dat Sterfboeck en Dat Boeck vander voirsienicheit godes. — *Het Boek* ('s Gravenhage), 14 : 216-230.
6. De Hemel naar een Middelnederlands handschrift uit de tweede helft van de 15de eeuw. — *Vlaamsche Arbeid*, 15 : 198-203.
7. De voorstelling van het Laatste Oordeel naar drie Middelnederlandsche geschriften. — *Vlaamsche Arbeid*, 15.
8. De Hel naar een handschrift uit de tweede helft van de XV^e eeuw. — *Vlaamsche Arbeid*, 15 : 385-395.
- 1926 9. Een nieuwe Nederlandsche bron van „Elckerlyc”. — *Paginae Bibliographicae* (Brussel), 1 : 306-308.
- 1929 10. Afrikaansche taalfamilies en Kongoleesche talen. — *Hoger Leven*, 3 : 382-383.
11. Toneel bij de Soedannegers. — *Hoger Leven*, 3 : 384.
12. Een Vlaming op reis door Kongo. — J. Vermaut, Kortrijk, 252 p. (onder de schuilnaam A. B. VAN DER WEERELT).
- 1930 13. Dat Boeck vander voirsienicheit godes. — Leuvense Studiën en Tekstuitgaven, N.V. Standaard-Boekhandel, Brussel, 254 p.
- 1932 14. Leon Lanckneus, kunstschilder stelt ten toon (24 dec. 1931-7 jan. 1932), 8 p.
- 1932-33 15. Mvidi Moukoulou. Légendes mythiques des Baluba. — *Orbes* (Paris).
- 1933 16. Negerwoordkunst. Een bundel Kongolese Sprookjes. — De Sikkel, Antwerpen ; De Wereldbibliotheek, Amsterdam, 193 p. + ill. door Frits van den Berghe.
17. Kleine Bijdrage over het zogenaamde Bwaka (Ubangi). — *Congo*, 14 : 558-567.
- 1934 18. Het probleem der Kongoleesche niet-Bantoetalen (met taalgrenskaart). — *Kongo-Overzee*, 1 (1) : 31-41.

19. (In samenwerking met VAN CAENEGHEM, R.) Luba-teksten, Lusumuinu lua Kabundi. — *Kongo-Overzee*, 1 (1) : 45-54.
20. Een nieuwe Nederlandsche roman over Belgisch-Kongo. — *Kongo-Overzee*, 1 (2) : 119-124.
21. Boeken over Afrika. — *Kongo-Overzee*, 1 (2) : 125-127.
- 1934-35** 22. De oudste Nederlandsche Teksten over het Oude Koninkrijk Kongo. — *Kongo-Overzee*, 1 (1) : 3-15, 1 (3) : 137-144, 1 (4) : 193-204.
- 1935** 23. Talen in Belgisch-Kongo. — *Natuur en Mens* (Den Haag), 55^e jaarg., pp. 117-121.
24. (In samenwerking met DELILLE, A.) Tshokwe-teksten. — *Kongo-Overzee*, 2 (1) : 41-60.
25. (In samenwerking met VAN BULCK, G.) De Africa-spelling en de Kongoleesche talen. — *Kongo-Overzee*, 2 (2) : 65-93.
- 1936** 26. Tshiluba-teksten in de „Africa”-spelling. — De Sikkel, Antwerpen.
27. Nederlandsche koloniale literatuur. — *Kongo-Overzee*, 2 (3) : 172-178.
28. De klinkerphonemen in het Ngbandi. — *Kongo-Overzee*, 2 (5) : 257-270.
29. Het Tshiluba en de phonologische „Africa”-spelling. — *Kongo-Overzee*, 3 (1) : 1-21.
30. Het Ibo als toontaal. — *Kongo-Overzee*, 3 (2) : 103-106.
- 1937** 31. Nederlandsche koloniale literatuur. Joos van Ghiste. — *Kongo-Overzee*, 3 (4) : 226-229.
32. (In samenwerking met VAN BULCK, G.) Accent in de Kongoleesche talen. — *Kongo-Overzee*, 3 (4) : 113-164 & 177-208.
- 1938** 33. Grammatische functie van de syllabische toonshoogte in het Luba. — In: *Handelingen van het XIV^e Philologencongres* (Leuven), pp. 106-110.
34. Taalkundig onderzoek in Zuid-Kongo. — *Wetenschap in Vlaanderen*, 3 : 260-262 & 284-286.
35. Le Luba, langue à intonation, et le tambour-signal. — In: *Proceedings of the Third International Congress of Phonetic Sciences* (Ghent), pp. 503-507.
36. Tonologisch onderzoek van het Luba. Het hoofdtelwoord. — *Kongo-Overzee*, 4 (1) : 25-38.
37. Tonologisch onderzoek van het Luba. Telwoorden en Tellieder en bij de Baluba (Katanga). — *Kongo-Overzee*, 4 (2) : 41-48.
38. Het partikel -a in het Tshiluba (toontaal). — *Kongo-Overzee*, 4 (4) : 169-176.
39. Tonologisch onderzoek van de copula -di in het Tshiluba. — *Kongo-Overzee*, 4 (5) : 275-285.
40. Koloniale literatuur. — *Kongo-Overzee*, 4 (5) : 286-288.
41. (In samenwerking met PEERAER, S.) Nominale klassen en prefixen in het Kiluba (Katanga). — *Kongo-Overzee*, 4 (3) : 150-165.
- 1939** 42. Le Tshiluba, langue à intonation. — *Africa* (London), 12 (3) : 267-284.
43. Tonologisch onderzoek van het Aanwijzend Woord in het Tshiluba. — *Kongo-Overzee*, 5 (1) : 28-35.
44. Tonologisch onderzoek van het Substitutieve Pronomen in het Tshiluba. — *Kongo-Overzee*, 5 (2) : 49-57.
45. Kern en affixen in het Tshiluba. — *Kongo-Overzee*, 5 (3) : 113-119.
46. Linguïstisch onderzoek in Centraal-Katanga. Het Kiluba als toontaal. — *Kongo-Overzee*, 5 (5) : 277-315.

47. Tonologische Schets van het Tshiluba (Kasayi, Belgisch-Kongo). — De Sikkel, Antwerpen, xiv + 232 p. — *Kongo-Overzee Bibliotheek*, 2.
- 1940** 48. Tonologisch onderzoek van de verbale -aku- en -aka-vormen in het Tshiluba. — *Kongo-Overzee*, 6 (3-5) : 162-166.
- 1941** 49. De toonassimilatie in het Tshiluba. — *Bull. Zitt. K. Belg. kolon. Inst.*, 1941 (1) : 29-43.
- 1941-42** 50. De beschrijvinghe vant groot ende vermaert Coninckrijck van Congo (1596). Eerste boek, Tweede boek. — *Kongo-Overzee*, 7-8 (1-3) : 1-86, (4-5) : 113-203.
51. Tonologische Tshiluba-tekst. — *Kongo-Overzee*, 7-8 (1-3) : 100-107.
- 1943** 52. Talen in Belgisch-Kongo. — *Koloniale Leergangen* (Brussel), pp. 78-83.
53. Wako-Moyo, Zuidoost-Kongo in de lens. — De Sikkel, Antwerpen, 128 p. + foto's.
- 1944** 54. Vier Kongoleesche dierenverhalen. — De Eik, Antwerpen, 60 p. + ill. Van Roosbroeck.
- 1945** 55. Tsese, quatre histoire congolaises. — Éditions du Nord, Bruxelles, 60 p. + ill. Van Roosbroeck.
- 1946** 56. Verslag over de „Tonologische bijdrage tot de studie van het werkwoord in het Tshiluba” van L. Stappers en E. Willems. — *Bull. Zitt. K. Belg. kolon. Inst.*, 1946 (1) : 291-292.
57. Manuel de Tshiluba (Kasayi, Congo belge). — De Sikkel, Antwerpen, 94 p. *Kongo-Overzee Bibliotheek*, 3.
58. Rapport : Les cours de langue à l'École supérieure de Gand. — In : *Journées des sciences commerciales et économiques* (Liège), pp. 5-8.
- 1946-47** 59. (In samenwerking met DECLERCQ, A.) Langage Luba. — *Kongo-Overzee*, 12-13 (4) : 204-215.
- 1947** 60. Op zoek naar de filosofie der Bantoe-negers. — *De Vlaamse Gids*, 31 : 227-229.
61. Rapport sur l'étude du R.P. L. De Boeck sur la question des langues au Congo. — *Bull. Séanc. Inst. r. colon. belge*, 1947 (1) : 207.
- 1948** 62. Een paar bedenkingen bij het „Essai de grammaire Tsogo van A. Walker. — *Kongo-Overzee*, 14 (1) : 42-44.
- 1949** 63. Rapport sur les signes diacritiques en linguistique congolaise. — *Bull. Séanc. Inst. r. colon. belge*, 1949 (4) : 828-830.
- 1950** 64. Notice sur les signes typographiques à utiliser dans la linguistique congolaise. — *Bull. séanc. Inst. r. colon. belge*, 1950 (3) : 621-640.
65. Vorm en tonen van de infinitief in het Amashi. *Kongo-Overzee*, 16 (4) : 228-233.
66. (In samenwerking met CLEIRE, R.) Noms de famille chez les Abashi. — *Kongo-Overzee*, 16 (3) : 125-127.
- 1952** 67. Les numéraux en Amashi (Kivu). — *Kongo-Overzee*, 18 (1) : 66-76.
68. Eerste Kiluba-vertelsels. Kongolese woordkunst. — *Kongo-Overzee*, 18 (2-3) : 122-129.
69. Tonologisch onderzoek van de possessief met nominale stam in het Amashi. — *Kongo-Overzee*, 18 (4) : 355-363.
70. Verslag over het taalkundig onderzoek in Kivu in opdracht van het Koninklijk

- Belgisch Koloniaal Instituut. — *Meded. Zitt. K. Belg. kolon. Inst.*, **1952** (4) : 1053-1063.
71. Woord Vooraf. — In: VAN THIEL, H., Het offer van Itota. Het leven van de Ngombe in Kongo, De Sikel, Antwerpen.
- 1953** 72. Étude tonologique des démonstratifs en Amashi. — *Kongo-Overzee*, **19** (2-3) : 155-169.
- 1954** 73. Inleiding tot de studie van de Kongolese Bantoetalen. — Ministerie van Koloniën, Koloniale School, De Sikel, Antwerpen, xxii + 151 p. *Kongo-Overzee Bibliotheek*.
74. Introduction à l'étude des langues bantoues du Congo belge. — De Sikel, Antwerpen, xxii + 152 p. *Kongo-Overzee Bibliotheek*.
75. Voorlopig beknopt verslag over het linguïstisch-ethnografisch onderzoek bij de Ituri-Pygmeën (1954-1955). — *Meded. Zitt. K. Acad. kolon. Wet.*, **1954** (4) : 589-590.
- 1955** 76. Verslag over „Bibliografie over de Mongo, met een inleiding over hun taal” door A. De Rop. — *Meded. Zitt. K. Acad. kolon. Wet.*, **1955** : 611.
77. Rapport de la mission linguistique-ethnographique chez les Pygmées de l'Ituri 1954-1955. — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. colon.* **1955** (6) : 929-934.
78. Gedichten. — *Cyanuur*, **8-9** (november-december 1955) : 1-5.
79. (In samenwerking met SCHEBESTA, P.) Expédition chez les Pygmées. — *Aequatoria* (Coquilhatville) **18** : 108-109.
- 1957** 80. Notes on African Tone Languages. — In: KAISER, L. (ed.), *Manuel of Phonetics*, Amsterdam, North-Holland Publishing Company, pp. 330-335.
- 1959** 81. Verslag over de prospectietocht, Ganda-Congo, juli-augustus, 1958 : Kulturele antropologie en talen (Ituri), *De Brug. Tijdschr. van de Rijksuniversiteit te Gent*, **3** (2) : 73-77.
- 1960-61** 82. (In samenwerking met JONCKHEERE, K.) Kongolezen zeggen het zelf. — *Nieuw Vlaams Tijdschrift*, **14** (1) : 1-128.
83. (In samenwerking met JONCKHEERE, K.) Kongo het woord. — Uitgeverij Ontwikkeling, Antwerpen, 132 p.
- 1964** 84. Inleiding (17 p.). — In: UKOKO, J., KNAPPERT, J. & VAN SPAANDONCK, M., Proeve van Dho Alur Woordenboek, Alur-Frans-Engels, Rijksuniversiteit Gent, 436 p.
85. Introduction (français, anglais) (26 p.). — In: UKOKO, J., KNAPPERT, J. & VAN SPAANDONCK, M., Essai de dictionnaire Dho Alur-français-néerlandais, Rijksuniversiteit Gent, 435 p.
- 1969** 86. De konnektieve konstruktie in het Swahili. — De Sikel, Antwerpen, 38 p.
87. Problemen en inventarisatie van de verbale structuren in het Dho Alur (Noordoost-Kongo). — *Meded. K. Vlaamse Acad. Wet. Lett. Schone Kunst. België*, Kl. Lett., **31** (3), 31 p.
88. Het Logboekje van een Lichtmatioos. — Le Marronnier-Fleur, Brussel, 85 p.
- 1970** 89. Jacqueline Ballman : Twee Zombi-gedichten in een Nederlands gewaad. — *Pan, Oostvlaams Bulletin voor Letteren en Kunst* (Gent), **17** (3) : 12-15.
- 1971** 90. De possessieve konstruktie in het Swahili. — De Sikel, Antwerpen, 34 p.
91. Kalombo en de Nigger-Songs van Gaston Burssens. — *Nieuw Vlaams Tijdschr. (Antwerpen)*, **24** (9) : 934-936.

- 1972 92. La notation des langues négro-africaines. Signes typographiques à utiliser. — *Mém. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, Cl. Sci. mor. pol., 31 (2), 104 p.
93. Stof en as (Notities uit het dagboek van Amaat Burssens). — in : JONCKHEERE, K. et al., Sleutelbos op Gaston Burssens, Brito, Berchem, pp. 31-35.
- 1973 94. Lieve Pilipili. — Le Marronnier-Fleur, Brussel, 58 p.
- 1983 95. '14-'18. Een knaap in het geweld. 120 p.



Anatole ROLLET

(Mojaïsk, Russie, 29 septembre 1898 - Bruxelles, 14 janvier 1984)

Anatole ROLLET

(Mojaïsk, Russie, 29 septembre 1898 - Bruxelles, 14 janvier 1984) *

Notre regretté confrère Anatole Rollet est né en 1898 à Mojaïsk (Province de Moscou). Son grand-père était Français et s'était établi en Russie et fait naturaliser.

Anatole Rollet fait ses études primaires et moyennes dans sa ville natale. Devançant son appel sous les armes, il s'engage comme volontaire dans l'armée russe. Du 1^{er} octobre 1916 au 24 janvier 1918, il prend part à la guerre contre l'Allemagne. En 1917, il est décoré de la Croix de Saint-Georges pour haut fait devant l'ennemi et promu sous-lieutenant.

Démobilisé en avril 1919, il s'engage en septembre 1919 dans les Armées Blanches du Sud de la Russie et prend part à la guerre civile contre les Bolcheviks, cela jusqu'en novembre 1920, époque à laquelle il quitte la Russie avec les troupes du général Wrangel.

Arrivé à Athènes, il y travaille comme ouvrier, puis employé jusqu'en juin 1923, date à laquelle il se rend à Paris où il retrouve du travail.

Il obtient une bourse d'études du patronage belge de la «Jeunesse Universitaire Russe à l'Étranger», de sorte qu'il arrive bientôt en Belgique et est admis à l'Université de Liège. Il y est diplômé ingénieur des mines en 1928, avec la plus grande distinction. Il est ensuite nommé assistant.

En 1929, il est engagé par la S.A. des Charbonnages de Wérister à Romsée, où il s'occupe avec succès de la rénovation des installations de surface.

En 1935, il est engagé par la Société d'Exploitation et de Recherches minières au Katanga (Sermikat) et commence pour lui une carrière coloniale de trente années.

Sa tâche est exaltante, car il s'agit de développer une vaste exploitation minière dans une région montagneuse, isolée et quasi inhabitée, au centre des monts Kibara (Shaba).

Les gisements de cassitérite y sont épargnés dans un rayon de 20 km sur un haut-plateau (1600 m) dépourvu d'eau, mais profondément entaillé par une grande rivière. Il s'agit donc non seulement de créer les chantiers d'exploitation et les usines de traitement du minéral, mais aussi une centrale hydroélectrique pour assurer le pompage et la mécanisation.

Il faut aussi construire un réseau routier et des cités minières, recruter, former et alimenter la main-d'œuvre, etc.

* Éloge prononcé à la séance de la Classe des Sciences techniques tenue le 25 mai 1984.

Dans ces réalisations multiples et variées, Anatole Rollet donne toute la mesure de ses qualités professionnelles et humaines, aidé seulement par une équipe très réduite d'Européens qualifiés.

La cité de Mitwaba, très riante et admirablement située, devient une étape très connue par tous les voyageurs traversant le Katanga central, voire un lieu de séjour apprécié. Très justement, son unique hôtel s'intitule fièrement «La petite Suisse».

De 1935 à 1947, Anatole Rollet travaille comme ingénieur-directeur, puis directeur général des Mines.

Il rentre ensuite en Belgique où il poursuit sa carrière dans le Groupe Simkat (dont Sermikat est une des filiales).

Ses fonctions l'appellent en Afrique quasi annuellement et cela pour des séjours de plusieurs mois, voire un an. En 1953, il devient administrateur-directeur.

Après la guerre, sa société avait décidé de mettre en valeur son gisement d'étain et de colombite de Bukena. Il est situé à plus de 100 km au nord de Mitwaba, dans une région à climat chaud et sec, dépourvue de rivières proches du gisement. Cependant, au pied de la colline de granite minéralisé existe la source thermale appelée Kiabukwa, qui fournit 40 l/s d'eau peu stannifère à la température de 91° C.

En partant d'une idée du regretté Victor Brien, Anatole Rollet étudie la possibilité d'utiliser les calories de l'eau chaude pour la pomper en tête du gisement et fournir en plus de la force motrice. Cela impliquait la réalisation d'une centrale géothermique unique en son genre.

En octobre 1953, elle était opérationnelle et donnait la puissance calculée, soit environ 225 kW.

A l'heure actuelle, Kiabukwa reste la seule centrale au monde travaillant en dessous de 150° C, température minimum à laquelle opèrent les centaines d'autres existant dans le monde. Cela lui vaut une certaine célébrité parmi les géothermiciens.

Anatole Rollet est élu associé de notre Classe en 1957 et cette même année nous décrit cette réalisation dans une communication intitulée : «Centrale géothermique de Kiabukwa. Leçons tirées de quatre années d'exploitation». Sans aucun doute, c'était une percée technologique qui trouvera un jour son champ d'application dans le domaine des économies d'énergie.

Peu après l'indépendance du Zaïre, en 1962, les troubles et l'insécurité entraînent l'arrêt de l'activité minière de la Sermikat, ainsi que l'évacuation du personnel européen.

S'amorcent ainsi les dernières années de carrière active d'Anatole Rollet, qui voit s'écrouler l'œuvre de sa vie et dont le dernier et triste devoir est de devenir liquidateur !

Seule Madame Rollet pourrait dire quelle épreuve morale ce fut pour son mari, qui perdait ainsi une deuxième fois sa patrie.

Cependant, au cours de cette triste période, il exerça encore le mandat d'administrateur-directeur des sociétés sœurs : la Simkat (devenue Indumines) et la Société Trabeka.

Il est pensionné en 1964, tout en gardant une certaine activité comme ingénieur-conseil et comme collaborateur, à l'Université de Liège, de notre confrère, le professeur Pierre Evrard.

Il est aussi heureux d'avoir enfin le temps de lire la vaste collection de livres scientifiques et techniques qu'il avait accumulée.

Mais sa consolation essentielle était de vivre en famille avec son admirable épouse, ses deux filles, devenues médecins, et ses petits-enfants.

Il resta aussi fidèle à nos réunions, jusqu'au moment où une maladie inexorable l'atteignit.

Nous garderons de lui le souvenir d'un grand ingénieur, pionnier dans bien des domaines, mais aussi d'un homme généreux, profondément bon et discret, aimé par tous ceux qui l'ont approché.

I. DE MAGNÉE



Léon CALEMBERT
(Ougrée, 28 février 1910 - Liège, 19 juillet 1984)

Léon CALEMBERT

(Ougrée, 28 février 1910 - Liège, 19 juillet 1984) *

Né le 28 février 1910 à Ougrée, Léon Calembert est ingénieur civil des mines (1934) et ingénieur civil géologue (1937) de l'Université de Liège. Assistant du professeur Paul Fourmarier dès 1936, il devient progressivement chef de travaux et associé du Fonds national de la Recherche scientifique avant de devenir professeur ordinaire à la Faculté des Sciences appliquées en 1948 où il est chargé progressivement des cours de Géologie générale, Géologie appliquée, Géologie de l'Ingénieur, Géologie et Hydrogéologie de l'Environnement, Géographie minière et industrielle. Professeur émérite en 1980, il a poursuivi son œuvre de géologue et d'ingénieur jusqu'à son décès survenu le 19 juillet 1984.

Les quarante-quatre années qu'il a consacrées à l'enseignement et la recherche peuvent être réparties en deux périodes majeures.

Dans la première qui s'étend jusqu'à sa nomination comme professeur ordinaire, il se consacre principalement à la Géologie générale mais avec, déjà, une orientation vers la recherche appliquée. Il étudie plus particulièrement les terrains salmiens, dévoniens, carbonifères et tertiaires du sud de la Belgique, l'Atlas algéro-tunisien et diverses régions métallifères françaises. Ces recherches couvrent les domaines de la stratigraphie, de la géologie structurale, de la sédimentologie et de la paléogéographie.

Les résultats obtenus donnent lieu à 65 publications et font l'objet de plusieurs distinctions scientifiques : prix de l'Association des Amis de l'Université de Liège (1938) ; lauréat du concours de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique (1940) pour son mémoire «Recherches sur le rôle des masses calcaires dans la tectonique de l'Atlas algéro-tunisien» ; prix de l'Association des Ingénieurs sortis de l'École de Liège (1941) ; prix Marcel Bellière (1943) ; prix Wetrem de l'Académie royale de Belgique (1945) pour son ouvrage «Les gisements de terres plastiques et réfractaires d'Andenne et du Condroz», consacré aux lacs fossiles tertiaires en relation avec un paléokarst régional unique à bien des égards.

Durant la guerre, lieutenant d'artillerie, il est cité à l'ordre du jour VI C.A. et de décembre 1940 à son arrestation en août 1942, il appartient aux Services de Renseignements et d'Action alliés. Rapatrié en juin 1945, il est nommé adjudant S.R.A. à la date du 1^{er} mars 1942 et reçoit à titre militaire les distinctions suivantes :

* Éloge prononcé à la séance de la Classe des Sciences techniques tenue le 22 février 1985.

Chevalier de l'Ordre de Léopold II avec palme, Croix de guerre (1940-1945) avec palme et lion en vermeil, médaille de la Résistance, médaille commémorative de la guerre 1940-1945 avec éclairs entrecroisés, médaille du Volontaire de guerre combattant, Croix du Prisonnier politique avec 5 étoiles, «Certificate of Merit» du Maréchal Montgomery.

La seconde période, qui débute vers les années 1950, voit ses recherches s'orienter résolument vers les applications de la géologie tout en maintenant une part importante à la géologie générale. C'est ainsi que dans le cadre d'inventaires de gisements cimentiers, d'exploitations de carrières, de prospections minières ou d'exams de conditions de fondations spéciales, il étudie le Crétacé supérieur et la transgression maastrichtienne aux Pays-Bas et en Belgique, la sédimentation rythmique du Dévonien belge, les problèmes de karsts et de paléokarsts ainsi que d'importantes études sédimentologiques et tectoniques en Afrique du Nord.

Plus tard, les recherches s'étendent vers d'autres pays : gisements métallifères (Algérie, Allemagne, Bas-Congo, Belgique, Espagne, France, Grèce, Italie, Maroc, Suède) ; gisements de charbon (Portugal, Afrique centrale et australe) ; gisements de minerais non métalliques (Algérie, Belgique, France, Libye).

Dans cette lignée, l'hydrogéologie devenue progressivement une science bien individualisée, reçoit une attention accrue qu'il s'agisse de prospections, de problèmes de protection, de pollution ou de réalimentation artificielle des nappes aquifères, de la genèse et de l'exploitation d'eaux thermominérales ou carbogazeuses.

Il en est de même de la géologie de l'ingénieur dont il est un des pionniers et pour laquelle il fera école en Belgique et à l'étranger. Il crée le Comité belge de Géologie de l'Ingénieur dont il sera le premier président et il est un des fondateurs de l'Association internationale de Géologie de l'Ingénieur à New Delhi en 1964.

Les objets des recherches en ce domaine sont multiples et variés : éboulements, glissements de terrains, avalanche de cendres volantes, dégâts miniers et subsidences dues aux pompes ; voies ferrées, autoroutes, tunnels routiers, barrages, ponts, gares et centrales souterraines, métros, centrales de pompage et nucléaires, ports, ... ; aménagement de territoire, implantation d'industries et de cités ; mesures contre la désertification ; approvisionnement en matériaux minéraux de qualité : matériaux de construction, agrégats pour béton, agrégats routiers, matières premières pour ciments, engrains, ... en Algérie, Belgique, Zaïre, Grèce, Iran, Iraq, Italie, Libye, Rwanda.

Suite logique de cette évolution, Léon Calembert prolonge ses recherches dans deux directions nouvelles : la géologie urbaine et la géologie de l'environnement où l'homme en tant qu'agent géodynamique joue un rôle fondamental.

Organisateur ou rapporteur dans de nombreux congrès géologiques et hydrogéologiques, Léon Calembert a le souci de transmettre aux autres les résultats obtenus et de promouvoir la coopération internationale et le transfert des connaissances vers les pays en voie de développement.

Membre de nombreuses sociétés savantes belges et étrangères, président de la Société géologique de Belgique en 1954 et 1957, vice-président de la Société

géologique de France en 1978, vice-président de l'Association internationale des Hydrogéologues (1964), vice-président de l'Association internationale de Géologie de l'Ingénieur (1968), Léon Calembert est membre de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer et directeur de la Classe des Sciences techniques en 1974. Il remplit de 1959 à 1967 la charge de délégué de la Faculté des Sciences appliquées au Conseil d'administration de l'Université de Liège et de 1965 à 1970, celle d'administrateur du Fonds national de la Recherche scientifique.

Auteur de plus de 200 publications, il reçoit en 1955 la Médaille d'Or de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Université de Liège et en 1978 la Médaille Hans Cloos «décernée à des spécialistes en Géologie de l'Ingénieur mondialement connus pour avoir développé et mis en valeur cette branche particulière des Sciences de la Terre».

Il est Grand Officier de l'Ordre de Léopold, Grand Officier de l'Ordre de la Couronne, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier du Nichan Al Anouar, Officier du Nichan Iftikar.

Dans toutes ses recherches, Léon Calembert a promu le travail d'équipe parce qu'il avait compris qu'individualisme cadre mal avec efficacité et que l'ampleur des problèmes nécessite des recherches multidisciplinaires.

A ses équipes, il a su insuffler son dynamisme, son goût du travail bien fait et le juste équilibre à établir entre l'hétérogénéité des phénomènes naturels et les impératifs des calculs et techniques de l'ingénieur.

Homme de sciences mais également ingénieur, il a toujours défendu que la vraie valeur de la recherche se mesurait à son impact sur l'homme et la société.

Il avait par ailleurs cette faculté remarquable d'écouter, de convaincre plutôt que d'imposer, de manifester de l'intérêt pour la personnalité de chacun, ce sens de l'amitié qui transforme les relations humaines et leur confère leurs vraies valeurs.

A l'occasion de chacune de ses recherches et de ses voyages dans plus de 50 pays répartis sur les différents continents, il établissait des liens durables basés sur la compréhension et l'estime réciproque. Nombreux sont ses collègues et amis, belges et étrangers qui ont tenu à lui témoigner leur amitié lors de son éméritat en 1980.

Sa vie fut consacrée, sans relâche, aux progrès des sciences géologiques, à la qualité de l'enseignement et de la recherche universitaire et pour que la Géologie de l'Ingénieur occupe la place qui lui revient dans le monde actuel et dans les techniques de l'Ingénieur.

Le développement de cette science témoigne de la justesse de ses vues et de l'efficacité de ses travaux.

Les nombreux étudiants qu'il a formés durant ces 40 années consacrées à l'enseignement et à la recherche se souviendront toujours de ce brillant pédagogue qui savait animer ses cours, retenir leur attention, mettre en évidence les faits primordiaux.

Dans les réunions et discussions, son remarquable esprit de synthèse lui permettait de dégager les solutions optimales tenant compte du point de vue de chacun et ralliant la majorité des suffrages.

Rempli d'humour, parfois caustique, il était un convive enjoué, un animateur né, pouvant conter des centaines d'histoires qu'il modifiait sans cesse pour tenir compte de la personnalité de son auditoire.

Profondément attaché à sa famille, principalement à sa femme, ses enfants et petits-enfants, il a eu la chance de trouver dans son foyer les moments de répit bien nécessaires dans une vie professionnelle intense.

Homme de cœur, il répondait toujours avec efficacité et discréction aux demandes qui lui étaient formulées.

Grand érudit, il était inébranlablement optimiste mais réaliste. Il était doué d'un dynamisme surmontant toutes les épreuves et ce qu'il a enduré durant sa captivité, période dont il parlait rarement, en est un exemple.

Il fut un grand géologue, diffusant à travers le monde la réputation de la Belgique, un prestigieux professeur, un humaniste complet et un grand patriote. En un mot, il fut un maître.

Son œuvre perpétuera son souvenir parmi toutes les générations qu'il a formées et son message continuera à marquer profondément le développement des sciences géologiques.

A. MONJOIE

Bibliographie de L. Calembert

- 1934 1. Note sur le calcul des cuvelages des puits des Charbonnages de Houthaelen (en collaboration avec P. LEFÈVRE). — *Bull. scient. Ass. élèves Écoles spéci.* (Liège), 31^e année : 176-179.
2. Note sur les mines françaises du Nord et du Pas-de-Calais. — *Bull. scient. Ass. élèves Écoles spéci.* (Liège), 31^e année : 285-318.
- 1935 3. Fonçage des puits par la congélation (en collaboration avec P. LEFÈVRE). — *Bull. scient. Ass. élèves Écoles spéci.* (Liège), 32^e année : 253-261 & 1-7.
- 1936 4. Sur la migration de l'Or. — *Bull. scient. Ass. élèves Écoles spéci.* (Liège), 33^e année : 225-237.
5. Note préliminaire sur la tectonique du Massif de l'Ouarsenis. — *Ann. Soc. géol. Belg.*, 60 : 40-44.
- 1937 6. Sur la stratigraphie du Massif de l'Ouarsenis. — *Ann. Soc. géol. Belg.*, 60 : 208-221.
7. Les idées récentes sur la géologie de l'Atlas tellien d'Algérie. — *Bull. scient. Ass. élèves Écoles spéci.* (Liège), 34^e année : 245-257.
8. Contribution à l'étude géologique du massif culminant de l'Ouarsenis (Algérie). — *C. R. hebdom. Acad. Sci. Paris*, 205 : 417-420.
9. Tectonique du massif culminant de l'Ouarsenis. — *Ann. Soc. géol. Belg.*, 61 : M 3-M 38.
- 1938 10. Sur l'étude du Carbonifère et ses enseignements généraux. — *Bull. scient. Ass. élèves Écoles spéci.* (Liège), 35^e année (7) : 217-254.

11. Mines de pétrole et de gaz naturel en Pologne. — *Bull. scient. Ass. élèves Écoles spéc.* (Liège), **1** : 18-27.
12. Observations aux nouvelles carrières de Dave. — *Ann. Soc. géol. Belg.*, **62** : B 27-B 34.
13. Observations sur les couches d'oligiste oolithique du Famennien de la Vesdre (en collaboration avec P. MACAR). — *Ann. Soc. géol. Belg.*, **62** : B 35-B 51.
- 1939** 14. Les progrès récents dans la connaissance des gisements métallifères. — *Ann. Soc. géol. Belg.*, **62** (supplément), 79 pp.
15. Précision sur la géologie du Djebel Trozza (Tunisie centrale). — Congrès de l'A.F.A.S., Liège.
16. Esquisse hydrogéologique du massif culminant de l'Ouarsenis (Algérie). — Congrès de l'A.F.A.S., Liège.
- 1940** 17. Quelques données sur les eaux du massif calcaire de l'Ouarsenis (Algérie). — *C. R. hebdom. Acad. Sci. Paris*, **210** : 630-632.
18. Hydrogéologie de la région culminante de l'Ouarsenis (Algérie). — *Ann. Soc. géol. Belg.*, **62** : B 248-B 267.
19. Sur une lentille calcaire typique. — *Ann. Soc. géol. Belg.*, **63** : B 354-B 363.
20. Recherches sur le rôle des masses calcaires dans la tectonique de l'Atlas algéro-tunisien. — *Mém. Acad. r. Sci. Lett. Beaux Arts Belg.*, in-4°, **12** (5), 109 pp., 35 fig.
21. Remarques stratigraphiques, paléogéographiques et tectoniques sur l'Atlas méditerranéen d'Algérie. — *Ann. Soc. géol. Belg.*, **64** : B 12-B 20.
- 1941** 22. Essai sur la géomorphologie de certains massifs à ossature calcaire, en rapport avec leur évolution tectonique. — *Ann. Soc. géol. Belg.*, **64** : M 3-M 39, 20 fig., 4 pl., 3 croquis.
23. Contribution à l'étude des gîtes métallifères d'Algérie-Tunisie. — *Rev. universelle des Mines* (Liège), 8^e série, **17** (7) : 1-7.
24. Sur des phénomènes de dissolution au contact des terrains viséens et namuriens dans la région de Samson (en collaboration avec W. VAN LECKWIJCK). — *Ann. Soc. géol. Belg.*, **65** : B 41-B 46.
25. Observations géologiques dans le chaînon montagneux au Nord-Ouest de Gafsa (Sud-tunisien). — *Ann. Soc. géol. Belg.*, **61** : B 47-B 54.
26. La stratigraphie du Salmien supérieur de la Lienne (en collaboration avec P. FOURMARIER). — *Bull. Acad. r. Sci. Belg.*, Cl. Sci., 5^e série, **67** : 505-512.
27. Les gisements de fluorine belges et français du bord méridional du Synclinorium de Dinant (en collaboration avec W. VAN LECKWIJCK). — *Ann. Soc. géol. Belg.*, **65** : B 65-B 76.
28. Un gisement de terres plastiques constitué par l'altération du Namurien, à Loyers. — *Ann. Soc. géol. Belg.*, **65** : B 76-B 84.
29. La tectonique du Salmien supérieur de la Lienne (en collaboration avec P. FOURMARIER). — *Ann. Soc. géol. Belg.*, **65** : B 88-B 100.
30. Le superpanner et son utilisation en géologie (en collaboration avec H. DE RIJCKER & P. MONFORT). — *Ann. Soc. géol. Belg.*, **65** : B 109-B 116.
31. Le gisement de terres plastiques de Sous-la-Ville (Naninne). — *Ann. Soc. géol. Belg.*, **65** : B 116-B 127.
- 1942** 32. Veines de quartz, chlorite malachite et azurite dans le Gedinnien de Val-de-Poix. — *Ann. Soc. géol. Belg.*, **65** : B 140-B 142.

33. Les gisements belges de fluorine et leur intérêt industriel (en collaboration avec M. VAN LECKWIJK). — *Rev. universelle des Mines* (Liège), 8^e sér., **18** (2) : 41-43.
34. Le gisement de Try-dô-Baur (Nanine) et l'affaissement des terres plastiques tertiaires dans les poches de dissolution du Calcaire carbonifère. — *Ann. Soc. géol. Belg.*, **65** : b 221-b 230.
35. Sur des fractures subméridiennes, minéralisées ou non, intéressant le massif métamorphique de l'Espinouse et les terrains sédimentaires situés au Sud (Hérault) (en collaboration avec B. GEZE). — *C. R. sommaire Séanc. Soc. géol. France* (Paris), **11** : 103-104.
- 1943** 36. Sur des phénomènes de dissolution dans la craie à silex du Pas-de-Calais (France). — *Ann. Soc. géol. Belg.*, **66** : b 96-b 101.
37. Des gisements composites de terres plastiques à Bonneville et à Andoy. — *Ann. Soc. géol. Belg.*, **66** : b 101-b 113.
38. Recherches relatives à la valorisation de certaines matières premières du sol belge. — *Rev. universelle des Mines* (Liège), 8^e sér., **19** (5) : 169-174.
39. Les gisements de phosphate de chaux de la Hesbaye. — *Mém. Ass. Ing. sortis de l'École de Liège*, **1** : 1-10.
40. Les lacs karstiques fossiles du Condroz. — *Bull. Soc. Belg. Géog.*, Bruxelles.
41. Sur le gisement de terres plastiques tertiaires de Gendron-Celles, le plus méridional du Condroz. — *Ann. Soc. géol. Belg.*, **66** : b 246-b 254.
42. Échantillons remarquables de terres plastiques d'Andenne. — *Ann. Soc. géol. Belg.*, **66** : b 254-b 255.
43. Rapport du Centre de Liège du Comité belge pour l'étude des Argiles. — Premier Rapp. annuel COBEA, Anvers.
- 1944** 44. Étude d'une brèche viséenne spéciale découverte à Marche-en-Pré (province de Namur). Comparaison avec les autres brèches du Calcaire carbonifère en Belgique (en collaboration avec W. VAN LECKWIJK). — *Ann. Soc. géol. Belg.*, **67** : M 445-M 472.
45. Rapport du Centre de Liège du Comité belge pour l'étude des Argiles. — Deuxième Rapport annuel COBEA, Anvers.
- 1945** 46. Les gisements de terres plastiques des environs de Namur (à propos d'une note de J. MARTENS). — *Ann. Soc. géol. Belg.*, **68** : b 214-b 223.
47. Le contact Namurien-Viséen dans le massif de Visé. — *Ann. Soc. géol. Belg.*, **19** : b 45-b 60, 5 pl.
48. Sur le relief des massifs montagneux nés de faciès calcaires lenticulaires (O reliefu horských vapencových masivu, ...). — *Zvláštní ostisk ze «Sborníku České společnosti zemepisné»* (Praha, 1944), roc. 50, cl., str. 8-11.
49. Les gisements de terres plastiques et réfractaires d'Andenne et du Condroz. — Éd. Vaillant-Carmanne, Liège, 204 pp., 50 fig.
- 1946** 50. Observations nouvelles et quelques réflexions sur les phénomènes lenticulaires dans les calcaires (Atlas algéro-tunisien). — *Soc. Tchécosl. Minéral. Géol.*, Prague.
51. Observations nouvelles sur les gisements de terres plastiques du Condroz (Belgique) et leurs relations avec les phénomènes karstiques. — *Soc. Tchécosl. Minéral. Géol.*, Prague.
52. Rapport du Centre de Liège du Comité belge pour l'étude des Argiles. — 3^e Rapport annuel COBEA, Anvers.

53. Les phénomènes karstiques dans le Condroz (Belgique). Krasove zjavy v Condroz (Belgie). — *Zvlastni ostisk ze «Sborniku Ceske spolecnosti zemepisne»*, (Praha), roc. 50, c. 2-4 str. 58-59.
54. Les gisements de fluorine des Ardennes françaises et belges (en collaboration avec W. VAN LECKWIJCK). — *C. R. sommaire séanc. Soc. Géol. France* (Paris), 73 : 250.
- 1947** 55. Contribution à l'étude du Massif du Guergour (Algérie). — *C. R. Acad. Sci. Paris*, 224 : 1659-1661.
56. Sur les conditions de gisement et l'origine d'un grès ferrugineux tertiaire. — *Ann. Soc. géol. Belg.*, 70 : b 321-b 323.
57. Un effondrement récent provoqué par l'altération superficielle. — *Ann. Soc. géol. Belg.*, 70 : b 324-b 325.
58. Observations géologiques dans le Massif du Guergour (Algérie). — *Ann. Soc. géol. Belg.*, 70 : b 336-b 358, 11 fig.
59. Rapport du Centre de Liège du Comité Belge pour l'Étude des Argiles. — 4^e Rapport annuel COBEA, Anvers.
60. L'écoulement du 1^{er} décembre 1946 dans l'escarpement calcaire du château de Chokier. — *Ann. Soc. géol. Belg.*, 71 : b 32-b 37.
61. Les roches argileuses de la Haute-Belgique. — Congr. Centen. Ass. Ing. Liège, pp. 245-263.
62. Introduction à l'étude des roches argileuses de la Belgique et de leurs utilisations industrielles. — Congr. Centen. Ass. Ing. Liège.
63. Les roches argileuses provenant de l'altération sur place des schistes houillers. — Congr. Centen. Ass. Ing. liège, pp. 309-314.
64. Les gisements belges de manganèse (en collaboration avec P. MACAR). — Congr. Centen. Ass. Ing. Liège, pp. 104-110.
65. Les phosphates de chaux de la Hesbaye (in rapport C. CAMERMAN). — Congr. Centen. Ass. Ing. Liège, pp. 341-344.
- 1948** 66. Observations sur les dépôts tertiaires lacustres de la Triche, Andenne, et des régions voisines. — *Ann. Soc. géol. Belg.*, 72 : b 115-b 152.
- 1949** 67. Note géologique sur la reconstruction du viaduc de Remouchamps. — *La Technique des Travaux*, septembre-octobre (Liège), pp. 3-6, 8 fig.
68. Le glissement de terrain de la colline de Cointe (Liège), *Ann. Soc. géol. Belg.*, 73 : b 99-b 116, 4 fig.
- 1950** 69. Géologie in Planologie de la Basse-Meuse, Cahiers d'Urbanisme. — Éd. Art et Technique, Bruxelles, 1 carte.
70. Phénomènes de corrosion sous-fluviale dans la vallée de l'Amblève. — *Ann. Soc. géol. Belg.*, 73 : b 157-b 168, 3 pl.
71. Notes provisoires du cours de Géologie générale. — 298 pp., 176 fig.
72. Considérations nouvelles sur les dépôts tertiaires du Condroz et leurs conditions de gisement. — Congr. nation. Sci. (Bruxelles), pp. 115-119.
- 1951** 73. Évolution structurale du Massif culminant de l'Ouarsenis (Algérie), et style extrusif. — *Ann. Soc. géol. Belg.*, 75 : b 75-b 88, 2 fig.
74. Sur la géologie des environs de Bosost (Hautes Pyrénées d'Espagne), *Ann. Soc. géol. Belg.*, 75 : b 123-b 130, 1 carte, 2 coupes.
- 1952** 75. Observation sur la feuille Bagnères-de-Luchon, dans la partie espagnole de la Haute Garonne. — *C. R. sommaire Séanc. Soc. géol. France* (Paris), 2 : 16-17.

76. Massif Culminant de l'Ouarsenis. — XIX^e Congrès géol. intern. (Alger), Monographies régionales, 1^{re} partie, n° 2, 23 pp., 1 carte h.t.
77. Étude géologique du massif culminant de l'Ouarsenis. — *Bull. Service Carte géol. Algérie*, 23, 184 pp., 24 fig., 14 pl., 1 carte en couleurs h.t.
78. Remarques sur la branche méridionale du sillon tellien. — XIX^e Congr. géol. intern. (Alger), 21 : 217-229.
79. Sur les conditions de gisement de certains gîtes métallifères nord-africains et leurs causes, XIX^e Congr. géol. intern. (Alger), 21 : 129-142.
80. Corrosion des roches solubles à l'intervention des eaux vadosees et phréatiques en Belgique. — *Bull. Centre belge Études Docum. Eaux*, 18 (4) : 211-223, 19 fig.
- 1953 81. Dégâts miniers et phénomènes de dissolution dans le Bassin houiller de Liège. — *Ann. Mines Belg.*, 52 (2^e livr.) : 184-192, 6 fig., Bruxelles.
82. Sur l'extension régionale d'un hard ground et d'une lacune stratigraphique dans le Crétacé supérieur du Nord-Est de la Belgique. — *Bull. Acad. r. Belg., Cl. Sci.*, 5^e série, 39 : 724-733, 3 fig.
- 1954 83. Les formations tertiaires de la Haute Belgique. — In : Prodome d'une description géologique de la Belgique. Pp. 510-532, 12 fig.
84. Discours du Président de la Société Géologique de Belgique, prononcé à l'occasion du Jubilé du Professeur P. Fourmarier. — Liège, 9 pp.
- 1955 85. Plissements intraformationnels dans le Dévono-Carbonifère de la vallée du Samson. — *Ann. Soc. géol. Belg.*, 78 : 179-190, 2 pl.
86. L'autochtone sud-tellien. A propos d'hypothèses récentes. — *Bull. Soc. géol. France* (Paris), 6^e série, 5 : 381-390.
87. Géologie, Mines et Urbanisme dans le pays de Liège. — *Ann. Soc. géol. Belg.*, 78 : 429-460, 3 fig., 1 pl. h.t.
88. Géologie, Mines et Aménagement régional du Bassin industriel liégeois. — *Rev. universelle des Mines*, 9^e série, 11 (12) : 645-669, 10 fig., 3 pl. h.T.
- 1956 89. Sur l'extension d'une lacune stratigraphique dans le Crétacé supérieur du Pays de Herve et du Limbourg hollandais (en collaboration avec M. MEIJER). — *Ann. Soc. géol. Belg.*, 79 : b 413-b 423, 3 fig.
90. Le Crétacé supérieur de la Hesbaye et du Brabant. — *Ann. Soc. géol. Belg.*, 80 : b 129-b 156.
- 1957 91. Le problème de l'étage Maastrichtien en Belgique et dans les territoires limitrophes. — *Bull. Acad. r. Sci. Belg., Cl. Sci.*, 5^e série, 63 : 284-298.
92. Les «drames» géologiques et leur étude. — *Ann. Soc. géol. Belg.*, 81 : b 21-b 37.
93. Structure et minéralisation de la Montagne de Pallières (Gard), France. — *Ann. Soc. géol. Belg.*, 81 : b 39-b 68, 9 fig.
- 1958 94. Les ressources en mineraux de manganèse du sous-sol de la Belgique (en collaboration avec Ch. ANCION et P. MACAR). — XX^e Congrès Géol. Intern. (Mexico), 5 : 9-17, 1 fig., 1 tabl.
95. A propos des études d'ingénieur-géologue à l'Université de Liège. — *T.H.*, n° 5, pp. 1-16.
96. Le Crétacé supérieur de Glons. — *Ann. Soc. géol. Belg.*, 81 : 459-464.
97. Phénomènes karstiques holofossiles dans le Crétacé supérieur du Bassin du Ger. — *Ann. Soc. géol. Belg.*, 81 : b 495-b 506.
98. Sahara 1958. — *Rev. Rotary International* (162^e district), 25 : 1614-1616.

- 1959 99. Contribution à l'étude du Paléokarst en Belgique. — *Bull. Acad. r. Sci. Belg.*, Cl. Sci., 5^e sér. ; **45** : 15-37, 12 fig.
100. Les leçons du Sahara. — *Technique et Humanisme*, **6** : 271-286, 1 fig., 4 ph.
101. In Memoriam : Michel Legraye. — *Bull. Ass. Amis. Univ. Liège*, **2** : 27-30.
102. Michel Legraye. — *Rev. universelle des Mines*, 9^e sér., **15** (9).
103. Étude de l'influence des facteurs géologiques et miniers sur les déformations du sol de la région liégeoise. — Ministère des Travaux Publics et de la Reconstruction, Plan d'Aménagement, pp. 57-76, 4 fig. couleur, 1 tabl., bibliogr., Bruxelles.
104. Colloque International «Barrages et Bassins de Retenue», Conclusions. — Les congrès et Colloques de l'Université de Liège, vol. **14** : 273-278.
105. Le domaine du Sart Tilman dans son cadre géologique. — *Natura mosana*, **12** (3) : 46-50, 2 fig.
- 1960 106. Les grandes réserves d'eau européennes. — *Bull. trim. CEBEDEAU*, n° **48**, 160/II, 6 pp.
- 1961 107. Le rôle de la géologie dans les travaux d'intérêt public. — *Accademia Nazionale dei Lincei*, Colloque International consacré à la géologie de l'ingénieur (Rome), pp. 23-24, 9 fig.
108. L'étude géologique de la région liégeoise en liaison avec les travaux d'intérêt public. — *Accademia Nazionale dei Lincei*, Colloque international consacré à la géologie de l'ingénieur (Rome), pp. 111-121, 2 fig., 1 tabl., 3 pl.
109. Réflexions sur l'organisation et les modalités des recherches géologiques en vue de la réalisation des travaux d'intérêt public. — *Accademia Nazionale dei Lincei*, Colloque international consacré à la géologie de l'ingénieur (Rome), pp. 163-168.
- 1962 110. Constitution de la rive gauche de la Senne, au Nord de Neder-over-Heembeek. — *Ann. Soc. géol. Belg.*, **85** : B 193-B 201, 2 fig.
111. Prospection et exploitation minières (en collaboration avec P. EVRARD). — In : *Apport Scientifique de la Belgique au Développement de l'Afrique Centrale*, Livre Blanc, Sciences techniques. Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, Bruxelles, **3** : 1061-1084.
- 1963 112. Influence des conditions hydrogéologiques sur le comportement des silts de diverses origines (en collaboration avec J. PEL). — *Congr. Ass. intern. des Hydrogéologues* (Belgrade), pp. 361-368.
- 1964 113. La géologie du Domaine Universitaire du Sart Tilman (en collaboration avec J. PEL et D. BRUMAGNE). — *Cah. du Sart Tilman*, n° 2, 6 pp., 6 fig., 2 cartes h.t., Éd. Desoer, Liège.
114. Geologische und geotechnische Untergrunduntersuchung bei beschädigten Bauwerken (en collaboration avec P. RAES). — *Z. deutsch. geol. Ges.*, J. 1962, **114** (3. Teil) : 657-666, 5 Abb., 1 Tat.
115. Le rôle de la géologie de l'ingénieur dans l'aménagement des territoires et les travaux publics. — *Z. deutsch. geol. Ges.*, J. 1962, **114** (3. Teil) : 667-685, 3 pl.
116. Les extrusions tectoniques. — *Bull. Acad. r. Sci. Belg.*, Cl. Sci., 5^e série, **50** : 470-479.
- 1965 117. L'avalanche de cendres volantes survenue à Jupille (Liège), le 3 février 1961 (en

- collaboration avec R. DANTINNE). — *In* : Volume d'hommage au Professeur F. Campus «Amici et Alumni», pp. 41-57, 11 fig., 3 pl., Éd. G. Thone, Liège.
118. Observations dans la plaine alluviale de la Meuse en aval de Liège. — *Publ. Serv. géol. Luxembourg*, **14** : 115-135.
119. Principes de la Géologie des Eaux souterraines. — *In* : Livre de l'Eau, 2^e éd., pp. 184-216, 12 fig., Centre Belge d'Études et de Documentation des Eaux, CEBEDOC, Herstal.
120. Geologische Untersuchungen für den Aufbau der Neuen Universität Lüttich bei Sart Tilman (en collaboration avec J. PEL). — *Geol. Mitt.*, Aachen, 6 (Breddin Festschrift) : 197-212, 7 Abb., 2 Tab.
- 1967 121. Étude géologique et hydrogéologique préliminaire du site de la Centrale de pompage de Coo (en collaboration avec A. MONJOIE et V. UGEN). — *In* : Collection des Publications de la Faculté des Sciences Appliquées, Université de Liège, n° 3, 85 pp., 5 pl., 37 fig., 11 tabl., Liège.
122. Étude hydrogéologique d'un massif cambrien intensément fracturé (Coo-Belgique) (en collaboration avec A. MONJOIE). — Congr. de l'Ass. internationale des Hydrogéologues (Istanbul, 8 pp., 3 fig.).
123. Observations sur la terrasse de Hermée, aux Hauts Sarts (Herstal). — *Ann. Soc. géol. Belg.*, **91** : 433-443, 8 fig.
124. Présent et avenir des Bibliothèques de l'Université de Liège (en collaboration avec M^{me} SAUVENIER). — *Bull. Ass. Amis Univ. Liège*, **2** : 13-15.
125. Michel Legraye. — *In* : Liber Memorialis de l'Université de Liège, de 1936 à 1966, t. 2, Notices biographiques, pp. 799-807, Liège.
- 1968 126. Recherches sur la sédimentation rythmique dans le Dévonien de l'Est de la Belgique : Essai d'une synthèse. — *Congr. géol. internat. (Prague)*, **8** : 191-202.
127. Eugène Frenay (7 octobre 1901-25 avril 1967). — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, **14** (1) : 89-97.
128. Glissements et avalanches catastrophiques. — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, **14** (3) : 692-703, 5 fig., 1 pl.
129. Étude géologique du domaine de la nouvelle Université au Sart Tilman (en collaboration avec J. PEL). — *Ardenne et Gaume*, **23** (4) : 131-136, 5 fig.
130. Constitution de la plaine alluviale de la Meuse en aval de Liège, à Herstal, Jupille, Wandre, Cheratte et Vivegnis (en collaboration avec J. PEL et L. LAMBRECHT). — Service Géologique de Belgique, Professional Paper, n° 12, 25 pp., 2 pl. h.t., Bruxelles.
- 1969 131. Introduction à la géologie de l'Ingénieur (en collaboration avec J. PEL). — Derouaux, Liège, 292 pp., 160 ph., 75 fig., 10 tabl., index, in 4^o.
132. Nature et influence des facteurs géologiques intervenant à la Centrale souterraine de Coo, Belgique (en collaboration avec A. MONJOIE et V. UGEN). — *Proc. International Symp. Large Permanent Underground Openings (Oslo)*, 8 pp., 7 fig., 2 tabl.
133. La Géologie et la Mécanique des Roches. — Faculté des Sciences appliquées, Séminaire de Mécanique des Roches, 69 pp., 40 fig. et ph.
- 1970 134. Le Crétacé supérieur sous la plaine alluviale de la Meuse entre Lixhe et Lanaye (Liège) (en collaboration avec M. MEIJER et A. MONJOIE). — *Ann. Soc. géol. Belg.*, **93** (1) : 51-63, 3 fig.

135. Aperçu géologique. Parcs et Réserves d'Ardenne et Gaume. — Éd. Mercator, Anvers, pp. 63-93, 11 fig., 9 ph.
136. Phénomènes géologiques et géologie de l'ingénieur dans la région de Visé (Belgique) (en collaboration avec A. MONJOIE). — Premier Congr. internat. Ass. internat. de Géologie de l'Ingénieur (Paris), **1** : 93-107, 3 fig.
137. Géologie du Sart Tilman (en collaboration avec A. MONJOIE et J. PEL). Étude hydrologique et hydrogéologique du Sart Tilman. — Collection des Publications de la Faculté des Sciences appliquées de l'Université de Liège, n° 22, pp. 16-21, 3 fig.
- 1971** 138. La géologie de l'ingénieur au site de la gare souterraine Saint-Georges à Liège — Belgique (en collaboration avec A. MONJOIE, Ch. SCHROEDER et J. C. WATHELET), *Bull. Ass. internat. géol. de l'Ingénieur*, **4** : 21-31, 3 fig., 2 tabl.
- 1972** 139. Observations dans le massif du Gran Sasso (Apennin Central) (en collaboration avec P. G. CATALANO, V. CONATO, L. LAMBRECHT et A. MONJOIE), *C. R. hebd. Acad. Sci. Paris*, **274** : 2013-2015, 1 fig.
140. Introduction à la Géologie de l'Ingénieur (en collaboration avec J. PEL). — Derouaux, Liège, 2^e éd., 322 pp., 164 ph., 79 fig., 16 tabl., 1 carte, index, in-4^o.
141. Bassin karstique et réseaux souterrains de la région de Beauregard (Liège-Belgique) (en collaboration avec A. MONJOIE). — Actes du Colloque d'Hydrologie en Pays calcaire (Besançon), pp. 277-283, 2 fig., 1 tabl.
142. Le sondage de Fontari dans le massif du Gran Sasso (Apennin Central) (en collaboration avec P. G. CATALANO, V. CONATO, L. LAMBRECHT, A. MONJOIE). — *C. R. hebd. Acad. Sci. Paris*, **274** : 3065-3068, 2 fig.
- 1973** 143. Paul Fourmarier (1877-1970). — *Bull. Soc. géol. France*, 7^e série, **12** (n° 3-4) : 205-218, 1 portrait, liste des publications.
144. Sur un curieux glissement de terrain à Courcelles. — *Ann. Soc. géol. Belg.*, **96** : 55-58, 1 fig., 2 pl.
145. Armand Renier. — In : Bibliographie belge d'Outre-Mer, t. 7 A : 389-400. Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, Bruxelles.
146. La géologie du centre de Liège (en collaboration avec A. MONJOIE). — *Mém. CERES*, hors-sér., en hommage à R. Spronck, pp. 77-108, 5 fig.
147. Observations sur les nappes aquifères de fissures du promontoire Meuse-Ourthe (en collaboration avec A. MONJOIE). — *Mém. CERES*, hors-sér., en hommage à R. Spronck, pp. 77-108.
148. Géologie — Hydrogéologie — Géologie de l'Ingénieur (en collaboration avec J. PEL, A. MONJOIE et E. BURTON). — Conseil Scientifique des Sites du Sart Tilman, Cahier des 2000 hectares, 7 pp., 1 fig., 3 cartes, Liège.
149. La géologie de l'ingénieur en relation avec les roches solubles, en Belgique (en collaboration avec A. MONJOIE). — Symposium de Hanovre de l'Ass. internat. de géol. de l'Ingénieur, t. 4 : f 1-f 8, 10 fig.
150. Sol, sous-sol et sécurité des constructions en Belgique. — Colloque du Service National du B.R.G.M. (Cannes).
151. Phénomènes karstiques (en collaboration avec R. F. TERCAFS). — Conseil Scientifique des Sites du Sart Tilman, Cahiers des 2000 hectares, 9 pp., 1 carte, 16 fig.
152. 64 sondages au centre de la Ville de Liège (en collaboration avec A. MONJOIE

- et L. LAMBRECHT). — Service Géol. Belg., Professional Paper, n° 12, 106 pp., 1 carte, 2 coupes.
153. Rapport de la Commission sur les Problèmes de Géologie de l'Ingénieur en régions karstiques. — *Bull. Ass. internat. géol. de l'Ingénieur*, 8 : 61-69.
- 1974 154. La Géologie de l'Ingénieur dans l'étude d'un projet de metro de Liège (Belgique). — In : Livre jubilaire en hommage au Professeur Quido Zaruba. *Bull. Ass. internat. géol. de l'Ingénieur*, 9 : 15-22.
155. Penetration testing in Belgium (en collaboration avec M. LOUSBERG *et al.*). — Proc. European Symposium on Penetration testing in Stockholm (juin 1974), vol. 1, State on the art reports.
156. La géologie de l'ingénieur appliquée à l'étude du site d'un métro dans le bed-rock houiller à Liège (en collaboration avec A. FAGNOUL, P. STASSEN, F. BONNECHÈRE, A. MONJOIE et H. VAN DUYSE). — In : Centenaire de la Soc. Géol. Belg., Colloque Géologie de l'Ingénieur (Liège), pp. 163-192.
157. Enseignement théorique et pratique en Géologie de l'Ingénieur. — 2^e Congr. internat. Ass. internationale de Géologie de l'Ingénieur (Sao Paulo), vol. 2 : VII-7.1 à 7.7., (Sao Paulo).
158. Colloque International de Géologie de l'Ingénieur à Liège (Belgique) 12 et 13 septembre 1974. — *La Technique des Travaux*, 348 : 205-208.
159. Ingenieurgeologie : problemen en onderzoeken in karstgebieden. — *de Ingenieur*, 41 : 789-793.
160. Géologie urbaine et expansion des villes. — *La Technique routière*, 9 (2) : 29-34.
161. La géologie urbaine dans le monde d'aujourd'hui, *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, 20 (2) : 310-327.
162. 75 sondages au Sud de Liège sur la rive gauche de la Meuse (en collaboration avec L. LAMBRECHT et A. MONJOIE). — Service Géol. Belg., Professional Paper, n° 8.
163. Le sondage de Vaduccio II dans le massif du Gran Sasso (Apennin central-Italie) (en collaboration avec P. G. CATALANO, V. CONATO, A. MONJOIE et L. LAMBRECHT), *C. R. hebdom. Acad. Sci. Paris*, 297, sér. D, pp. 1237-1240, 2 fig.
164. Géologie. Les guides scientifiques du Sart Tilman (en collaboration avec J. PEL, A. MONJOIE, E. BURTON et L. LAMBRECHT). — Conseil Scientifique des Sites du Sart Tilman, 108 pp., 11 ph., 34 fig. Éd. Tradec Service, Liège.
165. La géologie de l'ingénieur, ouvrage coordonné par L. CALEMBERT. — Colloque du Centenaire de la Société géol. Belg., 322 pp., Liège.
166. Cinquante sondages dans le secteur Nord de la Ville de Liège, rive gauche de la Meuse (en collaboration avec A. MONJOIE et L. LAMBRECHT). — Service de géol. Belg., Professional Paper, n° 9.
- 1975 167. Observations hydrogéologiques dans la vallée de la Haine (Belgique) (en collaboration avec A. MONJOIE). — *C. R. hebdom. Acad. Sci. Paris*, 280, sér. D, 2637-2639.
168. Banque de données géotechniques et réalisations expérimentales (en collaboration avec A. MONJOIE, P. BECCO, A. FAGNOUL, G. DEPREZ, Cl. POLO-CHIAPOLINI). — Congr. mond. de la Route, Sous Question 1 C, Banque de données routières, 8 pp., 1 fig., Mexico.
169. Problèmes de géologie urbaine en Wallonie. — Colloque de géologie et géotechnique urbaines du Comité belge de géol. de l'Ingénieur, pp. 1-23.

170. Modification du régime hydraulique des eaux souterraines dans la vallée de la Haine (en collaboration avec A. MONJOIE). — Colloque de Géologie et Géotechnique urbaines, Comité belge géol. de l'Ingénieur, pp. 369-380.
171. Carte géotechnique prototype du Sart Tilman (en collaboration avec A. MONJOIE et Cl. POLO-CHIAPOLINI) préface E. DE BEER. — *Ann. Travaux Publics Belg.*, (5) : 303-328.
172. Géologie du Nord de Liège, Rive gauche de la Meuse (en collaboration avec L. LAMBRECHT et A. MONJOIE). — *Ann. Soc. géol. Belg.*, **98** : 375-378.
173. Géologie du Sud de Liège, Rive gauche de la Meuse, (en collaboration avec L. LAMBRECHT et A. MONJOIE). — *Ann. Soc. géol. Belg.* **98** : 369-374.
174. Problèmes de géologie de l'ingénieur en régions karstiques. — *Bull. Ass. internat. Géol. de l'Ingénieur*, n° 12, pp. 93-132.
175. Géologie du site de la Citadelle (en collaboration avec L. LAMBRECHT). — *Ann. Soc. géol. Belg.*, **98** : 435-442.
176. Activités d'un laboratoire de géologie appliquée dans les pays en développement. — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, **21** (3) : 416-427.
- 1976** 177. Raisons d'être de la géologie de l'environnement en Belgique, Recherche et Technique au Service l'Environnement. — Cebedoc, Liège, pp. 69-107, 28 fig.
178. Le Centre d'Études des Problèmes des Pays en Développement (CEDEV) de l'Université de Liège. — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, **22** (2) : 204-213.
- 1977** 179. Tremblements de terre. — *Rotary International*, n° 10, pp. 52-54.
180. La géologie urbaine, instrument de gestion et de progrès. — *Bull. du Grand Liège*, **86** : 19-24.
181. Impact de l'implantation du Campus universitaire du Sart Tilman (Liège) sur le régime des eaux (en collaboration avec A. MONJOIE). — 2^e réunion UNESCO/OMM, pt. IV.A.B., 5 pp., 3 tabl.
182. Déformations du sol engendrées dans la vallée de la Haine par les captages d'eaux souterraines (en collaboration avec A. MONJOIE). — 2^e réunion UNESCO/OMM, pt. IV.A.B., 6 pp.
183. Carte géotechnique 42.2.7. — LIÈGE (en collaboration avec A. MONJOIE, O. CAJOT, A. DARIMONT, A. FAGNOUL, Cl. POLO-CHIAPOLINI). — Ministère des Travaux Publics, Bruxelles, 1975 (publ. en 1977).
184. Observations sur une faille de charriage à la limite de la fenêtre de Theux — Belgique (en collaboration avec L. LAMBRECHT, J. PEL, C. POPESCU, C. SCHROEDER). — *C. R. Acad. Sci. Paris*, Série D, **506** : 291-293.
185. Trente sondages dans l'anticlinal carbonifère de Flémalle (Autoroute de Wallonie, accès de Flémalle-Haute) (en collaboration avec L. LAMBRECHT et A. MONJOIE). — Service Géologique de Belgique, Professional Paper, n° 12.
186. La géologie de l'ingénieur et ses développements récents. — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, **23** (2) : 160-174.
- 1978** 187. L'anticlinal calcaire viséen de Flémalle : Anatomie d'un pli (en collaboration avec C. et M. POPESCU). — *Bull. Acad. r. Belg.*, Cl. Sci., 5^e série, **63** (9) : 713-724, 3 fig., 10 ph.
188. Allocution de clôture. — In : Colloque «Géologie et Géotechnique urbaines» (Bruxelles), vol. 3, pp. 1966-1972.
189. Principes de la géologie des eaux souterraines (en collaboration avec A.

- MONJOIE). — *In* : Livre de l'Eau, CEBEDOC, Liège, 3^e éd., rev. et complétée, vol. 1 : 187-223.
190. Analyse microtectonique d'un sondage dans une zone de charriage à la limite orientale de la fenêtre de Theux (en collaboration avec J. PEL, C. POPESCU et C. SCHROEDER). — Collection des Publications de la Faculté des Sciences appliquées, Univ. de Liège, n° 72, pp. 1-20, 18 fig. h.t.
191. Les roches sédimentaires et la mécanique des roches. *In* : Livre Jubilaire Jacques Flandrin, *Documents Labor. Géol. Fac. Sci. Lyon*, hors sér., n° 4, pp. 113-128, 6 ph. h.t.
- 1979** 192. La géologie urbaine de la région liégeoise et son rôle dans la protection de l'environnement. — Colloque «Connaitre le sous-sol, un atout pour l'aménagement urbain» (Lyon), pp. 393-400.
193. Avant-propos des Actes du Colloque international «Problématique et Gestion des eaux intérieurs». — Derouaux, Liège, pp. 7-10.
194. Observations sur les phénomènes karstiques en Belgique et bilan des recherches (en collaboration avec A. MONJOIE). — C. R. du Colloque franco-belge de Karstologie appliquée, pp. 125-135.
195. De jongste vorderingen van de ingenieursgeologie, Oorzaken en gevolgen. — *Natuurwetensch. Tijdschr.*, **60** : 95-122, 10 fig., 2 tabl.
- 1980** 196. Rôle de la Géologie de l'ingénieur dans la conception des ouvrages souterraines. — Symposium international «La sécurité des ouvrages souterrains» (Bruxelles), pp. 249-253.
197. Caractéristiques géologiques et hydrogéologiques des sites possibles de stockage souterrain de chaleur (en collaboration avec A. MONJOIE et L. MARCHAND). — Colloque International sur le chauffage urbain (Liège), thème II, 7 pp., 2 fig.
198. Heat storage and calorific utilization of the sub-soil. — Colloque : «Energy Savings in Building» (Namur), pp. 188-200.
199. Carte géotechnique 42.6.1. LIÈGE — (en collaboration avec O. CAJOT, A. FAGNOUL, R. LANGHOR, Cl. POLO-CHIAPOLINI et A. MONJOIE). — Ministère des Travaux Publics, Bruxelles.
200. Utilisation de l'ordinateur pour l'élaboration des cartes géotechniques dans la région liégeoise (en collab. avec O. CAJOT, G. DEPREZ, A. FAGNOUL, R. LANGHOR, A. MONJOIE, Cl. POLO-CHIAPOLINI et A. MONJOIE). — Symposium of Engineering geological Mapping (Newcastle upon Tyne), 12 pp., 4 fig.
201. Carte géotechnique 42.6.3. LIÈGE — (en collaboration avec O. CAJOT, A. FAGNOUL, F. BONNECHÈRE, R. LANGHOR, A. MONJOIE, Cl. POLO-CHIAPOLINI et D. VAN DUYSE). — Ministère des Travaux Publics, Bruxelles.
202. La géologie de l'ingénieur. — *In* : Encyclopaedia Universalis, Paris. Suppléments, pp. 662-664.



Comte Pierre DE BRIEY
(Saint-Michel-lez-Bruges, 30 juillet 1896 - Bruxelles, 6 septembre 1984)

Comte Pierre de BRIEY

(Saint-Michel-lez-Bruges, 30 juillet 1896 - Bruxelles, 6 septembre 1984) *

Après avoir avec vous amèrement déploré que la maladie ait aujourd'hui retenu en Suisse la Comtesse de Briey, je suis à la fois ému, chagriné mais aussi fier et reconforté de pouvoir prononcer devant ses enfants, devant quelques-uns de ses plus fidèles amis et devant notre Classe où il ne comptait aussi que des sympathies, l'éloge funèbre de Pierre de Briey, l'un des hommes pour lesquels j'éprouvais sur terre le plus d'estime, d'admiration et aussi de profonde affection.

Pendant près de vingt ans, en effet, j'ai eu la bonne fortune de l'approcher de tout près, ayant depuis 1964 travaillé à ses côtés, quasi quotidiennement, dans le cadre de cet Institut international des Civilisations différentes, l'INCIDI, auquel il s'était totalement identifié pendant le dernier tiers de sa vie et à qui en ma présence, il a consacré avec autant de talent que de dévotion le meilleur de son temps, de ses réflexions et de ses soins.

Ce n'est donc pas de seconde main que je vous fais aujourd'hui son éloge, mais bien de mémoire personnelle et aussi de plein cœur.

A des degrés divers, vous avez chacun le souvenir de l'homme exceptionnel qu'il n'a cessé d'être jusqu'à son dernier jour, nous donnant encore à tous au fil des dernières années, malgré sa silhouette gracile et sa santé déjà chancelante, l'exemple constant de son indomptable énergie et de son profond et sincère amour de l'humanité.

Ses qualités d'esprit étaient grandes : intelligence subtile et vigoureuse, servie par une érudition et une mémoire prodigieuses, puissance de travail bien au-dessus de la moyenne, sens de l'organisation, plume alerte et élégante.

Mais ce dont nous avons encore davantage gardé de lui comme souvenir émerveillé concerne ses incomparables qualités de cœur.

Il serait presque malsonnant de louer son honnêteté de cristal, sa loyauté totale envers chacun de ses semblables, tant ces vertus, pas tellement répandues de nos jours, semblaient aller de toute évidence de soi lorsqu'il s'agissait de Pierre de Briey.

Parlons plutôt de son épouvante modestie, toute empreinte de la plus belle des humilités chrétiennes et que traduisaient toutes ses paroles et tous ses actes. Parlons

* Éloge prononcé à la séance de la Classe des Sciences morales et politiques tenue le 19 novembre 1985.

de sa courtoisie d'un autre âge, de la délicatesse de sentiments qui ne le quittait jamais.

Parlons de son exceptionnel sens de la famille, de sa foi catholique profonde qu'il manifestait si fréquemment mais en évitant soigneusement toute ostentation. Parlons de son abord racé qui, en 1961, le fit amicalement qualifier par le *Pourquoi Pas ?* de gentilhomme engagé.

Parlons, dans la même lancée, de sa lucide bienveillance innée laissant *a priori* à quiconque le bénéfice du préjugé favorable, de son riche tempérament artistique et aussi de sa générosité, générosité dans le don de soi aussi dans sa constante préoccupation de servir les déshérités et essentiellement, les populations intertropicales vers lesquelles allaient tant de ses pensées et de ses initiatives.

Travailler avec lui, comme je l'ai fait, était à tous égards un plaisir permanent, d'autant plus qu'il savait parsemer ses propos d'un humour très personnel. Les quelques derniers fidèles de l'INCIDI ayant œuvré à ses côtés jusqu'à l'année dernière lui vouent tous un véritable culte, figurant parmi les plus émouvants hommages rendus à sa mémoire.

Le comte Pierre de Briey est né à Saint Michel-lez-Bruges le 30 juillet 1896. Son père était le comte Louis de Briey. Sa mère était née Kervyn de Lettenhove.

Il en est à la fin de ses études au collège lorsqu'éclate la guerre de 1914.

Sans hésiter, à dix-huit ans, il se porte volontaire et est affecté aux Carabiniers cyclistes, unité à laquelle il restera fidèle jusques et y compris sa mobilisation en 1940, cette fois comme commandant de réserve.

Les années terribles 1915-1918, il les passe en première ligne. Il participe à la grande et meurtrière offensive de 1918 et est cité à l'Ordre de son régiment pour fait de guerre lors de la prise du château d'Everghem. La croix de guerre avec deux palmes reconnaît son courage tranquille et ses qualités d'entraîneur d'hommes. Il n'est démobilisé qu'à la fin de 1919.

Malgré le cauchemar qu'il a dû vivre et qui a déséquilibré moralement et psychiquement tant de ses contemporains, il ne pense qu'à entreprendre des études universitaires. C'est la période où des sessions spéciales sont organisées au bénéfice de ceux qui ont sacrifié au front leurs années de jeunesse. Son intelligence et sa puissance de travail lui assurent sans difficulté un doctorat en droit à l'Université Catholique de Louvain, où sa foi profonde l'amène ensuite à conquérir une licence en philosophie thomiste.

Nous sommes en 1925. Il a vingt-neuf ans. A ce moment, ce sont le sens et la vocation artistiques de notre humaniste qui prennent le dessus et il peut satisfaire ceux-ci en séjournant pendant une année entière à Paris où il fréquente assidûment les milieux enrichissants des jeunes artistes.

L'année suivante, sa générosité et son amour du genre humain prennent la relève parmi les facteurs qui orientent sa destinée et il se sent attiré par le service outre-mer, au bénéfice de ces populations intertropicales vers qui iront désormais ses activités et son dévouement. Il passe les examens lui ouvrant la carrière territoriale en Afrique belge et s'embarque en 1928, avec le grade d'administrateur territorial.

Tout de suite, il se sent dans son élément : comprendre, aimer les autres, et les servir. Il garde de ses premières années au Kivu un souvenir qu'il évoquera avec plaisir, voire avec un peu de nostalgie, sa vie durant. Il est tout proche de ces sympathiques populations, surtout paysannes, qu'il ne cesse d'étudier avec bienveillance et auxquelles il s'est donné pour mission d'apporter ce que l'on appelait encore alors, avec conviction et même ferveur, la civilisation. Dans son apostolat, il situe déjà en bonne place ce qu'aujourd'hui nous nommons le développement. Il est partout aimé, admiré, respecté. Son surnom : l'homme qui ne se fatigue jamais. Il est obéi. En un mot, il donne sa plus belle illustration à la devise de Pierre Ryckmans : dominer pour servir.

A cette tâche, emporté par son enthousiasme, il se surmène. Il agit et se déplace sans trêve de l'aube au crépuscule, rédige de longs rapports chaque nuit, abîme sa santé. Un ictère infectieux a raison de l'homme qui ne se fatigue jamais. Il reste de longs jours entre la vie et la mort. Il doit lutter seul, sans famille, avec la seule aide dérisoire des pauvres produits pharmaceutiques d'alors, les antibiotiques et même les sulfamides restant à cette époque encore à découvrir. Il est soigné avec un dévouement merveilleux par son boy Mushagasha, qui ne le quitte pas un instant et un jour lui dit avec désespoir : «Bwana, tu es en train de mourir. Tes yeux commencent à sécher...». Heureusement, Mushagasha se trompe. Notre paladin surmontera son mal et guérira. J'évoque cet épisode avec une certaine émotion personnelle, ayant moi-même dû survivre à peu près au même endroit et à peine cinq ans plus tard, à une septicémie pernicieuse qui paraissait également devoir être mortelle... J'avais l'immense avantage d'avoir ma femme à mes côtés. Mais nous avions aussi un boy merveilleux qui pendant un mois a somnolé chaque nuit sur le ciment en travers de notre porte, aidant d'heure en heure ma femme à me donner des soins. Mon fidèle à moi s'appelait Sebiyoyo.

Une partie de ce premier terme voit également Pierre de Briey œuvrer dans la province de l'Équateur. Les Africains l'y aiment toujours autant. Et ses supérieurs hiérarchiques remarquent de plus en plus cet exceptionnel territorial qui allie de manière si féconde la manipulation des grands principes de la politique coloniale et l'action vivifiante au ras du sol.

Après son premier congé, c'est le ministre Tschoffen qui le prend dans son collimateur, se fait accompagner par lui au cours d'un long voyage qu'il effectue en terre africaine en 1932, l'attache ensuite à son cabinet dont il deviendra le chef-adjoint jusqu'au début de 1934.

Il a maintenant trente-huit ans. Pour lui arrive enfin l'heure du carnet rose. Il épouse en mai 1934 Jeanne-Emmanuelle Princesse Ghika — Manola pour ses intimes et ses amis — fille d'un diplomate roumain en grand renom.

Avec elle, il décide de reprendre du service actif en Afrique. Mais auparavant, il fait paraître sous sa signature dans les revues *Congo* et *Le Flambeau* deux études pénétrantes, typiques de ses préoccupations majeures : l'une s'intitule «La propriété foncière indigène», la seconde «Blancs et Noirs en Afrique, ou le malentendu de la colonisation».

Vers le milieu de 1934, le jeune ménage arrive à Coquilhatville. Pierre de Briey a déjà — après juste cinq ans de carrière — le grade de Commissaire Provincial. Il seconde brillamment le chef d'alors de la province de l'Équateur, le gouverneur Van de Cappelle. Avec lui, il conçoit un véritable plan à long terme pour le développement économique, social et politique de la province ; osant même risquer de déjà proposer de premiers linéaments pour une future autonomie. A ce moment, il est même question qu'au grand choix il puisse à bref délai devenir à son tour le Chef de la province de l'Équateur.

Mais le jeu capricieux des nominations et promotions en décide autrement ; et c'est encore en qualité de commissaire provincial qu'il est à la fin de 1935 muté au Kivu, aux côtés d'un commissaire de province, M. Noirot, la réforme administrative de 1933 du général Tilkens ayant eu pour conséquence curieuse que ceux qui précédemment avaient porté le titre de vice-gouverneur général, du temps où le Congo était subdivisé en quatre vice-gouvernements généraux, n'avaient même plus celui de gouverneur maintenant qu'aux quatre vice-gouvernements généraux avaient succédé six provinces.

La comtesse de Briey, rentrée en Europe au milieu de 1935 pour une première naissance, le rejoint à Costermansville au printemps 1936. Et c'est là que ma femme et moi feront leur connaissance en avril 1937.

Siège, en effet, à ce moment, à Costermansville, le «Comité local au Kivu» du Parc national Albert. La présidence de la session est exercée par le commissaire provincial Pierre de Briey. De son côté, le Parc national Albert y est représenté par son conservateur du moment, le «Korone kijana» Jean-Paul Harroy, le «jeune colonel», ainsi surnommé parce qu'ayant à Rutshuru succédé à deux colonels : Henri Hackars et Rasmus Hoier. A un dîner officiel offert par les Noirot, ma femme et moi approchons ainsi non seulement le sympathique couple de Briey, mais encore, hasard d'un passage, le prestigieux protonotaire apostolique Prince Ghika, prélat roumain, oncle de Manola.

Mais à ce moment — nous l'ignorions tous — de graves décisions se préparaient. Visiblement destiné à un très grand avenir dans l'administration coloniale belge, le commissaire provincial comte Pierre de Briey songeait déjà sérieusement à quitter la carrière d'Afrique, les conditions d'hygiène et de confort étant alors manifestement encore trop précaires pour une famille comptant plusieurs très jeunes enfants. Son sens de la famille prime. Bien que proposé pour l'avancement au grand choix, il demande et obtient sa mise en disponibilité en septembre 1937 et rentre en Belgique.

Les deux années suivantes, chacun s'en souvient, furent pour tous les Belges des années d'inquiétude émaillées par le «pied de paix renforcé» de septembre 1938, les catastrophiques accords de Munich, la déclaration de guerre et la mobilisation de l'Armée belge en septembre 1939.

Pendant ces deux années, Pierre de Briey a accepté de mettre son expérience et son sens social au service de la compagnie «Mine des Grands Lacs», où il compte

des amis, et où il supervise les problèmes de recrutement, de main d'œuvre, d'organisation du travail. Simultanément, il participe aux travaux de la célèbre commission Camus pour la réforme administrative, ce qui fut l'amorce de son amitié avec André Molitor, ici présent.

Mais la mobilisation met fin à cette parenthèse.

Le 10 mai 1940, malgré ses quarante-quatre ans et surtout malgré un certificat d'hernie inopérable qu'il a grand soin de cacher au bureau de mobilisation, il est rappelé comme commandant de réserve à son unité des Carabiniers cyclistes. Il est démobilisé au mois d'août près de Perpignan, parvient à retrouver sa famille à Béziers, rejoint son ami Jean del Marmol, résistant de la première heure, futur chef admiré de la Résistance, à qui il offre ses services, et dont nous saluons la veuve dans cette salle. Pierre de Briey veut rentrer en Belgique, combattre dans cette résistance. Mais ses amis l'en dissuadent. Ses qualités de sincérité, sa bonté, sa loyauté faisant confiance *a priori* à tous ses interlocuteurs, sont jugées peu compatibles avec le métier de soldat de l'ombre. Et on le persuade de partir pour l'Angleterre.

Ses responsabilités familiales compliquent son évasion.

La Comtesse de Briey est ainsi amenée à passer une année difficile en Roumanie chez ses parents. Mais leur persévérance triomphe. Et après que notre héros ait séjourné en Suisse — d'où datent ses premiers contacts avec le Bureau International du Travail — puis rendu de grands services aux dirigeants belges de la Croix Rouge à Lisbonne, dont le Comte de Kerkhove, voici enfin toute la famille réunie à Londres.

A ce moment, le passé africain de l'ancien commissaire provincial redevient déterminant et il est attaché de 1942 à 1945 au cabinet du ministre des Colonies, Albert Devleeschauwer, dont on sait le rôle important qu'il a joué dans l'heureux ralliement du Congo au camp des alliés tout au long de la conduite de la guerre.

Cette période de tension et de souci lui permettra d'encore s'épanouir et aussi de se tailler une place privilégiée parmi le petit groupe de Belges de qualité œuvrant en Angleterre et dont l'amitié perdure encore aujourd'hui à Bruxelles dans le cadre d'un célèbre «Brain Trust».

Simultanément, Pierre de Briey renoue des contacts avec la meilleure des organisations internationales : le Bureau International du Travail, qui survivra à l'agonie de la Société des Nations et se retrouvera — fait unique — pratiquement intact en 1945 dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies.

Les dirigeants à Londres du B.I.T. ont perçu combien les qualités et le passé du Comte de Briey le prédisposent à réussir dans les délicates manœuvres désormais reconnues nécessaires pour améliorer les conditions de travail entre les tropiques, que ce soit dans les États anciens ou nouveaux de cette ceinture intertropicale, ou dans la masse encore très importante des territoires coloniaux.

Des liens durables se préparent ainsi entre le B.I.T. et Pierre de Briey tandis qu'avec la libération de Bruxelles en septembre 1944 se terminent les responsabilités de ce dernier auprès du gouvernement belge de Londres.

Ces liens se précisent à Noël 1944 et lui valent une première mission B.I.T. qu'il doit effectuer en Belgique avant que la guerre se termine en mai 1945.

Après quoi, il devient organiquement membre de l'institution et entame une carrière B.I.T. à temps plein qui durera douze ans et débutera par un séjour au Canada avec sa famille de juin 1945 à fin novembre 1946.

Sa réussite évidente le fait bientôt appeler au siège genevois du Bureau où il s'installe fin 1946 avec les siens pour une dizaine d'années. Il est alors membre de la division des territoires non métropolitains. Il est spécialement chargé de suivre la politique sociale des territoires du Congo belge, du Ruanda-Urundi, des territoires britanniques de l'Est et du Centre africain : Kenya, Tanganyika Territory, Uganda, Rhodésie du Nord et du Sud, Nyasaland. pendant quelques années, la même responsabilité lui est aussi attribuée, de 1945 à 1951, pour des territoires français d'outre-mer situés en Afrique : A.O.F., A.E.F., Cameroun, Togo, Madagascar.

Ses fonctions l'amènent à effectuer de nombreuses missions dans un grand nombre de ces territoires. Il terminera cette période passionnante et féconde de sa vie comme membre principal (Senior Member) de cette division.

Il rédige pour ces régions ou pays de nombreux textes de conventions sur la politique sociale, sur l'inspection du travail, sur le droit d'association, sur les contrats de travail. Beaucoup de ces conventions sont adoptées en 1947. Il est l'auteur de nombreux rapports destinés à préparer ces conventions. Il rédige un projet de recommandation sur les travailleurs migrants et divers rapports sur le travail forcé. Et il est, de plus, autorisé, entre juin 1946 et septembre 1955, à publier, souvent dans la *Revue internationale du Travail*, six importants articles portant sa signature et traitant de la transformation économique et sociale de la société africaine, de l'industrialisation de l'Afrique centrale et des problèmes sociaux qu'elle pose, des migrations des travailleurs et de leur productivité. Il insiste à ce dernier propos sur le sort souvent injuste des vieux travailleurs renvoyés, sans sécurité sociale, dans leurs milieux ruraux d'origine. Il se soucie aussi beaucoup d'une meilleure organisation au sein des entreprises de la promotion des travailleurs africains et surtout de la nécessité de leur formation permanente. Un long communiqué de l'Agence Belga, en date du 28 décembre 1953, donne au Congo belge un grand retentissement à cette étude publiée dans la *Revue internationale du Travail*.

Pendant cette décennie 1946-1956 se produisait, d'autre part, en Belgique une évolution particulière qui allait une fois encore jouer un rôle décisif dans la carrière de celui que nous honorons en ce moment.

Le soubassement de cette mutation était l'ancien Institut Colonial International, né le 8 janvier 1894. Son acteur principal était Pierre Wigny, actuellement membre honoraire de notre Classe.

L'Institut colonial international, dégagé de toute influence gouvernementale, était composé de personnalités choisies parmi les ressortissants d'États possédant des colonies. Son siège a toujours été à Bruxelles. Il se consacrait essentiellement à l'étude comparée de l'administration et des législations coloniales. Sous la déno-

mination de «Bibliographie coloniale internationale», il avait publié entre 1895 et 1914 trente-sept volumes de textes législatifs groupés par matières et, de 1927 à 1937, un annuaire de documentation coloniale comparée comprenant également trente-sept volumes.

Pendant le presque demi-siècle qui s'écoula entre 1894 et 1940, l'Institut, fait remarquable, n'a compté que deux secrétaires généraux, d'abord le gouverneur général du Congo, Janssens, puis le réputé juriste belge Octave Louwers.

Après l'interruption de la guerre, l'Institut reprit ses travaux au départ de sa base de Bruxelles, sous une nouvelle appellation : Institut international des Sciences politiques et sociales appliquées aux Pays de Civilisations différentes. Avec un président provenant d'un autre pays à chacune de ses assemblées générales, la nouvelle institution vit son secrétaire général Octave Louwers céder sa place à Pierre Wigny. Ce dernier, ministre des Colonies pendant les dernières années quarante, avait saisi l'importance d'actualité de l'institution moyennant transformation radicale, après la Charte de San Francisco, non seulement de son patronyme mais surtout de son objet social.

Désormais, les décolonisations se profilant à l'horizon, l'ancien Institut colonial international, club de dirigeants coloniaux, va devenir un lieu de rencontre neutre, où des élites de pays intertropicaux déjà indépendants ou en passe de le devenir, allaient pouvoir dialoguer librement avec des porte-paroles de pays développés, surtout de pays encore titulaires de colonies. D'où son nom de 1948, heureusement simplifié en 1954 en Institut international des Civilisations différentes ou INCIDI.

En cette période Wigny de renouveau, caractérisée par d'importants Congrès à Paris en 1951, à Florence en 1952, à La Haye en 1953, à Londres, en 1955, deux nouveaux membres étaient accueillis à l'INCIDI qui s'y retrouvaient avec plaisir après une quinzaine d'années d'éloignement depuis le Costermansville de 1937 : Pierre de Briey et moi-même.

A la session de Florence de 1952, vingt-septième session de l'institution depuis 1894, le thème discuté était : «L'attrait exercé par les centres urbains et industriels dans les pays en voie d'industrialisation». Rien d'étonnant, dès lors, à ce que fut remarquée à cette occasion une brillante «introduction à l'étude des migrations dans les pays en voie d'industrialisation», présentée par Pierre de Briey.

C'est l'époque où les gouvernements et aussi les grandes sociétés des pays coloniaux trouvent un vif intérêt à l'existence de ce forum de contacts détendus et de confrontations sereines. Aussi les subsides à l'INCIDI peuvent-ils être nombreux et importants. Le secrétariat s'amplifie, ce que requiert aussi une abondante richesse de publications. Au point que Pierre Wigny, toujours aussi dynamique, mais de plus en plus débordé, en vient à chercher autour de lui quelqu'un qui, avec le titre de secrétaire général adjoint, puisse le débarrasser des tâches toujours plus lourdes de la gestion courante de l'institution.

Vous avez compris. Il connaît et apprécie Pierre de Briey qui a toutes les qualités désirables pour remplir ce rôle de cheville ouvrière. Des négociations se nouent et

malgré son profond attachement aux tâches auxquelles il se consacre depuis douze ans, celui-ci se laisse tenter. En automne 1957, il met fin à sa carrière au B.I.T. et vient se fixer à Bruxelles. Coïncidence ? C'est au même moment, le 5 septembre 1957, qu'il est accueilli par notre Compagnie.

Peu après, Pierre Wigny résigne à son tour ses fonctions de locomotive de l'INCIDI et tout naturellement cède le secrétariat général à Pierre de Briey qui jusque récemment s'identifiera totalement à cette institution pour laquelle il semblait avoir été créé.

L'élan de 1950 se maintiendra jusque 1960 : Congrès de Lisbonne en 1957, de Bruxelles en 1958, de Munich en 1960. Les publications se poursuivent abondantes. Depuis 1950, Pierre Wigny avait ajouté aux réalisations de l'INCIDI la parution trimestrielle d'une revue vite internationalement renommée et diffusée, *Civilisations*, périodique encore édité actuellement.

Pierre de Briey devient dès 1957 l'âme de cette revue. Chaque numéro présente un éditorial d'une grande hauteur de pensée dont il tient en toutes circonstances à être personnellement l'auteur. Toujours publiés en français et en anglais, ces éditoriaux ne cesseront d'être, de partout, l'objet des plus grands éloges, jusqu'en 1981, date où l'INCIDI, hélas moribond, céda sa revue à l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles. Un recueil de cette soixantaine de textes qui synthétisent si parfaitement toute l'originalité et la générosité de la personnalité de Pierre de Briey, mériterait d'être un jour édité.

Pendant vingt ans, je fus donc témoin de la préparation minutieuse des fascicules de *Civilisations*. Je fus toujours frappé par la maîtrise de leur rédacteur en chef, par la masse immense des relations et même des amis qu'il comptait dans les cinq continents, et, qualités que j'ai déjà évoquées, par l'étendue de son érudition et par la solidité de son encyclopédique mémoire.

Malheureusement, dès l'aurore des années soixante, l'INCIDI vit peu à peu s'effriter sa raison d'être.

En 1955, lors du coup de tonnerre de Bandoeng, les possibilités de dialogue serein entre ce que l'on appellerait aujourd'hui le Nord et le Sud, étaient encore rares et recherchées, mais dès la vague des décolonisations dans laquelle s'inscrivent celles du Congo belge et du Ruanda-Urundi, les contingences changèrent du tout au tout, les occasions de rencontres Nord-Sud se transformaient, se multipliaient, notamment dans le cadre de l'ONU.

Dans sa lancée, l'INCIDI intéressait encore, par sympathie ou par habitude, quelques gouvernements, dont la Belgique qui se révéla très compréhensive et coopérante jusqu'à la fin récente de l'institution. On devine que le Portugal resta le dernier à imiter la Belgique. Enfin, quelques sociétés continuèrent à soutenir le budget de l'INCIDI, notamment à la diligence de notre confrère Edgar van der Straeten.

Malgré ces bienveillances, l'essoufflement était néanmoins inexorablement en vue. Dans la décennie soixante, les Congrès se réduisirent aux deux seuls Palerme en

1963 et Aix-en-Provence en 1967. Par la suite, il n'y en eut plus qu'un seul, organisé courageusement mais à moyens combien étriqués, qui eut lieu à Bruxelles en 1973 sur le thème : « Blocages et freinages s'opposant à la réussite des réformes agraires dans les pays en voie de développement ».

Un accident supplémentaire assombrit encore le Congrès de Palerme, le gouvernement organisateur de ces assises ayant annoncé, notamment pour les frais de déplacement des participants venant du Tiers Monde, des subsides qui ne vinrent jamais. Il en résulta un considérable déficit spécifique à cette organisation, que l'INCIDI ne put épouser et qu'avec autant de générosité que de discrétion Pierre de Briey couvrit entièrement de ses deniers personnels.

Après Palerme, l'âge venant — en 1964, il a soixante-huit ans —, le Secrétaire général de l'INCIDI songea à son tour à s'assurer la collaboration d'un adjoint, mais cette fois à temps très partiel. J'eus la bonne fortune d'être choisi.

Et c'est de cette époque déjà lointaine — vingt ans — que date l'inoubliable collaboration que je pus entretenir dans nos très modestes bureaux du Boulevard de Waterloo, à l'ascenseur feraillant, avec cet homme extraordinaire. Pendant cette ultime décennie de sa féconde activité, je fus encore témoin de ses nombreuses autres préoccupations, notamment dans le cadre d'organisations caritatives ou de rouages catholiques se souciant d'aide au Tiers Monde.

En mai 1973, Pierre de Briey demanda à être relevé de ses fonctions de Secrétaire général. Quelques mois plus tard, à l'assemblée générale de Bruxelles, sa demande fut acceptée, le titre de Secrétaire général honoraire lui fut conféré, ma désignation à son remplacement fut décidée.

Le secrétaire général honoraire Pierre de Briey ne s'éloigna pas pour autant de son cher INCIDI. Ses présences continuèrent à y être fréquentes et fructueuses, notamment pour la préparation des numéros de la revue et l'inlassable rédaction de ses éditoriaux.

Aujourd'hui, vous le savez, l'INCIDI achève malheureusement sa liquidation pour incurable impécuniosité.

Mais il termine sa carrière dans l'honneur, avec sa revue qui continue sa parution, sans laisser aucune dette, après nonante années d'activités méritoires et utiles, au cours desquelles, modèle de continuité, il n'a donc connu que cinq secrétaires généraux successifs.

Le 2 juin 1984, une réunion intime scella la séparation définitive des membres de son équipe. A cette occasion, le Nestor de la défunte institution internationale, très en forme de même que son inséparable et admirable Manola, reçut les ultimes marques de dévouement, d'admiration et d'attachement de tous ses derniers collaborateurs. L'Académie nous a aimablement autorisé à inviter les deux principaux de ceux-ci à la cérémonie d'aujourd'hui : Denyse Corbisier et Emile Ducarme, ce dernier ayant travaillé bénévolement et à temps plein aux côtés de Pierre de Briey pendant plus de vingt ans.

Je viens de prononcer le nom de Manola de Briey.

Elle n'est malheureusement pas parmi nous et nous le regrettons profondément. Qu'elle trouve ici l'expression des sentiments respectueux et chaleureux de tous ceux qui la virent entourer d'affection et de soins son cher et merveilleux époux. Qu'elle accepte, ainsi que ses enfants et petits-enfants, nos vives condoléances. Qu'elle trouve quelque consolation en constatant le souvenir lumineux que conservent de celui qu'elle vient de perdre tous ses confrères de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer.

J.-P. HARROY



Pierre STANER
(Rochefort, 28 mai 1901 - Woluwe-Saint-Lambert, 24 septembre 1984)

Pierre STANER

(Rochefort, 28 mai 1901 - Woluwe-Saint-Lambert, 24 septembre 1984) *

Une riche personnalité.

En cherchant à reconnaître et relier les étapes de la vie de Pierre Staner, je me suis résolu à délaisser les termes d'un éloge classique. Comment retracer d'une même plume les aspects si divers d'un destin comblé ? Plusieurs orateurs seraient requis pour présenter le fonctionnaire, le diplomate, le scientifique, le professeur, l'académicien, le protecteur de la nature, l'animateur culturel, tout ce qu'il fut tour à tour et souvent en même temps.

Peu de personnes vraiment se sont livrées à tant de tâches insignes en méritant de réels compliments et en éveillant une telle renommée.

Une forêt si touffue cache l'arbre vénérable enfoui en son cœur.

Et n'est-ce pas l'homme lui-même que tous nous aspirons à évoquer ce soir ?

Un trésor de sentiments et de comportements parfois contradictoires, où devoir et inclination allaient parfois se querellant, finissaient par se conjuguer en une indulgente bienveillance, un souci aigu de bien faire. Peut-être ne connaissons-nous que quelques facettes de cette brillante gamme. Ce serait une gageure de la vouloir décrire tout entière, sans en altérer l'harmonie et les couleurs.

Bien des côtés de la carrière de Pierre Staner ont été déjà relatés et appréciés avec pertinence, tout récemment ou naguère déjà, lors de plusieurs manifestations d'hommage dont il fit l'objet. Prononcées ou écrites par des personnalités compétentes, ces notices éCLAIRENT ses entreprises, dont elles découvrent pertinemment les fruits et soulignent les mérites.

La part que je me suis finalement réservée est, certes, plus intime.

Je vais parler en effet des souvenirs d'un Ami. Notre rencontre est déjà bien ancienne et nous avons, depuis, parcouru ensemble quelques tronçons du chemin de nos vies.

Les heures passées en commun, sereines ou agitées, studieuses ou joyeuses, ne furent jamais médiocres. Une sincère estime en était née, une amitié solide s'y conforta. Ce furent des temps de grâce indélébiles.

Puis-je dominer mon émotion pour vous en projeter quelques vues ?

* Éloge prononcé à la séance de la Classe des Sciences naturelles et médicales tenue le 23 avril 1985.

L'étudiant louvaniste.

C'était un jeune homme élégant, dans sa tenue comme dans sa démarche, qui fréquentait en 1924 le laboratoire de botanique du prestigieux professeur Victor Grégoire. Très éloigné alors de ce temple, je n'y entrais que rarement, comme par une porte dérobée, dans le sillage d'un professeur qui me voulait du bien et qui était un des élèves du Maître. C'est là que je fis la connaissance de Pierre Staner. Il m'inspira dès l'abord, un sentiment d'envie admirative. C'est qu'il se distinguait bien parmi les travailleurs qui fréquentaient la grande salle de recherches cytologiques de l'Institut Carnoy. Par son jeune âge d'abord, par l'aisance de ses manières et l'entregent qu'il manifestait parmi les hôtes aussi. Il était comme le fils de la maison. Et c'était vrai en quelque sorte. N'était-il point le seul étudiant régulier inscrit au Doctorat en sciences naturelles ? Sa servabilité et sa bonne humeur éclataient. Souvent appelé de gauche ou de droite par de savants et notables visiteurs étrangers, par d'autres étudiants venant surtout de la Faculté de médecine, il s'efforçait à rendre service à chacun. Il apparaissait un peu comme l'assistant du Patron.

Je le revis à plus d'une reprise lors de réunions étudiantes dont le propos était, cette fois, bien éloigné des sciences de laboratoire. A cette époque, les sociétés dites régionales, qui renaissent actuellement à Louvain-la-Neuve, étaient très florissantes. Elles se réunissaient souvent, elles accueillaient volontiers tous ceux qui fuyaient une soirée isolée. C'est à la Namuroise que je connus Pierre comme Président, poste qu'il remplissait à merveille. Il menait la «guindaille» avec alacrité, mais avec beaucoup de retenue et de tact. Maître de la joie, mais aussi de l'ordre. J'imagine volontiers que cet étudiant modèle, modéré et modérateur, toujours d'une tenue irréprochable, devait être fort bien noté par les autorités disciplinaires de l'*Alma Mater* louvaniste. D'autant plus que vice-président de la Fédération wallonne, il disposait d'une tribune où sa voix déjà convaincante prônait finalement plus la sagesse que la chienlit. Pierre avait quelque vingt ans et possédait déjà les recettes oratoires de Cicéron. Il interpellait ses troupes avec fougue ; il riait et faisait rire. Le dernier mot et la décision étaient de son côté.

Entre 1920 et 1930, les jeunes filles étaient encore bien peu nombreuses sur les bancs de l'Université. Elles ne participaient naturellement pas à nos jeux bruyants. Si je parle ici de la gent féminine, c'est pour vous dire qu'à mon oreille complaisante Pierre confiait son secret, si envoûtant si envahissant qu'il ne pouvait le taire. Il murmurait souvent le prénom d'une certaine Emma qu'il décrivait avec pudeur et tendresse. Ainsi avait-il sa Paimpolaise qui l'attendait au pays de Rochefort !

Cette échappée sur le jeune universitaire serait bien mal cadrée si une allusion au moins n'était faite aux études. Pierre n'était certes pas un bûcheur mais il était doué et rapide. Il fut un bon étudiant et peut-être davantage car, plus qu'il n'était exigé alors, il poursuivit quelques recherches cytologiques originales. Sur la décision du Maître, sévère critique cependant, les résultats de l'étude de la méiose chez l'orchidée *Listera ovata* furent publiés dans *La Cellule* en 1929.

Au Congo.

C'est au Congo que pour peu de temps, nous nous retrouvâmes en 1930.

Renonçant pour des raisons familiales à poursuivre une carrière continue en Afrique, Pierre Staner avait sollicité son admission au Musée du Congo belge à Tervuren. Cet établissement souhaitait donner quelque essor à sa section de botanique, tenue sous le boisseau au profit du Jardin botanique de l'État. Acquise en principe, cette nomination requérait le lent cheminement des approbations administratives. C'est pourquoi il obtint une mission de durée limitée avec charge d'organiser le laboratoire d'Eala où je le retrouva avec joie.

Le Jardin d'Eala près Coquilhatville (Bandaka), pratiquement sous l'équateur, était manifestement calqué sur les prestigieux établissements de Buitenzorg ou de Paradanya. C'est un site réellement privilégié : pointe avancée de terre ferme entre fleuve et Ruki ; large interfluve alluvial, il abrite une végétation équatoriale variée. Le naturaliste y prenait rapidement et aisément contact avec des peuplements fort divers, parfois riches et luxuriants, toujours fort caractéristiques. C'était un endroit réputé, bien aménagé, régulièrement visité par les personnalités de passage au Congo. Le Livre d'or du Jardin, un peu rongé par les cancrelats, il est vrai, constitue un précieux document d'archives pour l'histoire du pays.

Les botanistes se devaient naturellement d'y séjourner et chacun d'eux ajoutait par ses récoltes à l'inventaire d'une flore copieuse.

Pierre Staner, maintenant tourné vers la floristique, s'adonnait avec un immense plaisir à cette découverte. Sa formation antérieure de mycologue l'avait bien préparé à s'intéresser aux cryptogames, champignons, lichens, mousses, ... groupes peu connus encore car souvent délaissés. L'herbier qu'il ramena ainsi de l'Équateur est devenu classique.

Les quelques semaines passées ensemble furent bien remplies. Il me guida, me faisant admirer paysages, plantes et fleurs devant lesquelles il s'émerveillait. Formes harmonieuses et coloris subtils étaient décrits en termes esthétiques. Sa réelle joie sur le terrain, s'exprimait autant par le pétilllement juvénile du regard que par le geste ou la parole.

Il avait prévu une passionnante excursion de quelques jours. Remontée du Ruki en pirogue d'abord, puis traversée terrestre, un peu à l'aventure, des forêts insondables, peuplements de copaliers et raphiales exubérantes, pour aboutir vers le sud au pays des Pygmées. La terre ferme alors regagnée permettait la traversée de grands «esobés», sortes de prairies sèches ou humides en pleine forêt, pour aboutir finalement au lac Tumba. Ce programme fut réalisé intégralement, avec un minimum d'impédimenta : le bien-être était sacrifié aux presses à herbier.

C'est un nouveau Staner qui m'apparut au cours de cette brève mais rude randonnée : un homme plein de courage et d'allant, souple et agile, chassant par sa bonne humeur et ses traits joyeux, la fatigue montante de son entourage, exerçant sur tous, préparateurs, porteurs, une souriante autorité, maintenant un moral au zénith sous une incessante pluie fine à laquelle s'ajoutait la traversée des marigots. Ce fut une mémorable herborisation !

Je lui dois encore de m'avoir choisi des collaborateurs africains, bons observateurs de la nature, grimpeurs acrobatiques, préparant avec soin les récoltes. Leur dévouement ne me fit jamais défaut : ils m'accompagnèrent à travers plaines et montagnes et je les retrouvai même, bien plus tard, lors d'autres missions.

Un souvenir ému me reste aussi, témoignage de sa prévenance, de sa délicatesse. Il était encore sur place lorsque fit escale à Coquilhatville, fin novembre 1930, le bateau qu'avait pris ma fiancée pour me rejoindre à Libenge où serait célébrée notre union. Pierre était à quai pour l'accueillir, la fleurir, l'installer à bord du « Bastogne », une petite unité qui remontait l'Ubangi.

N'est-ce point la marque raffinée d'une vraie noblesse de sentiments ?

Au Jardin botanique de Bruxelles.

Le conflit de l'herbier du Congo prit fin, en 1934, après maintes pérégrinations. La conservation de ce patrimoine était définitivement attribuée au Jardin botanique national. Par le fait même, la section correspondante du Musée de Tervuren était supprimée. Pierre Staner n'hésite pas à solliciter son transfert, ce qui lui fut accordé.

C'est alors que nous reprîmes une fréquentation suivie, mais dans une ambiance bien différente cette fois où le travail sédentaire et le recours au binoculaire rétrécit singulièrement la vision du monde des plantes. J'étais quant à moi, assez régulier car je préparais au Jardin l'essentiel d'une thèse de doctorat.

La systématique biologique est une discipline exigeante qui fait appel à maintes aptitudes. On a souvent dit qu'il s'agissait autant d'art que de science. Et cet art, précisément, convient bien à notre ami Staner qui le pratique avec brio. Il possédait, en effet, le sens de la forme, la perception des ressemblances, l'intuition des affinités. Ne sont-ce point là non plus des attributs qui qualifient artistes et hommes de goût ?

Sa profession de taxonomiste fut somme toute assez brève, de 1930 à 1939. Néanmoins sa production fut notable : il ne publia pas moins de 44 articles ou mémoires de systématique végétale. C'est un palmarès !

Deux traits confèrent quelque originalité à cette œuvre. Le premier est le nombre de travaux auxquels il associa des étudiants ou de jeunes coloniaux en congé. Attirer, occuper, intéresser à un dessein généreux, étaient pour l'enthousiaste professeur qu'il était devenu, le sceau d'une sorte de charisme qui l'auréolera dans toutes ses entreprises.

Une seconde particularité est qu'une bonne part de ces écrits portent une empreinte utilitaire. Ils concernent, en effet, des plantes médicinales ou toxiques, des essences fruitières, des espèces tinctoriales. Bon sens et esprit pratique, attrait de l'efficacité, vocation du service à rendre, étaient pour notre ami, des phares guidant nombre de ses projets.

Devenu bientôt conservateur, il assumait la charge de l'entretien et de l'étude de l'Herbier tropical, notamment des abondantes et irremplaçables collections du Congo. Une de ses préoccupations fut d'accroître ce capital. En incitant d'abord de nombreux résidents à la récolte des plantes. Il avait, à leur intention, édité une petite

brochure décrivant les modes de collecte et de préparation aisée des échantillons d'herbier. Les régions les moins explorées, les groupes botaniques peu connus ou encore critiques étaient cités.

Un des devoirs qu'il accomplit à merveille fut d'entretenir de bons contacts avec d'autres conservatoires botaniques afin de poursuivre des échanges et de confronter les déterminations. Il entama avec ses collègues une correspondance suivie.

Staner fut d'ailleurs, en toutes circonstances, un épistolier fertile, infatigable et spirituel : il écrivait comme il parlait ; en fait, il conversait avec son correspondant.

S'il fallait résumer cette étape de muséologie de sa carrière, on affirmerait fort justement qu'il fut un des meilleurs pourvoyeurs de notre patrimoine botanique.

Le personnel de l'établissement l'aimait bien. Il avait avec eux d'excellents rapports. Son tutoiement de rigueur était perçu comme un signe de bienveillance et d'approbation autant que de solidarité et de garantie de son appui.

Le diplomate.

Pierre Staner poursuit son ascension administrative en remplissant successivement les fonctions de directeur puis d'inspecteur royal au Ministères des Colonies pour terminer comme directeur général aux Affaires étrangères. En tant qu'inspecteur royal, il eut à connaître des questions agricoles et des matières économiques, assumant ainsi des responsabilités essentielles pour le développement du Congo. Son entretien personnel, le choix heureux de son entourage lui permit d'y faire face avec honneur. Bien des succès obtenus sont dus à l'influence qu'il exerçait au sein d'organes dirigeants de nombre d'institutions. Il fut un grand Commis de l'État dont il avait profondément le sens ; d'autres rapporteront mieux en détail ses mérites en ces diverses occurrences.

L'immédiat après-guerre vit largement s'épanouir la politique des conférences à tous échelons et spécialement au plan international. Pierre conçoit, prépare, participe ou préside un grand nombre de réunions : rencontres intergouvernementales, assemblées techniques sous l'égide des organismes créés par les Nations Unies, colloques scientifiques ou techniques, Bureaux d'institutions permanentes : Commission phytosanitaire africaine, Bureau des sols à Paris, Conseil international du café, ... et combien d'autres encore ?

Il dirigea souvent la délégation belge aux grandes conférences africaines : sur les sols, les forêts, la protection de la nature. Habituellement, il participait aussi aux assises plénières de la Commission pour la coopération technique en Afrique au sud du Sahara (C.C.T.A.).

A maintes reprises, nous nous sommes retrouvés en de telles circonstances, soit que je fisse partie de l'équipe nationale, soit que je représentasse le Conseil scientifique africain (C.S.A.). Et cette fois je me sens mieux à l'aise pour suivre l'ami Pierre au cours de telles journées. Quel que fut le siège qu'il occupât, le fauteuil de la présidence ou une place quelconque à la table derrière l'inscription « Belgique », il faisait merveille. Sachant parfaitement ce qu'il désirait, il l'obtenait souvent. Son

art consistait à parler de maintes choses en évitant d'abord le sujet qu'il avait à cœur. Quand il y faisait allusion, c'était comme par hasard. Si finalement le point litigieux polarisait la discussion, Staner donnait l'impression qu'à ses yeux l'affaire était secondaire. D'autres, le cas échéant, menaient le combat ; lui, toute jovialité, ne cessait de sourire aux plus récalcitrants. Il faisait réellement du charme, prolongeant le siège en aparté, investissant l'adversaire en ses quartiers les plus faibles. Quel est l'honorable haut fonctionnaire qui ne finisse par capituler devant une bouteille de beaujolais assaillie de quelques traits d'humour ?

Belles leçons de diplomatie efficace au service d'une bonne cause !

Carpe diem.

C'est en de telles circonstances, sans doute, que j'ai le mieux apprécié Pierre Staner. Souvent, nous partagions réellement commodités, travail et loisirs.

Les journées n'étaient quelquefois ni surchargées, ni agitées. Nous en profitons pour visiter les lieux. Staner avait un goût très sûr qui le guidait infailliblement vers les belles choses. Peinture et architecture éveillaient chez lui une faconde gorgée de références, alimentée par une érudition de bon aloi, enrichie de souvenirs originaux. Ses commentaires étaient enjoués, éclectiques et convaincants. Il vouait une estime particulière à certains artistes, diverses écoles, quelques époques. Sa parole disserte découvrait chaque détail, chaque défaut, chaque originalité d'une toile. Il savait aussi la situer dans l'histoire. Il ne manquait de parcourir les musées à chaque occasion, de voir les expositions temporaires si souvent de haute qualité !

Ce penchant pour le beau s'étendait à bien d'autres domaines encore. La bibliophilie était une de ses inclinations. Elle s'étendait d'ailleurs aux livres modernes dont il admirait la bonne facture, l'impression soignée, la reliure bien faite, l'illustration agréable. Les icônes retenaient toujours son regard ; ces images flattaien son plaisir et éveillaient sa foi toujours vive.

C'est à la même disposition d'esprit, certainement, qu'il faut rattacher sa préférence pour la nature et ses œuvres, pour les créatures et les sites. Je l'ai vu réellement rayonner de plaisir, un jour où perché sur un rocher pointant, près de Han-sur-Lesse, il contemplait de vastes étendues qu'un soleil déclinant bariolait de ses feux, accusant les admirables contrastes du relief. Nul doute que l'amour de la nature, le souci de sa préservation, ne tirent leur source d'un profond sentiment inné de ce genre. Ne cherchons pas ailleurs les raisons de l'action toujours enthousiaste, à laquelle il consacra une si grande part de son temps et de ses efforts.

Que l'on ne s'imagine point pour autant que Staner fut un pur esprit. Toutes les belles et bonnes choses aussi que l'on touche, hume ou consomme faisaient ses délices. C'était un fin connaisseur des crus appréciables, un curieux des saveurs inédites, un guide averti des bonnes tables...

Lorsqu'une de ces assemblées où nous allions de pair se tenait à Paris, quelquefois à Londres, nos épouses nous accompagnaient ou nous rejoignaient. Elles étaient ravies de s'épuiser en promenades, en visites de boutiques mais sans rien y acheter

d'ailleurs ! Nous les retrouvions le soir. Pierre nous emmenait à la découverte de restaurants typiques réputés mais où le quart d'heure de Rabelais n'était pas trop pénible. Notre ami officiait, choisissait, commandait, goûtait, appréciait, critiquait ou complimentait, mais toujours si joyalement, si joliment dit que c'était tout juste si le personnel, tout à fait abusé sur la hauteur de l'addition, ne nous faisait la haie d'honneur à la sortie. Reconnaissez-vous cette aisance, cette sociabilité, cette chaleur qu'en tous lieux montrait notre ancien Secrétaire Perpétuel ?

Les soirées se terminaient souvent au spectacle ; les chansonniers parisiens nous attiraient souvent car notre compagnon prisait fort cet esprit malicieux.

Ainsi, notre esthète érudit frôlait-il Épicure ; n'est-ce point là le sage *carpe diem* du poète ?

La recherche agronomique.

Il serait vain, je crois, de braquer encore mon projecteur de l'amitié sur l'académicien ou le professeur.

L'un et l'autre ont fait l'objet d'hommages récents. Mais je ne me tiendrais pour quitte si je ne parlais de l'action de Staner comme promoteur de la recherche et du progrès agronomiques au Congo. Certes, ce fut là sa préoccupation principale au Département des Colonies. Son zèle et son entrain engendrèrent bien des réussites et quelques beaux succès.

Au sein du Comité de direction de l'INEAC, il exerça un rôle majeur, car il représentait avec courtoisie mais pugnacité, le Ministre et son administration. Son rôle n'était pas toujours facile ; il devait s'y montrer sage garant du trésor public et défenseur d'une politique officielle. Mais dans le même temps, il était porteur de nombreuses suggestions profitables aux planteurs et aux paysans congolais.

Le conseil de gestion de l'Institut se réunissait au moins au rythme mensuel ; l'ordre du jour en était copieux, de sorte que la séance se prolongeait parfois tard dans la soirée.

Chacun des administrateurs avait la charge de suivre un des secteurs de l'activité. Pierre n'était pas le moins accablé.

Ces longs exposés parfois, ces échanges de vues animés, n'engendraient ni lassitude, ni morosité. Le représentant du Ministre était souvent le premier à lever le pouce, à aiguiser un bon mot, à caresser le calembour, à placer une anecdote, à détendre l'atmosphère en vérité ! Son humeur espiègle faisait plus alors pour franchir un obstacle difficile qu'un plaidoyer serré.

On retrouve en ces débats, l'homme habile des conférences, mais à un niveau plus intime, plus ouvert, plus direct encore : il se mouvait parmi des amis. Il nous imposait parfois un veto décevant en paraissant souffrir davantage que nous-mêmes et, sans doute était-ce vrai.

Son ascendant sur la marche de l'Institut s'exerçait encore par des contacts, des entretiens fréquents avec ses dirigeants. Il connaissait bien les choses vues de l'intérieur, car ses nombreux voyages en Afrique lui donnaient l'occasion de visiter

les stations de recherches, les centres d'essais et de diffusions, les paysannats pilotes, les zones de prospection ou d'aménagement intensifs. Il voyait ainsi se propager l'onde concrète des décisions prises au plus haut niveau. Dès lors pouvait-il intervenir et suggérer des modifications, des améliorations, l'adoption de structures plus souples.

Pierre Staner mérite les compliments que lui expriment tous ceux qui ont œuvré à l'INEAC dont il fut réellement un des ressorts.

Derrière la façade.

Voici évoqués trop brièvement quelques pans de la vie de notre ami ! Mais que d'autres n'ont été qu'effleurés voire passés sous silence ! Ainsi ses relations familiales exemplaires et édifiantes.

Époux, père et grand-père comblé, auquel fut épargné le choc douloureux de la perte inopinée d'une fille bien-aimée qui l'a suivi de quelques jours dans la tombe.

L'épanouissement d'un foyer, la réussite d'une carrière sont l'œuvre commune de conjoints intimement unis. N'en voit-on point ici une preuve éclatante ? Que Madame Staner, avec l'expression de notre respect, accepte donc la part qui lui revient du panégyrique de son mari tant aimé !

Peut-on imaginer de réduire à quelques mots encyclopédiques l'œuvre durable de Pierre Staner ? Il fut un pionnier, un des initiateurs de la phytopathologie en Afrique tropicale, inaugurant ainsi les applications d'une discipline dont les succès théoriques et économiques ne se comptent plus. Diverses données floristiques congolaises sont définitivement acquises par ses soins. En bien des cas, c'est grâce à ses démarches, à son concours actif quand ce ne fut à sa propre initiative, que furent organisées de grandes missions scientifiques belges dans le monde d'outre-mer.

Enfin et peut-être surtout, fut-il un éminent défenseur de ce qu'il convient d'appeler la nature, paysages spontanés ou artificiels certes, témoignages du passé et de la peine des hommes aussi. Il fut un des fondateurs actifs de Parcs nationaux, réserves, sites protégés. Son poids fit plusieurs fois pencher la balance en faveur de dispositions réglementaires fort propices à cet égard. Rien qu'en Belgique, comme Président d'Ardenne et Gaume, il arriva à créer une vingtaine de nouveaux Parcs, portant ainsi le total des surfaces protégées par cette association à plus de 3000 ha dans le sud du pays.

Le portrait de Pierre Staner que j'ai tenté de vous ébaucher est fondé sur nos rencontres amicales. J'ai mis l'accent, comme il se doit, sur la vitalité, ses réussites, ses vertus. N'ai-je point laissé dans l'ombre quelques plans notables de cette surabondante personnalité ? Ne convient-il pas non plus de tenter une sorte de bilan moral, de pocher à traits ténu le filigrane de son attachante image ?

Pierre jouissait d'une intelligence très vive, d'une promptitude de réflexion telle qu'il ne paraissait pas se concentrer. Spontanément bienveillant, le sourire d'accueil toujours aux lèvres, il captivait, il séduisait, il emportait l'amitié. Cependant réservait-il à certains de larges secteurs de son affection. Ses contacts multiples l'avaient

introduit dans les milieux les plus divers ; il avait le talent de forcer toutes les portes et d'être toujours de bonne compagnie. L'abondance de ses relations lui valait de nombreux solliciteurs ; il se faisait finalement un privilège de défendre les meilleures causes et son crédit était réel en maints cénacles.

Cette sorte de charisme qu'on l'a vu exercer tenait à un immense appétit de réussite. Il souhaitait atteindre son but ; il aimait le succès. Les fleurs de la notoriété lui plaisaient à l'instar des roses champêtres.

Sa curiosité était toujours en éveil ; sa conversation était aisée et brillante, légère ou sérieuse, mais il savait aussi écouter. Il argumentait avec adresse, ayant vite retenu les thèses les plus prégnantes.

C'était un cœur d'or, je ne saurais assez le dire ; plein de fougue aussi, il était parfois tout de contrastes, mais ce n'était pas là une des moindres pointes de son charme.

Son visage fin aux traits expressifs, au regard clair, aux yeux pétillants, tantôt d'indulgence malice, tantôt d'émotion retenue, gardait un reflet juvénile.

Il conservait une étonnante fraîcheur de souhaits, de projets, de sentiments...

Pierre était un homme jeune qui vécut et mourut sans vieillir !

J. LEBRUN

ANNEXE 1 : SYNOPSIS BIOGRAPHIQUE

Staner, Pierre Joseph

Né à Rochefort, le 28 mai 1901 ; décédé à Woluwe-St-Lambert (Bruxelles), le 24 septembre 1984.

Époux de PIGEON, Emma (mariage célébré le 15 février 1926) dont il eut cinq enfants : Monique, Jean-Pierre, André, Paul et Geneviève.

Études.

Humanités gréco-latines au Collège de Bellevue, à Dinant.

Doctorat en sciences naturelles (botanique) à l'Université Catholique de Louvain.

Stage à la Station de recherches pathologiques et à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux (1926).

Carrière administrative.

Engagé par le Service de l'Agriculture du Congo comme mycologue-phytopathologue et attaché au Laboratoire du Jardin botanique d'Eala (avril 1926-mai 1929).

Charge de mission au Congo (juin à décembre 1930).

Attaché à la Section de botanique du Musée du Congo belge à Tervuren (1931).

Transféré comme Assistant au jardin botanique de l'État à Bruxelles (1934).

Promu Conservateur en ce même établissement (1935).

Muté avec le grade de Directeur au Ministère des Colonies (1939).

Promu Inspecteur Royal des Colonies (1952).

Transféré comme Directeur Général au Ministère des Affaires étrangères (1962).

Directeur Général honoraire (1966).

Charges universitaires.

Maître de conférences de phytopathologie tropicale à l'Institut agronomique de l'Université catholique de Louvain (1929).

Charge de cours avec élargissement d'attributions (1941).

Professeur extraordinaire (1950).

Professeur ordinaire (1962).

Admis à l'éméritat (1970).

Professeur à l'Institut supérieur de commerce de Mons (1942-1946).

Attributions officielles et missions principales.

Représentant du Ministre des Colonies auprès de l'Institut national pour l'Étude agronomique du Congo belge (INEAC), de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge (IPNCB), de l'Institut pour la Recherche scientifique en Afrique centrale (IRSAC), du Comité spécial du Katanga (CSK).

Chef de la délégation belge à la Conférence scientifique de Johannesburg (1947).
Président de la 1^{re} Conférence interafricaine des Sols à Goma (1948) et de la seconde, à Léopoldville (1954).
Membre du Comité du Service pédologique interafricain (SPI).
Membre et Président du Bureau interafricain des Sols (BIS).
Représentant de la Belgique à la Commission de Coopération technique en Afrique au sud du Sahara (CCTA).
Chef de délégation ou membre de nombreuses conférences ou réunions intergouvernementales, surtout en Afrique.
Membre et Secrétaire du Comité exécutif de la Flore du Congo.
Président de la Conférence internationale du Café (New-York, 1962).
Membre de l'Organisation internationale du Café, à Londres (1962-1965).

Charges et responsabilités scientifiques ou techniques.

Membre du Conseil d'administration de l'Université Lovanium (1950).
Membre et administrateur d'Ardenne et Gaume dont il assuma finalement la présidence (1970-1984).
Membre de la Commission royale des Monuments et des Sites (1968) et Vice-Président de la section des sites (jusqu'en 1975).
Président de l'Entente nationale pour la Protection de la Nature.
Vice-Président et Administrateur délégué du Fonds Léopold III pour l'Exploration et la Conservation de la Nature (1972).
Membre du Conseil supérieur de Conservation de la Nature.

Charges sociales et culturelles.

Administrateur bénévole de la Société des pêches maritimes au Congo (le chalutier «Pierre Staner»).
Président du Centre de Documentation économique et sociale africaine (CEDESA).
Administrateur du Cercle culturel et historique de Rochefort (1962).
Administrateur du Touring Club de Belgique (1969).
Président de la Commission du Touring-Belgique pour les Monuments et les Sites (1972).
Membre et Président (1970) du Rotary Club de Bruxelles-Est.
Administrateur de l'Association «Les Vétérans du Congo belge».
Président de l'Amicale des Rochefortois de Bruxelles.

Distinctions scientifiques et académiques.

Prix Emile Laurent décerné par l'Académie royale de Belgique (1942).
Docteur *honoris causa* de l'Université du Witwatersrand (Afrique du Sud) (1947).
Membre associé de l'Institut royal colonial belge, puis de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer (1949); membre titulaire ensuite, Directeur de sa Classe (1962).
Secrétaire Perpétuel effectif (1970-1976) et honoraire (1977).
Membre de l'Institut des Sciences de Coimbre.
Membre associé de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer de France.

Distinctions honorifiques.

Grand Officier de l'Ordre de Léopold.
Grand Officier de l'Ordre de la Couronne.
Commandeur de l'Ordre royal du Lion.
Médaille civique de première classe.
Médaille de la Résistance.
Médaille commémorative de la guerre 1940-45.
Médaille commémorative du règne d'Albert 1^{er}.
Étoile de Service du Congo.
Commandeur de l'Ordre papal de Saint-Sylvestre.
Commandeur de la Couronne de Chêne (Luxembourg).
Commandeur de l'Ordre d'Orange-Nassau (Pays-Bas).
Commandeur de l'Ordre du Mérite (Italie).
Commandeur de l'Ordre de la Croix du Sud (Brésil).
Commandeur de l'Ordre du Phoenix (Grèce).
Officier de la Légion d'Honneur (France).
Officier de l'Ordre du Christ (Portugal).
Officier du Mérite agricole (France).

Liste bibliographique.

On trouvera une liste de travaux de botanique africaine publiés par P. STANER, dressée par L. LIBEN, dans le *Bull. Jard. bot. nat. Belg.*, 55 (1-2) (1985) : 14-16.
De son côté, J.-M. DUMONT a publié une bibliographie complète de P. STANER dans le périodique *Parcs Nationaux «Ardenne et Gaume»*, 40 (1) : 35-43 (1985).

ANNEXE 2 : SOURCES CONSULTÉES

Académie royale des Sciences d'Outre-Mer 1977. Hommage au Secrétaire Perpétuel M. Pierre Staner. Séance plénière du 26.1.1977. Bruxelles, 47 pp.
Archives de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer.
Ardenne et Gaume 1984a. Notre Président, le professeur émérite Pierre Staner n'est plus. — *Bull. mens. Inform. Ardenne et Gaume*, oct.-nov. 1984.
Ardenne et Gaume 1984b. Le Grand Livre d'Ardenne et Gaume. Duculot. Paris, Gembloux, 263 pp. (L'ouvrage débute par un hommage du Comité de Direction «A Pierre Staner, Président d'Ardenne et Gaume», pp. 5-6).
BUBLOT, G. 1971. Discours prononcé à la cérémonie d'éméritat du professeur Pierre Staner. — Archives de la Faculté des Sciences agronomiques de l'Université Catholique de Louvain, 27 mai 1971.
BRONOWSKI, V. 1984. Pierre Staner n'est plus. — *Hautes Fagnes*.
DEMARET, F. 1985. Pierre Staner au Jardin Botanique de l'État à Bruxelles 1934-1939. — *Parcs Nationaux «Ardenne et Gaume»*, 40 (1) : 10-11.
DE MONTPELLIER D'ANNEVOIE, J. 1985. Pierre Staner, Président de la Commission du Touring Club de Belgique pour les Monuments et les Sites. — *Parcs Nationaux «Ardenne et Gaume»*, 40 (1) : 24.

- DUBOIS, P. 1985. Il était de Rochefort. — *Parcs Nationaux «Ardenne et Gaume»*, **40** (1) : 25-31.
- D'URSEL, F. 1985. Pierre Staner, président d'Ardenne et Gaume. — *Parcs Nationaux «Ardenne et Gaume»*, **40** (1) : 20-23.
- DUVIGNEAUD, J. 1985. Pierre Staner et la Commission royale des Monuments et des Sites. — *Parcs Nationaux «Ardenne et Gaume»*, **40** (1) : 15-16.
- HARROY, J.-P. 1985. Pierre Staner l'Africain. — *Parcs Nationaux «Ardenne et Gaume»*, **40** (1) : 7-9.
- J.-P. 1984. Mort de Pierre Staner, patriarche de l'écologie. — *Le Soir* (Bruxelles), 26 septembre 1984.
- LIBEN, L. 1985. Pierre Staner (1901-1984). — *Bull. Jard. bot. nat. Belg.*, **55** (1-2).
- LINTS, F. 1984. Éloge funèbre prononcé à Rochefort le 27 septembre 1984. — Université Catholique de Louvain, Faculté des Sciences agronomiques.
- MASSAUX, D. 1971. Discours prononcé à la cérémonie d'éméritat du professeur Pierre Staner. — Archives de la Faculté des Sciences agronomiques de l'Université Catholique de Louvain, 27 mai 1971.
- MEYER, J. 1985. Pierre Staner, Professeur à l'Université Catholique de Louvain. — *Parcs Nationaux «Ardenne et Gaume»*, **40** (1) : 12-14.
- SIEBEL 1970. L'immortalité à M. Staner. — *Bulletin de liaison*, les Vétérans de l'État indépendant du Congo et les Vétérans du Congo belge, avril 1970.
- TAVERNIER, R. 1985. Pierre Staner et le Fonds Léopold III pour l'Exploration et la Conservation de la Nature. — *Parcs Nationaux «Ardenne et Gaume»*, **40** (1) : 17-19.

TABLE DES MATIÈRES - INHOUDSTAFEL

| | |
|--|---------|
| Tableau de l'Académie – Tableau van de Academie | 3 |
| Haute Protection Royale et approbation des Statuts – Hoge Koninklijke Bescherming en goedkeuring van de Statuten | 5 |
| Statuts de l'Académie – Statuten van de Academie | 6 |
| Règlement d'ordre intérieur – Huishoudelijk Reglement | 12 |
| Personnalité civile – Rechtspersoonlijkheid | 22 |
| Libéralités à l'Académie – Giften aan de Academie | 25 |
| Orientation des activités de l'Académie – Oriëntering van de aktiviteiten van de Academie | 26 |
| Invitation de personnes étrangères à l'Académie aux séances des Classes – Uitnodiging van personen die niet tot de Academie behoren op de Klassezittingen | 27 |
| Présidence des Commissions – Voorzitterschap van de Commissies | 29 |
| Agenda 1985 | 30 |
| Concours annuel – 1985 – Jaarlijkse wedstrijd | 31 |
| Concours annuel – 1986 – Jaarlijkse wedstrijd | 31 |
| Prix Egide Devroey – Prijs Egide Devroey | 32 |
| Fonds Lucien Cahen – Lucien Cahen Fonds | 34 |
| Liste des présidents et secrétaires perpétuels – Lijst van de voorzitters en vaste secrétarissen | 37 |
| Annuaire 1985 – Jaarboek 1985 | 38 ; 39 |
| Liste des membres titulaires, associes et correspondants de l'Académie – Lijst van de werkende, geassocieerde en corresponderende leden van de Academie | 40 |
| Nécrologie – Dodenlijst | 65 |
| Notices nécrologiques – Necrologische nota's | 71 |
| Amaat BURSENS | 74 |
| Anatole ROLLET | 88 |
| Léon CALEMBERT | 92 |
| Pierre DE BRIEY | 108 |
| Pierre STANER | 120 |

CONTENTS

| | |
|--|---------|
| Panel of the Academy | 3 |
| Royal Patronage and Approval of the Statutes | 5 |
| Statutes of the Academy | 6 |
| Internal Regulations | 12 |
| Legal Status | 22 |
| Gifts to the Academy | 25 |
| Objectives of the Activities of the Academy | 26 |
| Invitation of Non-Members to Meetings of the Sections | 27 |
| Chairmanship of the Committees | 29 |
| Activities 1985 | 30 |
| Annual Prizes 1985 | 31 |
| Annual Prizes 1986 | 31 |
| Egide Devroey Prize | 32 |
| Lucien Cahen Fund | 34 |
| List of the Presidents and Permanent Executive Secretaries | 37 |
| Yearbook 1985 | 38 ; 39 |
| Directory of the Fellows, Associates and Correspondents of the Academy | 40 |
| Obituary | 65 |
| Biographical Sketches of Deceased Members | 71 |
| Amaat BURSENS | 74 |
| Anatole ROLLET | 88 |
| Léon CALEMBERT | 92 |
| Pierre DE BRIEY | 108 |
| Pierre STANER | 120 |